



# Politiques alternatives *top down* en territoire industriel: quelle portée pour les jardins populaires? Cas de Grande-Synthe (59).

Louise Clochey

Sous la direction de

*Max Rousseau*  
UMR 5281 ART-Dev (CIRAD)

*Yoan Miot*  
UMR 8134 LATTs (CNRS)

**Septembre 2017**

Projet ANR **Altergrowth** (Alternative urban policies for shrinking cities), 2015-2018

**Master 2 Étude du Développement** - UFR 3 – Département Géographie et Aménagement



# Sommaire

Remerciements

Cadre d'étude .....	1
Introduction .....	3
1. Cadre d'analyse, questionnements et hypothèses .....	5
2. Méthodes .....	12
Première partie: Grande-Synthe aux marges de l'alternatif ? Agriculture urbaine en territoire industriel.....	17
I. Grande-Synthe et la Communauté Urbaine de Dunkerque : histoire et présentation sociale, économique et environnementale.....	17
1. Géographie et généralités .....	17
2. De la terre maraichère à la première plateforme industrialo-énergétique d'Europe : composantes économiques .....	19
3. Boom démographique, mixité et aménagement urbain : composantes sociales et culturelles.....	28
II. Jouer sur tous les fronts : une stratégie de développement schizophrène?.....	38
1. La Communauté Urbaine de Dunkerque.....	38
2. Grande-Synthe, ville en Transition ?.....	42
Conclusion partielle.....	52
Deuxième partie : Jardins populaires et appropriation, vers un développement plus juste ?... 54	
I. Le jardin populaire, un espace inclusif ?.....	54
1. L'implantation.....	54
2. L'occupation : cultiver une parcelle.....	59
II. Le jardin populaire comme lieu d'interactions sociales .....	64
1. Pratiquer, échanger savoirs et savoir-faire. ....	65
2. Des échanges matériels révélateurs de la profondeur du lien .....	69
3. Solidarité de la tâche .....	71
4. Des relations fortes créées au jardin ?.....	73
5. Développement d'un système de valeurs : respect et solidarité.....	73
6. Le jardin comme vecteur de mixité sociale et ethnique ? .....	75
III. Le jardin populaire, lieu d'appropriation et d'autonomisation ?.....	77
1. Quelle appropriation personnelle ? .....	77

2. Un vecteur d' <i>empowerment</i> ?.....	78
3. Renforcer la communauté : développement d'un sentiment d'appartenance et d'identité collective ?.....	85
Conclusion partielle.....	88
Conclusion générale .....	91
Bibliographie .....	95
Webographie .....	99
Table des figures .....	103
Table des annexes.....	103
Annexes .....	104

## Remerciements

Un encadrant principal au Maroc, une seconde en congé maternité, un troisième entre Lille et Paris, une équipe de recherche à Strasbourg, un terrain aux abords de Dunkerque, et une phase de rédaction à Montpellier : c'est dire si ce stage a fait l'objet de « gymnastique spatiale et virtuelle », voire d'autonomie. Les personnes que je souhaite remercier ici ne se comptent pour autant pas sur les doigts de la main.

Mes premiers remerciements vont à Max Rousseau. Au-delà du stage, mes questionnements personnels et professionnels ont grâce à lui gravi un échelon et je ne peux lui en être que reconnaissante. Merci de m'avoir accompagnée et suivie tout au long de ce travail, de m'avoir accordé entière confiance ainsi qu'une grande liberté d'épanouissement. Merci d'avoir su me recadrer, et de m'avoir fourni des pistes adéquates à approfondir.

Merci à Yoan Miot, pour ces agréables et riches journées de terrain, et ces discussions riches en enseignement, à Max Rousseau, Valérie Lavaud-Lettileul, Isabelle Berry-Chikhaoui, Vincent Béal, Yoan Miot, pour le « plan de bataille » entrepris pour m'aider dans la rédaction de mon projet de thèse début juin.

Un grand merci à tous les Grand-Synthois - particulièrement Carole Coulon - pour leur générosité et leur bienveillance. Ce travail ne serait rien sans eux.

Merci à l'équipe du projet ANR Altergrowth, que je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de côtoyer autant que je l'aurais souhaité, mais qui m'a donné un bel élan. Merci à Jean Christophe Lipovac et aux employés de l'AGUR pour leur appui sur le terrain, à Lionel Boutton et Fatima Gomis, Geneviève Cortes, Anaïs Collet, Christiane Lagarde, Vanessa Delevoye, pour leur soutien logistique et administratif. Merci aussi à l'équipe pédagogique EDEV, pour cette belle et fructueuse année.

Enfin, j'ai eu la chance de bénéficier de la joyeuse dynamique des doctorants d'ART-Dev durant ma phase de rédaction. Merci à Célia Innoncenti, Nelly Leblond, Anaïs Trousselle, Emmanuele Giordano, et aux autres pour leur accueil chaleureux, leur soutien et leurs conseils avisés. Merci à Célia Innoncenti, Emmanuele Giordano, Frédérique Monney, Stéphanie Vincent-Sweet, Cédric Chambru, Arielle Canard, Sarah Cogos, Hélène Andrianarinosy, Odile Gaggioli et Françoise Tribollet qui se sont donné la peine d'une relecture de fond ou de forme de parties de ce travail. Enfin, merci à mes amis et proches, particulièrement à Lucas, de me suivre avec bienveillance dans mes péripéties parfois rocambolesques.

## **Cadre d'étude**

Ce mémoire de fin d'étude s'inscrit dans le panel de travaux menés dans le cadre du projet ANR Altergrowth (2015-2018), piloté par Vincent Béal, maître de conférences à l'Université de Strasbourg - UMR 7363 Société, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE).

Les membres du projet souhaitent comprendre comment des villes américaines, françaises et allemandes font face aux phénomènes structurels de déclin démographique et économique, qu'ils tentent par ailleurs de rendre compte. Ils s'intéressent particulièrement aux stratégies de gouvernance du déclin mises en place localement, et cherchent à saisir ce qui permet l'émergence de politiques alternatives à la croissance et adaptées voire innovantes, rompant avec les stratégies entrepreneuriales classiques de (re)développement. Le projet Altergrowth mobilise ainsi analyses quantitatives (composantes démographiques et économiques ; pour mesurer, décomposer et expliquer le déclin) et qualitatives (contextes locaux, nationaux ; système d'acteurs, etc. ; pour comprendre les constructions sociales et politique autour des enjeux de la décroissance et l'efficacité des réponses). Il est porté par une équipe de recherche pluridisciplinaire (démographie, géographie, sciences politiques, sociologie, urbanisme/aménagement).

Ce stage s'insère dans l'axe 3 du projet (« répondre à la décroissance urbaine »). Il vise à interroger les initiatives prises par des acteurs de villes en déclin souhaitant renforcer la « renaturalisation » de ces dernières. Le déclin urbain fournit en effet des opportunités : les friches industrielles, les terrains vacants et plus généralement l'affaiblissement de la pression foncière permettent d'envisager des types d'usage des sols moins rentables que les usages « urbains » classiques (immobilier résidentiel ou d'entreprise et leurs infrastructures), parmi lesquels on trouve l'agriculture urbaine. Ces initiatives récentes, parfois soutenues par les politiques urbaines, apparaissent fréquemment dans la littérature internationale en sciences sociales comme un levier vers un (re)développement plus juste. Ce stage de fin d'étude a ainsi pour but d'analyser sous un angle critique la contribution effective de ces initiatives et politiques à la justice sociale et spatiale, ainsi que leurs limites.

Pour cela, ce stage a constitué principalement en une enquête qualitative approfondie auprès d'un large panel d'acteurs (associations, entreprises, habitants, municipalités), principalement ceux portant ces initiatives de renaturalisation de la ville voire de (re)développement alternatif. Si le projet Altergrowth s'articule principalement autour de villes françaises, c'est la ville de Grande-Synthe, de la Communauté Urbaine de Dunkerque

(59), qui a été la cible de cette étude. Grande-Synthe, ville industrielle, connaît en effet de fortes politiques sociales couplées à des stratégies renaturalisation et de développement de l'agriculture urbaine (jardins populaires au pied de blocs de quartiers défavorisés principalement, plantation de fruitiers et plantes comestibles, ferme pédagogique urbaine, etc.). Ce travail de terrain a été mis en regard d'une bibliographie internationale (Nord-Sud) et pluridisciplinaire (Sciences politiques, Géographie, Anthropologie, Sociologie) axée sur les questions d'agriculture urbaine, et de déclin urbain, dans une perspective de (re)développement.

Le stage a débuté par une enquête de terrain de trois mois (20 mars-30 juin), en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandres-Dunkerque (AGUR), signataire de la convention de stage. L'analyse des données et la rédaction du mémoire se sont déroulés lors des trois mois suivants (3 juillet-20 septembre), à l'UMR ART-Dev à Montpellier. Les interactions avec l'ensemble des membres du projet Altergrowth et de l'UMR SAGE ont, à date, été sommaires et principalement articulées autour d'une réunion d'équipe en janvier 2017 à Strasbourg.

#### Avant-propos :

*La majorité des entretiens ont fait l'objet d'enregistrements audio. Le choix a été fait de préserver les citations des informateurs en l'état. Elles retranscrivent ainsi leurs particularités linguistiques, avec comme objectif de représenter au mieux la réalité locale.*

*Seules les citations extraites du discours des informateurs seront écrites en italique, encadrées de guillemets. Les auteurs des propos seront renseignés entre parenthèses en fin de citation. Les praticiens et institutionnels rencontrés dans l'exercice de leur fonction verront dans ce mémoire leur nom inchangé, à l'inverse de l'ensemble des habitants et jardiniers (voire représentants du monde associatif) grand-synthois, auxquels un identifiant anonyme a été attribué. Un tableau récapitulatif des informateurs est fourni en annexe.*

## Introduction

Si le développement contemporain des villes françaises et européennes repose sur un mode de développement économique industriel (Antoine, 1993 ; Mainet et Salem, 1993 ; in Robineau, 2013), il se heurte à présent aux limites de ce dernier. La restructuration globale du système de production, aux effets spatiaux très marqués (Peck et Tickell, 1992 in Rousseau & Béal, 2014 ; Fol & Cunnigham, 2010), impacte de manière parfois brutale des territoires, au Nord comme au Sud. Marginalisation, périphérisation, déclin, décroissance territoriale figurent comme les conséquences les plus marquantes de ce phénomène prenant de l'ampleur dans le débat public. Analysé sous le terme de *Urban decline* (Beauregard, 2003 in Fol & Cunnigham, 2010), le déclin urbain aux USA, qui prend racine au XIXe, s'accroît depuis les années 90, et la crise économique de 2008. Le concept de *Shrinking cities* (Weaver, 1977 in Fol & Cunnigham, 2010; Rybczynski et Linneman, 1999 in Béal et al, 2016; Fol & Cunnigham-Sabot, 2010), terme renvoyant à l'image du rétrécissement, caractérise ces villes connaissant un déclin démographique et économique. Il anime la scène politique et les débats académiques depuis plusieurs années, en Europe et aux USA (Grossmann et al., 2012). La littérature sur le sujet est étoffée, particulièrement en ce qui concerne les anciennes régions industrielles allemandes (Ruhr) et américaines (Rust Belt) très affectées par la restructuration (Fol & Cunnigham-Sabot, 2010). Elle cible tant les causes multiples du déclin (Lang, 2000 in Fol & Cunnigham, 2010 ; Fol & Cunnigham-Sabot, 2010) que les conséquences et opportunités de reconstruction de ces espaces urbains (Kabisch et al., 2006 ; Oswalt, 2006 ; in Fol & Cunnigham, 2010). Crises économique, sociale, environnementale voire politique ébranlent le modèle industriel, tout comme les territoires qui en dépendent et tentent alors, non sans difficulté, de diversifier leurs activités économiques.

Si les villes sont souvent perçues comme un terrain privilégié d'émergence des principales innovations sociales et politiques (Rousseau, 2014 ; Harvey 2012), elles le sont particulièrement dans le déclin. Les stratégies entrepreneuriales classiques centrées sur la croissance (mégaprojets, marketing territorial, politiques de gentrification etc.) qui caractérisent les politiques urbaines depuis plusieurs décennies (Audirac, 2007 in Fol & Cunnigham, 2010; Fol & Cunnigham-Sabot, 2010 ; Harvey 2014) sont en effet très inadaptées au déclin (Coppola, 2014 in Béal & Rousseau, 2014 ), une brèche à l'émergence de politiques urbaines alternatives s'ouvre alors (Robinson, 2011 ; Bernt et al., 2014 ; in Béal & Rousseau, 2014). La ville, « terrain d'expérimentation, [...] espace d'application concret du capitalisme » (Jouve, 2009 in Rousseau, 2010) matérialise ainsi sa crise, fournissant un terreau fertile au

changement de paradigme de croissance et aux discours et pratiques de la durabilité (Haughton, 2004 ; Keil, 1995 ; in Gauthier et al 2011 ; Hugon, 2009). Le déclin urbain pourrait donc être à l'origine d'une réflexion sur les conditions de mise en œuvre d'une ville durable dont la croissance ne serait plus le principal objectif, remettant ainsi en cause le paradigme actuel centré sur cette dernière (Fol & Cunningham-Sabot, 2010 ; Béal et al., 2016). Le projet Altergrowth s'intègre dans les débats sur les limites du modèle de développement des marchés capitalistes, dont fait partie la décroissance (Latouche, 2006). Ces débats connaissent un intérêt marqué depuis quelques années (Jorberg, 2010 in Schulz, 2014), quittant les domaines de l'environnement et du développement pour gagner plus largement les courants dominants de l'économie politique, la sociologie, l'économie, les sciences politiques (Schulz, 2014). Il s'agirait alors ici d'importer le débat en France, où de telles initiatives se multiplient dans les villes mais sans avoir encore constitué l'objet d'un véritable traitement par la recherche.

Au-delà du concept de « Ville durable », qui semble devoir être dépassé compte tenu de l'approfondissement d'une crise multiforme (Krauz, 2014), c'est au sein d'une réflexion collective émergente sur ces « alterpolitiques » que le projet Altergrowth prend sa place (Schilling et Logan, 2008 in Béal & Rousseau, 2014; Béal & Rousseau 2014). Les alterpolitiques sont définies comme des politiques de redéveloppement négociées avec les populations locales, visant à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières (et non l'attraction de ressources externes) et dépassant la simple logique marchande (solidarité, confiance, etc.) (Béal & Rousseau, 2014 ; Rousseau & Béal, 2015). Le concept de « Ville en Transition », définissant une ville « constituée d'initiatives et d'expérimentations locales et citoyennes qui visent l'invention de modes de vie moins dépendants au pétrole » (Krauz, 2014), semble également adapté à l'approche du projet Altergrowth. Par ailleurs, les enjeux de la transition sont pleinement complémentaires des débats sur les politiques alternatives à l'entrepreneuralisme (North et Nurse, 2014).

Ainsi, si ce mémoire s'insère dans une analyse des pratiques et politiques urbaines visant à la transition aux prises de ce débat, c'est la ville de Grande-Synthe (59) qui en a été cible. Située au cœur d'un territoire largement dominé par l'industrie, Grande-Synthe a attiré l'attention des chercheurs du projet Altergrowth pour ses politiques « top down » dites alternatives. La ville se veut intégrer le mouvement de « Ville en Transition » depuis 2010 et développe des initiatives relevant des alterpolitiques (agriculture urbaine, transition énergétique). Elle connaît une politique de renaturalisation à des fins vivrières (jardins populaires au pied d'immeubles de quartiers défavorisés, jardins partagés sous impulsion de

structures associatives et municipales, arbres fruitiers en ceinture verte et espaces verts, etc.), alors que l'accent mis sur l'agriculture urbaine l'est également dans une logique de diversification de l'activité économique (rachat de surfaces agricoles utiles, impulsion au développement d'exploitations certifiées biologiques, projet d'implantation d'un incubateur paysan, etc.) Si ce mémoire cible d'une analyse fragmentaire d'une de ces politiques, il reste dans la logique d'une appréhension non pour l'objet en tant que tel mais pour son appartenance à un ensemble plus large qui est le point d'intérêt réel de notre questionnement : les alterpolitiques.

## ***1. Cadre d'analyse, questionnements et hypothèses***

### ***a. Questionner les politiques alternatives mises en place à Grande-Synthe***

Une première partie de ce mémoire de fin d'étude vise donc à analyser les politiques alternatives mises en place dans la ville étudiée. Cela consistera à questionner le caractère innovant de ces dernières, leurs enjeux, et leurs éventuelles insertions dans les logiques d'*urban branding* (politique d'image) (Rousseau, 2011). Particulièrement, si les politiques de développement durable font partie des stratégies de redéveloppement de la ville pour la rendre plus attractive et visible à l'international (Reigner, 2013 in Béal & Rousseau, 2014) il s'agira de savoir si l'on se place dans une telle stratégie, tournée vers les investisseurs, entreprises, groupes sociaux porteurs d'innovation et de potentiel économique, ou si la volonté première est de parvenir réellement à un développement plus juste de la ville, en composant notamment avec les plus défavorisés (Stone, 1993; Pinson, 2007 ; Béal, 2011 ; in Béal & Rousseau, 2014). L'idée ici reste de mettre en lumière les logiques et moyens par lesquels l'« alternativité » s'immisce dans l'institutionnel, particulièrement lorsque, si l'effondrement du pilier industriel local menace, il n'a rien d'acté. Au sujet des politiques publiques, il s'agira de comprendre leurs orientations, leurs logiques d'action et leurs modes de déploiement socio-spatiaux sur un temps long. Nous mettrons ainsi en évidence un éventuel ancrage historique de cette composante alternative qu'elles revendiquent à présent. Après avoir étudié la profondeur alternative réelle des politiques actuelles, nous mettrons en lumière la mesure dans laquelle elles relèvent effectivement, dans la théorie comme dans la pratique, d'une démarche innovante. Avons-nous réellement affaire à un retournement de valeurs et à une nouvelle manière de considérer l'espace et d'en redéfinir les fonctions ? Sommes-nous alors en rupture ou en continuité avec le mode de gouvernance paternaliste, où prônait le contrôle social, inspiré du modèle industriel ?

b. *L'enjeu de l'appropriation par la société civile : pratiques, représentation, acceptation sociale*

Le potentiel de ces politiques à garantir un développement plus juste est fonction de leur appropriation par les populations urbaines, et de leur capacité à insuffler une mouvance *bottom up*. Si l'appropriation est le fruit de pratiques, l'étude de ces dernières devient le point de cristallisation de cette thèse. Ophélie Robineau insiste, dans ses travaux sur l'agriculture urbaine à Bobo Dioulasso (Burkina Faso), sur la manière dont les pratiques sociales et spatiales sont garantes du processus d'intégration sociale, politique, économique voir écologique d'une activité dans l'espace urbain. Elle met en évidence l'intérêt d'une entrée par les pratiques pour sonder la profondeur de cette intégration, et comprendre la relation qu'entretiennent les informateurs avec l'espace urbain et la manière dont ils composent avec lui (Stock, 2006 in Robineau, 2013), s'adaptent à ses contraintes et bénéficient de ses avantages (Robineau, 2013).

Le sociologue Jean-Claude Abric relève dans les travaux de Serge Moscovici (1961), que la relation avec l'objet [ici l'environnement], est « intrinsèque du lien social et doit donc être interprétée dans ce cadre ». Il affirme ensuite que « la représentation est dès lors bien toujours une représentation sociale [qui en] fonctionnant comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, va déterminer leurs comportements et leurs pratiques [...]. [Elle] est un guide pour l'action et [...] détermine un ensemble d'anticipations et d'attentes » (Abric, 2011). Nous devons donc également nous intéresser aux représentations, par ailleurs elles-mêmes aussi produits de pratiques (Friedberg, 1992). Il s'agira donc de « repérer les logiques d'action, de repérer des normes, principes, priorités ou règles qui traversent des jugements portés sur les pratiques, ce qui renvoie en amont, à repérer les conceptions, ou « façons de voir », au travers desquelles ces jugements deviennent cohérents (donc logiques), mais aussi pratiques, au sens de commodés, aisément maîtrisés et maniabiles » (Soulard, 1999 : 50 in Robineau, 2013). Avons-nous affaire à un changement de paradigme, de nouveaux systèmes de représentation de l'environnement urbain caractéristiques des mouvements de Transition ? Si la réponse est affirmative, il s'agira donc de cerner la manière dont se forment et circulent ces nouvelles valeurs et conceptions de la ville.

### c. *Diversité sociale et droit à la ville : quelle construction collective ?*

Le territoire, « espace enrichi par le sens que les sociétés lui confèrent, un espace sur lequel elles agissent, qu'elles contrôlent, qu'elles construisent » (Di méo, 1998) renvoie à un investissement collectif de l'espace. La société y définit ses espaces de production, de prélèvement, d'habitation, de circulation, fruit d'une interaction entre caractéristiques de l'environnement, et constructions sociales d'un groupe possédant son histoire et de sa singularité. Au-delà d'un rapport à l'espace, la territorialité est aussi et surtout un rapport des hommes à l'altérité, et à l'extériorité, du résultat d'une relation de chacun des acteurs avec les autres au travers d'un processus d'échange et de communication (Bonnemaison, 1981).

L'acceptation sociale est le premier facteur d'intégration précise O. Robineau (Robineau, 2013), alors que de la pluralité sociale émane une pluralité de représentations, usages et pratiques du territoire, conceptions et mode d'appropriation d'un même espace. Rieutord et Torres proposent de considérer les conflits d'usage comme révélateurs de l'hétérogénéité sociale de l'espace urbain et de ses dynamiques socio-culturelles (évolution technique, économiques, innovations) (Rieutort, 2009 ; Torre, 2010). L'observation des divergences pourra nous permettre de comprendre les interactions entre les acteurs (Friedberg, 1992), et il s'agit aussi de questionner la complexité des relations des individus avec le milieu dans lequel ils demeurent, travaillent, circulent, vivent ensemble, et ce même au-delà du quotidien, pour cerner leurs influences sur les références sociales collectives, pratiques et logiques d'actions individuelles (Mathieu, 2007 ; Stock, 2006 in Robineau, 2013) (mode d'habiter).

Si l'agriculture et l'alimentation sont par exemple perçues comme marqueurs d'une certaine forme de distinction sociale (Bourdieu, 1979 in Join, 2016) ces différentes pratiques et logiques d'action mises en lumière n'en seront que d'autant plus révélatrices des dynamiques sociales au sein de l'espace urbain. Particulièrement, il pourra être pertinent de questionner la manière dont les classes moyennes, susceptibles d'être pionnières d'innovation dans la manière de considérer l'évolution du rapport à l'environnement par leur pouvoir d'achat et leur ouverture vers l'extérieur, ont un rôle de diffusion auprès des classes populaires<sup>1</sup>.

Si Pierre Alphonse affirme d'ailleurs que le territoire est un « espace que les individus et les groupes sociaux ne cessent de produire, et de transformer dans le cadre de

---

<sup>1</sup> Il est possible de définir les classes populaires comme celles et ceux qui sont situés dans une position sociale dominée et qui présentent des caractéristiques culturelles à l'écart des normes sociales dominantes (Cayouette-Remblière, 2015)

leurs relations sociales » (Alphandéry, 2004), il s'agira de savoir si nous avons affaire à une configuration où les classes supérieures, sous appui des municipalités mènent « leur lutte pour et dans l'espace en conservant l'initiative » (Garnier, 2014) ou au contraire si elles participent, comme le plaident Lefebvre et Harvey pour le droit à la ville « à la construction d'un large mouvement social pour que les dépossédés puissent reprendre le contrôle de cette ville dont ils sont exclus depuis si longtemps » (Garnier, 2014). Jusqu'où va le caractère alternatif prôné par les politiques publiques, quels en sont les enjeux, et à qui profite-t-elles ? Comment répondent-elles aux besoins réels des classes populaires ? Et si ces politiques s'arment très souvent d'un fonctionnement participatif, il conviendra de questionner l'illusion participative (Blanc-Pamard, 2004), processus allant d'une simple non représentativité à « un dispositif supplémentaire visant à la consolidation et à la pérennisation d'un pouvoir ou groupe social en place » (Berry-Chikhaoui, 2011). Nous sonderons ainsi la contribution effective de ces politiques à la justice sociale et spatiale, préoccupation centrale de ce travail.

Au sujet de l'alimentation, si les mutations du système alimentaire sont portées avant tout par des contestations provenant des classes moyennes aisées (Join, 2015), Julie Guthman évoque le problème de transposition d'un modèle de consommation d'une communauté vers une autre. « Beaucoup de gens qui vivent dans ces quartiers [plus défavorisées] souhaitent simplement qu'un supermarché y soit construit, et ne veulent pas que des hippies blancs leur disent ce qu'ils doivent manger » affirment ils (Guthman, 2008 in Join, 2015).

#### d. *Agriculture urbaine au Nord et au Sud, regain d'intérêt.*

Si notre approche reste basée sur une considération autant que possible systémique des politiques alternatives mises en place par la ville de Grande-Synthe, nous nous devons de nous concentrer sur l'une d'elles en particulier si nous souhaitons procéder à une analyse en profondeur en suivant le cadre d'analyse sus-cité.

En répondant tant à des enjeux sociaux, écologiques qu'économiques, l'agriculture urbaine par sa multifonctionnalité détient une place centrale dans ce contexte. Elle est ainsi une composante centrale des villes en Transition (Hopkins, 2010 ; Semal & Szuba, 2010), où la renaturalisation des villes devient alors un enjeu majeur d'aménagement urbain. Le caractère pluriel de cette notion d'agriculture urbaine - déjà avérée (Moustier & Danso, 2006 in Ba & Aubry, 2011) et loin de faire consensus (Ba & Aubry, 2011) - entraîne un large panel de relation agriculture-ville, que nous abordons comme « les pratiques agricoles dans les villes et autour des villes » (Fleury, 1997 in Robineau et al, 2014).

Au Nord comme Sud l'agriculture urbaine reste marginalisée et dépréciée par la majorité des acteurs urbains (Olahan, 2010 in Robineau et al, 2014). Fille de crise, elle restait jusqu'à peu avant tout l'œuvre de stratégies de subsistance des populations les plus démunies (Robineau, 2013 in Robineau et al, 2014). Pour autant, particulièrement au Sud, elle s'y maintient et s'y développe et il s'agit donc alors pour les praticiens de l'agriculture urbaine d'avoir une certaine visibilité auprès des autorités locales. Cela passe par la reconnaissance de sa multifonctionnalité : sécurité alimentaire, emploi, recyclage de déchets, fonction environnementale de protection des risques, production de paysage, poumon vert ; et particulièrement au Nord, lien social, éducation, justice alimentaire et plaisance pour citadins plus aisés (Ba & Aubry, 2011 ; Robineau, 2013 in Robineau et al, 2014). « C'est en effet le plus souvent, au nom des fonctions qu'elle remplit pour la ville, et qui seraient difficilement substituables par un autre usage de l'espace, que l'agriculture urbaine peut être reconnue par les décideurs et les planificateurs urbains et, par là-même, protégée. ». C'est ce que Ba & Aubry qualifient de durabilité externe (Ba & Aubry, 2011).

C'est d'ailleurs par et pour sa multifonctionnalité que l'agriculture urbaine prend de l'ampleur dans les projets urbains de développement durable (Galli et al, 2010). De nombreuses villes favorisent l'implantation de jardins communautaires et collectifs, comme l'illustrent Duchemin et al (2008) avec l'exemple de Montréal. L'enjeu de la durabilité, cette fois interne, est alors particulièrement de taille lorsqu'il s'agit d'initiatives portées par les pouvoirs publics. En ce sens, Lovell (2010), met l'accent sur la nécessité (et difficulté) d'opérer un projet intégrateur si l'on souhaite parvenir au maintien durable de l'agriculture urbaine.

Qu'il s'agisse d'initiatives *top down* ou *bottom up*, les raisons sociales semblent au Nord dépasser la simple fonction agricole productive. Plus encore, elles semblent souvent portées par une démarche engagée, individuelle et collective, pour des valeurs sociales (théorie des communs), économiques (don contre don, non capitalistes), relatives à l'alimentation (autoconsommation, circuit court, reconnexion à l'alimentation), ou à l'environnement (biodiversité en ville). « Jardiner, c'est résister » nous dit Gilles Clément<sup>2</sup>. Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie (2010) mettent en lumière la manière dont le jardinage relève d'un processus identitaire, et se place au centre de dynamiques d'appropriation citoyenne de l'espace. Le jardin, nous dit Françoise Dubost (2000), individuel ou collectif, est un vecteur d'enracinement des individus, un lieu approprié en tant que

---

<sup>2</sup> Paysagiste renommé, interview pour Reporterre – 30 avril 2014.

territoire. Elle participe alors pleinement à l'appropriation par les habitants de la planification urbaine, particulièrement de leur quartier. Et l'enjeu reste de taille si l'on rappelle que le rapport à l'environnement et à l'agriculture en ville, qui plus est porté par les politiques publiques, pose la question de l'injustice sociale et spatiale, qu'elle catalyse souvent (gentrification écologique).

Les différentes idéologies associées au jardinage font prendre alors des tournures et portées différentes à ce processus d'appropriation. C'est ce que nous explique Emmanuel Pezrès dans son article « La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : du jardin au projet de société » (Pezrès, 2010). « La permaculture n'est pas simplement une autre façon de jardiner mais une autre façon de concevoir le monde » nous dit-il, un processus replaçant l'homme au cœur de l'écosystème, et intégrant pleinement l'urbain dans ce cycle écologique. Elle est alors vectrice d'un ressaisissement individuel, en rupture avec la « technospécialisation capitaliste » de l'urbanisme.

Questionner la capacité de l'agriculture à être une réponse à la précarité économique des populations urbaines (moyen de subsistance de populations vulnérables), à la crise économique et au déclin urbain qui touchent de manière parfois brutale les pays du Nord cette dernière décennie nous amène à dépasser ce clivage Nord-Sud quelque peu caricatural. Les fonctions économiques de l'agriculture urbaine, particulièrement sous initiatives des populations elles-mêmes, trouvent alors une nouvelle place dans le processus d'intégration de pratiques agricoles urbaines diverses au Nord. C'est ce que cherche actuellement à mettre en évidence Damien Deville, doctorant à l'UMR Innovation (Inra-Montpellier), à Alès (30) et Porto (Portugal).

Plus qu'une simple soupape de sécurité, l'agriculture urbaine trouve également place dans une logique de diversification économique des villes et territoires. Déjà perçue comme une des solutions au sous-emploi en ville et donc comme un levier pour un développement urbain durable dans les pays du Sud (Mougeot, 2000), pourquoi ne le serait-elle pas au Nord ? L'agriculture compose d'ailleurs aisément avec les politiques de reconversion et diversification économiques, et les stratégies entrepreneuriales d'un modèle de croissance économique.

Au-delà d'une fin en soi, l'étude de l'agriculture urbaine devient alors un objet idéal si l'on veut questionner les logiques de réappropriation des mouvements alternatifs par les pouvoirs publics, d'intégration socio-économiques de politiques de transition *top down* pour

un développement plus juste. Notre intérêt pour la question dépasse sa multifonctionnalité, et réside bien dans les dynamiques d'appropriation de l'espace urbain et de changement de paradigme qu'elle serait à même de nous révéler.

Ainsi, si cette étude fait des jardins populaires le cœur de son analyse, c'est bien dans l'objectif de comprendre, interroger, débattre de problématique de développement durable, alternatif. En mettant en lumière l'ensemble des dynamiques sociales, économiques, écologiques, politiques et agronomiques, paysagères et tout simplement de développement territorial dans lesquels ces jardins s'insèrent, c'est donc bien le potentiel de renaturalisation de la ville comme levier de développement socialement, économiquement, et écologiquement durable que nous cherchons à questionner ici.

De l'ensemble de ce cadre d'analyse découle ainsi la problématique suivante :

*Comment les Grand-Synthois s'approprient-ils les jardins populaires—et qu'est-ce que cela nous révèle sur le potentiel d'une politique alternative top down de renaturalisation d'une ville pauvre comme levier de développement durable, alternatif au modèle industriel local ?*

#### e. Hypothèses

Nous émettons alors plusieurs hypothèses :

- (1) Les politiques mises en place par la ville s'insèrent dans une logique d'attractivité.
- (2) L'omniprésence du modèle industriel reste le principal catalyseur (social, environnemental, politique et économique) de cette émergence et appropriation d'un mouvement de Transition.
- (3) A Grande-Synthe, l'appropriation des jardins populaires se fait majoritairement pour des raisons économiques.
- (4) L'appropriation reste faible, peu durable et ne révèle pas une réelle « prise en main » des populations.
- (5) Le changement de paradigme touche avant tout une classe moyenne aisée, et est insufflé par elle.
- (6) Les politiques alternatives de la ville participent à la réduction des inégalités sociales.

## 2. Méthodes

### a. La richesse de méthodes variées, un large panel d'informateurs

Notre étude repose sur une appréhension fine du contexte local, tant au niveau des populations, des politiques publiques, que plus spécialement du dialogue entre ces deux parties. Trois catégories d'acteurs ont ainsi été ciblées pour faire l'objet de nos enquêtes :

- L'institutionnel, regroupant les acteurs qui disposent d'un pouvoir décisionnel en termes d'aménagement et développement stratégique du territoire à l'échelle de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), de la Mairie de Grande Synthe, du quartier (élus et représentants politiques, chargés de développement, bailleurs sociaux, voire sociétés privées et bureaux d'étude)
- L'associatif, regroupant les acteurs rassemblés dans un projet de manière plus ou moins formelle.
- Les usagers des jardins partagés et les habitants lambda de la ville.

Il a donc d'abord été question de sélectionner des informateurs pertinents dans l'ensemble de ces catégories. La méthode d'échantillonnage « Boule de neige » a classiquement été adoptée. Les informateurs, particulièrement les jardiniers, ont été sélectionnés dans un souci de représentativité (mixité sociale, âge, activité économique). Pour l'ensemble, il s'agissait alors de diversifier les modes et lieux de rencontres (visites de jardins, adhésion à des associations, cours d'arabe, etc.).

Notre approche est basée sur une phase de prospection de plusieurs politiques publiques mises en place à Grande-Synthe, et de leur appropriation. L'étude s'est ensuite recentrée sur les jardins populaires, tout en tâchant de garder autant que possible cette considération systémique. Nous avons cherché à voir s'il existe une cohérence alternative et progressiste entre ces dernières, ou si au contraire certaines viennent en compensation d'autres plus austères. Les motivations de la ville à opter pour de telles politiques n'en ont été que d'autant plus révélées.

Nous avons alors tenté d'imbriquer nos questionnements dans l'analyse de différentes échelles spatiales et temporelles : des pratiques, au projet collectif, à l'organisation institutionnelle et politique de la ville et de la CUD. Une considération temporelle met en évidence une éventuelle co-évolution ville-nature, pour ne pas dire ville-agriculture, qui éclaire là encore les stratégies politiques sous-jacentes (Nahmias & Le Caro, 2012). Nous

mettons alors en lumière une éventuelle ancienneté des formes d'agriculture, susceptible d'influencer les formes productives et idéologies actuelles, tant sur le plan des pratiques que des politiques.

Sur le plan spatial, si notre étude cible avant tout les jardins populaires délimités et mis en place par la ville, nous avons choisi de porter également intérêt aux relations des habitants aux espaces verts (bordures de jardin, parcs publics, délaissés urbains, ceinture verte, verger pédagogique, etc.). Les usages spontanés de ces espaces, en lien ou non avec les politiques de production vivrière qui y sont mises en place par la ville, permettront de cerner avec d'avantage de profondeur l'appropriation faite par les habitants et les logiques d'actions/idéologies relatives (changement de paradigme ?). Plus généralement, nous avons fait le choix de cibler l'étude sur le quartier de l'Albeck, où la précarité est la plus marquée. Situé au Nord Est de la ville, il a également pour atout de regrouper un maximum d'acteurs gravitant autour de pratiques d'agriculture urbaine : 4 des 6 jardins populaires y sont situés, tout comme l'Atelier-Université Populaire, la structure municipale qui les gère, une association implantée sur la ceinture verte, une importante maison de quartier, etc.

De manière globale, nos méthodes d'enquête ont pour ambition de sonder la complexité des composantes géographiques, foncières, économiques, écologiques, sociales, alimentaires, culturelles et politiques qui gravitent autour des jardins populaires et favorisent l'intégration des pratiques agricoles à Grande-Synthe (Valette et al, 2012).

Dans un premier temps, il a d'abord été question d'étudier les stratégies politiques et les modes de déploiement des structures municipales grand-synthoises. Cela consiste en l'étude de documents officiels (plans de développement, archives, etc.), et de l'image véhiculée par les représentants politiques (Livre du maire, Damien Carême, etc.) et dans la presse (politique d'image).

La méthodologie s'articule principalement autour de 47 entretiens semi-directifs (Annexe 1), qui suivent un guide d'entretien défini au préalable. Il est axé sur les thématiques suivantes :

*Pour les institutions/ associations*

- Généralités, parcours professionnel
- Stratégie d'accompagnement, zone de couverture et mode de déploiement
- Logique d'instauration des jardins populaires/ politiques de transition
- Plus-value sociale, économique, écologique des jardins
- Agriculture et perspective de développement

- Relation avec autres institutions (Ville, CUD)
- Démocratie participative et appropriation de l'espace urbain
- Conflits d'usages et de représentation
- Grande-Synthe (social, économie, politique, migrations, histoire)
- Historique des politiques de renaturalisation de la ville et aménagement urbain

*Pour les habitants/associations*

- Généralités, Famille, Origine, Activité économique
- Logique d'utilisation des jardins
- Plus-value sociale, économique, écologique des jardins
- Production, outils et matériel biologique
- Difficultés
- Main d'œuvre et prise de décision
- Relation aux autres, échange de biens et services, circulation de savoirs et savoir-faire
- Conflits d'usages et de représentation
- Relations aux institutions (Ville, CUD)
- Démocratie participative et appropriation de l'espace urbain
- Relation aux espaces verts
- Vie associative
- Grande-Synthe (social, économie, politique, migrations, histoire)

Il convient cependant de ne pas minimiser l'importance qu'ont les méthodes moins formelles dans ma quête d'informations relatives à mon étude, que Friedberg (1992) regroupe sous le terme d'« enquête participante ». Elle se révèle particulièrement pertinente pour « recueillir des informations sur tout ce qui concerne l'espace vécu, la perception de l'espace et la relation au territoire ». (Collignon, 1996 : 60). Des interactions répétées avec certains de mes informateurs, ou autres personnes rencontrées sur le terrain et avec qui j'ai pu avoir des discussions plus informelles, m'ont permis une appréhension plus fine de mon objet d'étude, surtout lorsqu'une relation de confiance s'est instaurée.

Particulièrement, j'ai favorisé autant que possible la confrontation de mes informateurs à l'objet d'étude (jardin, ceinture verte, local associatif, etc.). Cela dans le but de confirmer et stimuler les dires, et de cerner ainsi au mieux les pratiques, arrangements matériels et sociaux quotidiens (compensation au manque de ressources financières pour pratiquer l'activité, accommodation à l'environnement, répartition des tâches, entraide, etc.), formels et informels. Dans ce cadre, j'ai pu également avoir accès aux discours entre locaux, lors d'évènements particuliers (réunions, etc.) ou lors de pratiques quotidiennes, particulièrement enrichissantes. Je me suis également rapidement rendu compte qu'aider mes informateurs (jardinage, etc), et m'impliquer dans des associations rendait ma présence auprès

des grand-synthois plus légitime (moins de culpabilité de leur prendre du temps), plus agréable et plus sincère. Les interactions plus profondes qui ont découlées de cette démarche m'ont par ailleurs permis de mieux saisir la réalité de leur quotidien et des dynamiques de la ville. Enfin, grâce à ma présence quasi-quotidienne sur le terrain, j'ai pu réaliser un travail de veille médiatique régulier (événements, journaux locaux, magazines municipaux, site d'associations, etc.)

#### b. *Une démarche interdisciplinaire*

En mobilisant une approche des interrelations entre rapports sociaux et spatiaux, société et espaces, enjeux territoriaux et conflits qui en émanent, notre travail relève de la géographie sociale (Frémont et al, 1984 ; Torre, 2010 ; Rieutort, 2009). En souhaitant, « analyser pour comprendre et pour dénoncer les tares, les faiblesses et les manquements aux droits les plus élémentaires de l'homme dont sont coupables tel ou tel régime, telle ou telle société » (Bunge, 1971), et plaider pour une pleine considération des populations marginalisées, décalées des intérêts économiques dominants, nous nous insérerons également dans le champ de la géographie radicale, et des sciences politiques. En considérant les pratiques des populations sur leur environnement (jardin, espaces verts) dans leur contexte socio-culturel, ce travail rejoint l'anthropologie de l'environnement. Enfin, si son but réel n'est pas uniquement l'étude des usages et représentations du milieu mais également de mettre en lumière les recompositions sociales du territoire, il reste dans la lignée d'une démarche propre à l'ethnologie (Lenclud, 1985 :31 in Friedberg, 1992).

Plus précisément, ce travail s'inscrit dans la veine de l'agenda de recherches plaidant pour une approche critique, jusque-là très peu fournie, de l'agriculture urbaine en géographie définie par Chiara Tornaghi (Tornaghi, 2014). Elle y détaille les axes à développer pour exposer « les formes de pouvoir, d'exclusion, d'injustice et d'inégalité » inhérentes aux dynamiques d'agriculture urbaine étudiées, au cœur de notre argumentaire. Ce dernier se nourrit également des travaux de Manon Boulianne (1998) et Duchemin *et al* (2010) sur le potentiel des jardins communautaires pour le développement des quartiers/collectivités locales. Enfin, l'article de Nathan McClintock (2014) sur la mise en lumière des composantes radicales et néolibérales de l'agriculture urbaine est une source d'inspiration certaine de l'approche analytique de ce mémoire.

De l'ensemble en découle la nécessité de questionner les significations culturelles et politiques de l'agriculture urbaine, les motivations des promoteurs et usages, le modèle de

justice et de durabilité sur lequel repose ces initiatives d'agriculture urbaine qui prennent de l'ampleur tant par impulsions de la société civile que dans les modèles de développements urbains durables (Tornaghi, 2014). C.Tornaghi met également en évidence l'intérêt de considérer agriculture et jardinage comme un ensemble, se nourrissant l'un l'autre, les formes d'agriculture, la création de nouveaux liens spatiaux et sociaux apportant une solution de croissance non capitaliste, le rôle que peut jouer l'agriculture urbaine dans le regain de contrôle sur une forme de reproduction sociale, le dialogue société civile-institutions forgeant des alternatives. Il s'agit alors de réaliser des études de cas approfondies, pour une mise en lumière du modèle culturel, philosophique, écologique, politique, social que ces initiatives offrent pour construire des alternatives. N. McClintock (2016) esquisse au-delà de cela une typologie d'échelle spatiale et temporelle quant aux fonctions, à l'intégration au marché et à une économie politique de ces initiatives pour juger de leur potentiel progressiste. E. Duchemin et al (2010) et M. Boulianne (1998) reviennent quant à eux sur l'évaluation des impacts sociaux de ces projets d'agriculture urbaine (apprentissage, empowerment<sup>3</sup>, organisation citoyenne, développement de valeurs communautaires, mixité sociale, le tout principalement au bénéfice de classes sociales plus précaires et vulnérables).

Ce mémoire s'articule donc en deux parties distinctes. La première dresse le contexte économique, social, politique et historique du territoire dunkerquois et de la ville de Grande-Synthe. Elle revient sur ses principales caractéristiques et faiblesses, les grands axes d'orientation des politiques de développement qui y voient le jour. Particulièrement elle revient sur l'émergence des politiques de transition grand-synthoises, avant d'esquisser une analyse de ces dernières quant à leur capacité à construire un modèle de développement alternatif. La deuxième partie du mémoire s'articule autour d'une analyse approfondie d'un objet des politiques grand-synthois : les jardins populaires. Elle revient sur leur logique de mise en place, leur appropriation par les habitants, et leur impact social pour un développement plus juste.

---

<sup>3</sup> Dans les milieux de recherche et d'intervention anglophones, le terme « empowerment », qui signifie littéralement « renforcer ou acquérir du pouvoir », est utilisé abondamment depuis la fin des années 1970 dans des champs divers comme le service social, la psychologie sociale, la santé publique, l'alphabétisation des adultes ou le développement communautaire (Simon, 1994 in Calvès, 2009).

## Première partie: Grande-Synthe aux marges de l'alternatif ?

### Agriculture urbaine en territoire industriel.

#### I. Grande-Synthe et la Communauté Urbaine de Dunkerque : histoire et présentation sociale, économique et environnementale

##### 1. Géographie et généralités

Située à l'extrémité septentrionale du département du Nord (59), région Haut de France, la Communauté urbaine de Dunkerque regroupe 19 communes et 199 759 habitants<sup>4</sup>. Elle forme avec les Communautés de communes des Hauts des Flandres et de Flandre intérieure, l'Agglomération de Dunkerque. La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) (300 km<sup>2</sup>) est bordée par un littoral en mer du Nord, et à l'est par la frontière belge. Des communes rurales constituent les bordures au sud et à l'ouest. La topographie varie par ailleurs entre - 2m et 17m. Le climat y est océanique. La CUD est finement irriguée par l'Autoroute A16/E 40, longeant la Côte d'Opale et se poursuivant sur la Belgique et l'Angleterre. L'accès vers Lille est également facilité par l'A25. Le transport ferroviaire est dense et rapide vers Paris, et Lille (TGV, TER), tout comme le réseau maritime vers l'Angleterre.

« **Dunkerque ?!** Mais qu'est-ce que tu vas faire 3 mois à Dunkerque ?! » me demandait-on surpris, pour ne pas dire désolés. Cette année mon lieu de terrain marquait les esprits, suscitait presque de la compassion sans que ce soit même le fruit d'un jugement direct.

« C'est là où il y a Arcelor Mittal, hein ? » s'interroge ma mère, illustrant parfaitement la perception des uns et des autres du territoire dunkerquois. Je lui réponds par l'affirmative, avant de préciser, un peu naïvement : « Enfin, d'ailleurs ce n'est pas vraiment Dunkerque... je vais à Grande-Synthe, c'est une ville de 20 000 habitants juste à côté ».

Changement de ton, retournement de situation. Ma mère, accompagnatrice en moyenne montagne, adepte de mouvements écologistes voire de la France Insoumise, lectrice de *Libé*<sup>1</sup> et du Monde, rayonne au bout du fil : « Tu vas étudier Grande-Synthe ?! Comment il s'appelle le Maire déjà, Carême quelque chose, non ? Ah mais c'est super ! Je suis bien contente pour toi »... aiguisant ainsi mon intérêt pour cette ville, ce territoire, dont je l'admets, je n'avais jamais entendu parler.

<sup>4</sup> Habitat en chiffres Flandres Dunkerque, 2017. Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandres-Dunkerque. 107p ; Chiffres 2013.

Dunkerque est la sous-préfecture du département du Nord. Lille, la préfecture, est le centre de décision et de polarisation économique et démographique. La Communauté urbaine de Dunkerque intègre le Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) Flandres Dunkerque, ainsi que d'importantes dynamiques transfrontalières (Angleterre, Belgique ; Projet Interreg<sup>5</sup> franco-belge).

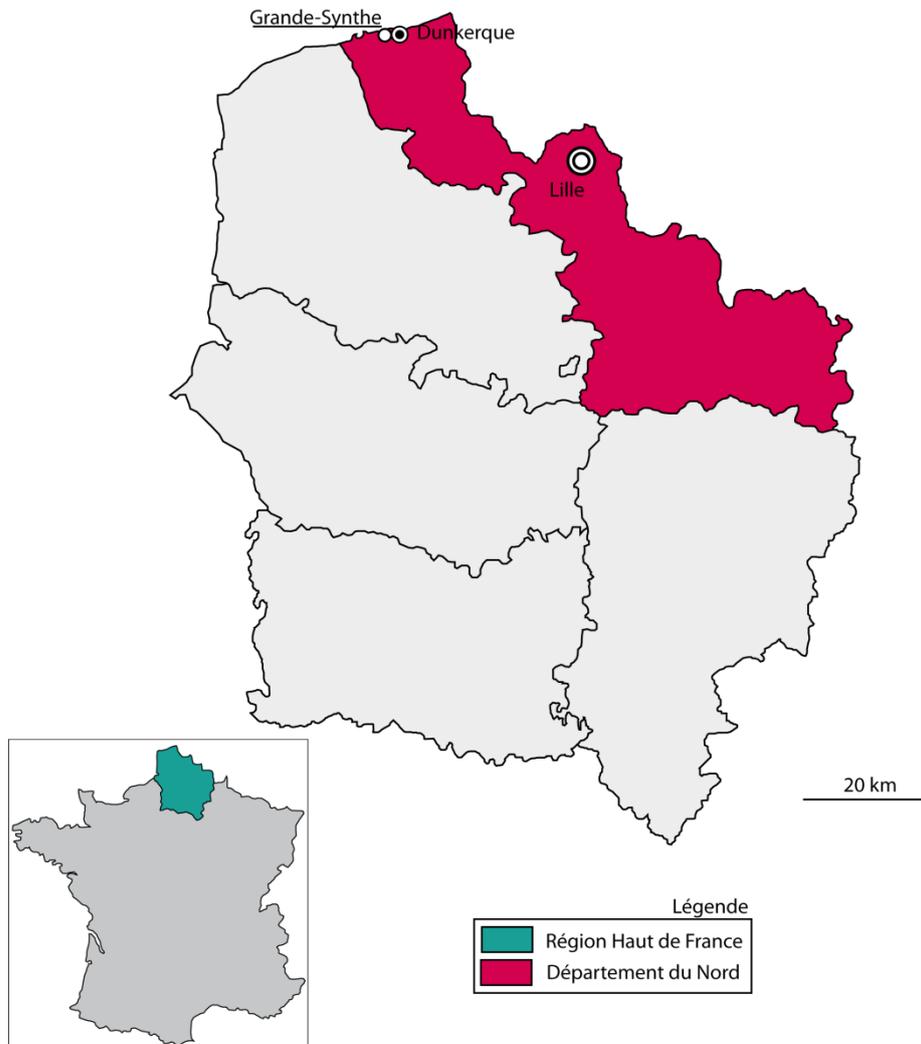


Figure 1: Localisation de la ville de Grande-Synthe (59) (Source : L. Clochey)

Grande-Synthe (Figure 1) était l'une des 12 communes à s'associer en 1968 pour former la Communauté urbaine de Dunkerque. Riche de 23 406 habitants en 2014, pour une superficie de 21,4 km<sup>2</sup>, elle est située sur la partie occidentale de la CUD et en est la deuxième ville la plus peuplée après Dunkerque (89 160 habitants)<sup>6</sup>. Grande-Synthe polarise surtout une

<sup>5</sup> Programme de coopération transfrontalière

<sup>6</sup> Source Insee, recensement 2014. Site de l'Insee, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59271>, consulté le 10/07/17

part importante des emplois de la Zone d'emploi de Dunkerque (Tableau de bord de l'emploi, AGUR<sup>7</sup>) et une identité bien à elle.

## ***2. De la terre maraîchère à la première plateforme industrialo-énergétique d'Europe<sup>8</sup> : composantes économiques***

### ***a. Des origines agricoles et halieutiques au complexe industriel.***

L'actuelle ville de Grande-Synthe est construite sur d'anciens marécages, qui bordaient une large partie du littoral. L'assèchement de ces derniers en vue d'une exploitation agricole des terres commence dès le Vème siècle, pour voir naître au XIIème siècle la technique des wateringues<sup>9</sup>, toujours utilisée de nos jours (Neuveille & Miller, 1990). Les conditions de circulation par voie terrestre restant néanmoins difficiles, des transports par canaux se développent. Le port de Dunkerque prend de l'importance, Louis XIV décide d'établir sur le dunkerquois une colonie de la marine royale, imposant aux paysans locaux de « bénéficier de l'usufruit de terres transmissibles à leurs enfants sous conditions de faire partie des classes de la marine royale » (Neuveille & Miller, 1990). La pêche s'intensifie sur le territoire dès le milieu du XIXème, lui donnant un nouvel essor. Les hommes partent alors pendant de nombreux mois, pendant que les femmes pratiquent des activités de pêche à pied. Le hareng devient une tradition du littoral, la pêche s'ancre dans la culture locale.<sup>10</sup> Les marins pêcheurs maintiendront par ailleurs de nombreux privilèges jusqu'à l'arrivée de l'industrie lourde sur le territoire. En 1954, Grande-Synthe abritait 70 exploitations agricoles cultivant sur une terre sablo-argilo-limoneuse réputée riche (« *Le gâteau* » (Jean-Christophe Lipovac<sup>11</sup>)) du blé, de l'orge, de l'avoine et de la chicorée<sup>12</sup>, principalement. Sur le plan industriel, la région Nord/Pas-de-Calais bénéficiait simplement de l'apport de secteurs ancrés de longue date sur le territoire (textile, charbon).

---

<sup>7</sup> Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandres-Dunkerque

<sup>8</sup> Titre de rubrique du site Energie2020 Pôle d'excellence régional <http://energie2020.fr/lenergie-en-npdc/dunkerque-premiere-plateforme-industrialo-energetique-deurope/>, consulté le 10/07/17

<sup>9</sup> « Dans les Flandres, ensemble des travaux d'assèchement des terres situées au-dessous du niveau de la mer; réseau de canaux de drainage mis en place dans le cadre de ces travaux » Site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : <http://www.cnrtl.fr/definition/wateringue>, consulté le 11/07/17.

<sup>10</sup> Site de France Bleu, « Du hareng à la banane, la belle histoire du port de Dunkerque » : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/du-hareng-la-banane-la-belle-histoire-du-port-de-dunkerque-1459331024> consulté le 12/07/09

<sup>11</sup> Jean-Christophe Lipovac est le conseiller technique Développement Durable Ville en Transition de la Ville de Grande-Synthe

<sup>12</sup> Site Le Phare dunkerquois, « Grande-Synthe : en 1954, la commune comptait 70 exploitations » : <http://www.lepharedunkerquois.fr/dunkerque/grande-synthe-en-1954-la-commune-comptait-70-exploitations-ia683b0n183586>, consulté le 12/07/17.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'heure est à la reconstruction économique. L'Etat (DATAR) fait le choix de la création de « pôles de croissance » (Perroux, 1995 in Laperche et al, 2011) et définit des grands projets de réaménagement du territoire. L'objectif est alors de réduire la concentration des activités économiques (et politiques) en région parisienne (Gravier, 1947 in Laperche et al, 2011), et d'inscrire l'industrie française dans des dynamiques internationales (divisions de la production ; meilleure compétitivité) (Laperche et al, 2011). L'accent est ainsi mis sur la littoralisation d'industries lourdes. Deux zones industrialo-portuaires (ZIP) « forcées, décidées et construites de toutes pièces par l'Etat » (Laperche et al, 2011) spécialement axées sur la sidérurgie émergent alors : Dunkerque en 1963, et Fos-sur-Mer en 1968. La localisation est favorable à l'importation de matières premières (charbon, fer) devenue meilleur marché que celle extraite en Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine, et à l'exportation, le tout à une échelle nationale et internationale. Dunkerque est également une cible de choix du fait que sont privilégiées les zones « en crise dans le but de rééquilibrer les niveaux de développement » (Laperche et al, 2011). C'est autour d'Usinor, industrie sidérurgique dont la décision d'implantation remonte à 1956 et la construction s'échelonne de 1959 à 1962, date à laquelle la production débute, que se matérialise ce complexe sidérurgique et métallurgique de 450ha. L'Etat facilite l'implantation (subvention, impôt, installation d'entreprises publiques, logistique) (Laperche et al, 2011), qui bénéficie également de la présence de chantiers navals (sur le territoire depuis 1898) auxquels viennent s'ajouter des sociétés fournisseuses d'énergie et d'hydrocarbures (Laperche et al, 2011). Une filière pétrochimique s'établit et par effet d'entraînement, d'autres industries, motivées par la situation géographique de Dunkerque et peu liées à la filière métallurgique et sidérurgique s'installent également sur le territoire (Laperche et al, 2011) (agroalimentaire, cimenterie, Petites et Moyennes Entreprises (PME) sous-traitantes ou autonomes).

Le complexe s'étend sur 7km<sup>2</sup> de littoral, coupant l'accès à la mer du Nord pour les communes concernées (Grande-Synthe, Dunkerque, Fort-Mardyck, Loon-Plage). Cette surface a été en partie gagnée sur la mer, et entre principalement en concurrence directe avec le foncier agricole majoritaire à l'époque. « À partir des années 1960, les fermiers sont expropriés pour laisser la place aux usines. Ils recevaient une compensation financière. » raconte Jean-Pierre Muyls, ancien maraîcher Grand-Synthois et historien.<sup>13</sup> Il précise par

---

<sup>13</sup> Site Le Phare dunkerquois, « Grande-Synthe : en 1954, la commune comptait 70 exploitations » : <http://www.lepharedunkerquois.fr/dunkerque/grande-synthe-en-1954-la-commune-comptait-70-exploitations-ia683b0n183586> , consulté le 12/07/17.

ailleurs que si l'agriculture connaissait déjà une crise économique dans les années 50, permettant seulement aux grosses exploitations de s'en sortir, l'arrivée de l'industrie catalyse son déclin : « le prix fixé [...] ne leur permettait pas de reprendre une exploitation de même taille ». « Ils devaient se réapproprier une nouvelle terre et changer de culture. Ils devaient souvent attendre l'équivalent d'un bail, soit neuf ans, pour optimiser leur rendement, [...] [les agriculteurs] se sont accrochés. Mais très peu de fils ont repris l'exploitation familiale. Et les fermes ont fait place au développement urbain de Grande-Synthe » précise l'article.

Deux éléments ont alors majoritairement participé au façonnement de la structure politique, sociale et économique du dunkerquois : le Port de Dunkerque et le complexe sidérurgique Usinor (actuel ArcelorMittal) (Pratt, 2014). C'est particulièrement le cas au grès des crises et restructurations majeures.

Par ailleurs, cela est également valable en ce qui concerne la culture locale. Un jeune Grand-synthois natif de la ville affirme que les habitants du territoire ont « *un rapport ambigu avec leurs usines* » (B7). Au-delà des critiques relatives à la qualité de vie et à la santé, par ailleurs peu observées, « *ils y restent attachés* » complète-t-il. L'industrie trouve même sa place dans les chants du carnaval de Dunkerque, événement culturel majeur du territoire : « La fumée de nos usines nous rend tous tuberculeux. On s'en fout, on a bonne mine, on est des carnavales !<sup>14</sup> ». Héritage d'une culture halieutique, le carnaval reste marqué par cette dernière. L'agriculture en revanche n'y a pas sa place. Aucune expression culturelle du monde agricole n'a d'ailleurs été observée à Grande-Synthe et dans le dunkerquois lors de la période d'enquête de terrain.

#### b. *ArcelorMittal, clef de voute de l'écosystème industriel*

L'implantation du complexe industriel mobilise une main d'œuvre importante. « Au tout début on devait être environ 1 500 sur le site [incluant les salariés d'Usinor et du chantier] »<sup>15</sup> témoigne Léon Berthe, président du Musée de la sidérurgie à Grande-Synthe. Puis s'en est suivit une vague de recrutement massive : « L'usine embauchait une centaine de personne par semaine, et le travail était tellement facile à trouver que certains se permettaient de refuser

---

<sup>14</sup> Site de Nord Escapade, « Carnaval, musiques et chansons du carnaval » : <https://nord-escapade.com/musiques-et-chansons-du-carnaval-de-dunkerque/>, consulté le 15/08/17

<sup>15</sup> Site de La Voix du Nord, « ArcelorMittal, le géant de l'acier, domine plus de 450hectares » : <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fgrande-synthe-arcelormittal-le-geant-de-l-acier-ia17b47594n3083062>, consulté le 12/07/17

pour aller bosser ailleurs ! » complète-t-il. L'usine, qui change de nom au gré des acquéreurs (1962 Usinor, 1988 Sollac, 2005 Arcelor, 2006 ArcelorMittal) a ainsi employé jusqu'à 13 500 personnes. Aujourd'hui, le nombre d'employés s'élève à 3 500. Ces dix dernières années 1 400 emplois ont été perdus dans la sidérurgie (Jean-Christophe Lipovac<sup>16</sup>).

Début des années 2000, l'Agence d'Urbanisme de la région Flandre Dunkerque (AGUR) se donne pour mission d'objectiver le lien entre le complexe industriel et le territoire dunkerquois. En 2009, l'AGUR édite alors sa première Toile Industrielle®, offrant une vision territoriale et schématique des relations entre les entreprises du territoire et avec les marchés nationaux et internationaux auxquelles elles sont connectées (Figure 2).

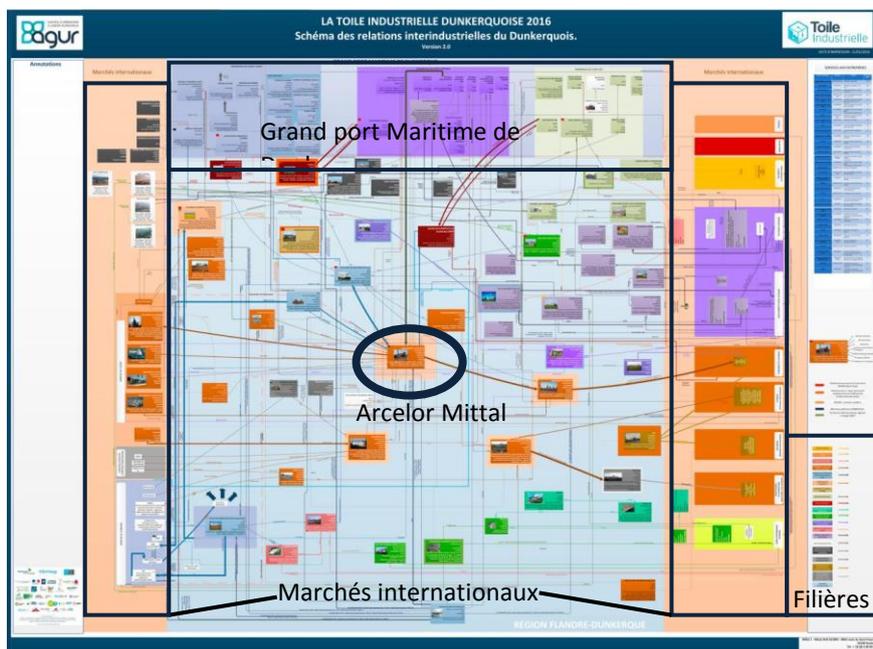


Figure 2: La Toile industrielle annotée, version 2016 (Source : <http://www.urbislemag.fr>)

Les échanges matérialisés sont avant tout des flux de matières, logistiques ou contractuels. La Toile met par ailleurs en évidence la présence d'une multitude d'entreprises de taille importante, qui polarisent l'emploi local. Elle met donc avant tout en lumière les relations structurantes au sein de la filière et un ancrage de l'économie circulaire, modélisant ainsi l'impact d'une éventuelle délocalisation, de grands groupes particulièrement, sur l'écosystème industriel.

Jean-François Vereecke, docteur en économie et directeur général adjoint de l'AGUR, nous illustre la présentation de la Toile : « *Ce que montre cet exemple [Renault] c'est que les*

<sup>16</sup> Jean-Christophe Lipovac est le conseiller technique Développement Durable Ville en Transition de la Ville de Grande-Synthe

*entreprises ne sont pas des établissements que l'on met sur un territoire, qui vont faire travailler des gens et quelques sous-traitants autour, et que si on supprime l'entreprise elle a juste un impact sur ces petits éléments. Non, une entreprise s'inscrit dans des échanges plus profonds avec ses partenaires locaux ». « Ce qui ressort surtout, c'est le rôle central d'ArcelorMittal... je vous mets au défi d'arrêter ArcelorMittal et de regarder les conséquences en chaîne sur tout l'écosystème industriel, c'est énorme, c'est pratiquement les trois-quarts qui sont concernés. Et qui ne pourraient pas rebondir »* précise-t-il avant de ponctuer son propos d'exemples (80% des débouchés d'Air liquide, 75% de l'eau industrielle, etc.). De cette compréhension du tissu industriel dunkerquois se dessine des scénarios d'anticipation, plutôt inquiétants : *« Cette épée de Damoclès, elle est là, rien ne nous dit qu'Arcelor demain va quitter le territoire, va fermer mais rien ne nous dit que la production va se poursuivre, on en sait rien. [...] néanmoins ce qu'on sait c'est qu'il y a ce risque »* complète J-F Vereecke. Au gré de ses mises à jour, la Toile a déjà pu illustrer l'impact considérable qu'a eu sur le territoire la fermeture de la raffinerie Total en 2008. Dunkerque reste aujourd'hui la plus grande plateforme industrialo-énergétique d'Europe<sup>17</sup>. L'industrie fournit 15 702 emplois directs sur la zone d'emploi de Dunkerque en 2013 (Repères stratégiques pour les Etats Généraux de l'Emploi Local (EGEL,2015, AGUR) principalement pour la sidérurgie (5 118).

### *c. Grand Port maritime de Dunkerque*

L'activité commerciale (pêche) du port de Dunkerque débute principalement au XVIII<sup>ème</sup><sup>18</sup> et après la Première Guerre mondiale. Il possède par ailleurs une longue histoire militaire<sup>19</sup>. La première darse est inaugurée en 1880<sup>20</sup>, les usines s'installent début XX<sup>ème</sup> siècle. En 1958 s'amorce une importante extension des infrastructures portuaires, en parallèle du développement des usines sidérurgiques.<sup>21</sup> Le port de Dunkerque devient Port autonome en

---

<sup>17</sup> Titre de rubrique du Site Energie 2020 Pôle d'excellence régionale : <http://energie2020.fr/lenergie-en-npdc/dunkerque-premiere-plateforme-industrialo-energetique-deurope/>, consulté le 10/07/17

<sup>18</sup> Site de la Ville de Dunkerque, « L'histoire de Dunkerque : Frise chronologique de 498 à 1968 » : <https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/histoire-patrimoine/lhistoire-de-dunkerque/frise-chronologique-de-498-a-1968/> , consulté le 12/07/17

<sup>19</sup> Site de France Bleu, « Du hareng à la banane, la belle histoire du port de Dunkerque » : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/du-hareng-la-banane-la-belle-histoire-du-port-de-dunkerque-1459331024> consulté le 12/07/09

<sup>20</sup> Site de la Ville de Dunkerque, « L'histoire de Dunkerque : Frise chronologique de 498 à 1968 » : <https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/histoire-patrimoine/lhistoire-de-dunkerque/frise-chronologique-de-498-a-1968/> , consulté le 12/07/17

<sup>21</sup> Site du Port de Dunkerque « Présentation du port, histoire du port, fin du XX<sup>ème</sup> siècle » : <http://www.dunkerque-port.fr/fr/presentation/histoire-port-dunkerque-fin-20eme.html>, consulté le 12/07/17

1966, Grand Port Maritime de Dunkerque<sup>22</sup> en 2008. « A la différence de Fos-sur-Mer qui est le port de Marseille, Dunkerque est d'emblée isolée de son hinterland. En conséquence, Dunkerque n'a pas pu créer de synergies économiques entre entreprises et institutions pour créer des « effets d'agglomération endogènes » (Fujita & Mori, 1996 in Laperche et al, 2011) conséquents au sein de la région Nord/Pas-de-Calais, » (Laperche et al, 2011). Le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) se veut d'ailleurs « *Port partenaire en termes d'économie régionale, à l'aide de nombreux partenariats au niveau local [CUD, Université du Littoral Côte d'Opale, AGUR, Pole Eurénergie, etc.]* » (Éric Lejeune, Chargé Développement Durable GPMD). A l'heure actuelle, le port possède 6000ha de foncier, dont 3000ha aménagées (Annexe 2) sur lequel il abrite le complexe industriel. Le GPMD est un nœud multimodal (trafic routier, ferroviaire), dont l'ampleur n'est plus à démontrer (Figure 3).



**Figure 3:** Palmarès d'un port à rayonnement européen et mondial (Source : <http://cap2020-dunkerque.fr/>)

d. *Le chômage, bête noire du dunkerquois. L'emploi polarisé par l'industrie et les grosses entreprises*

Le secteur public représente 32,3% de l'emploi total dans le dunkerquois. ArcelorMittal représente une part importante, alors que celle de la Commune de Grande-Synthe reste non négligeable (Figure 4).

<sup>22</sup> Consistant simplement à une modification de gouvernance (Directoire, Conseil de Surveillance, Conseil de Développement) et recentrage des missions pour une meilleure réactivité des établissements portuaires. Site du Port de Dunkerque « Présentation du port, Création du Grand Port Maritime de Dunkerque » : <http://www.dunkerque-port.fr/fr/presentation/grand-port-maritime-dunkerque.html> , consulté le 12/07/17

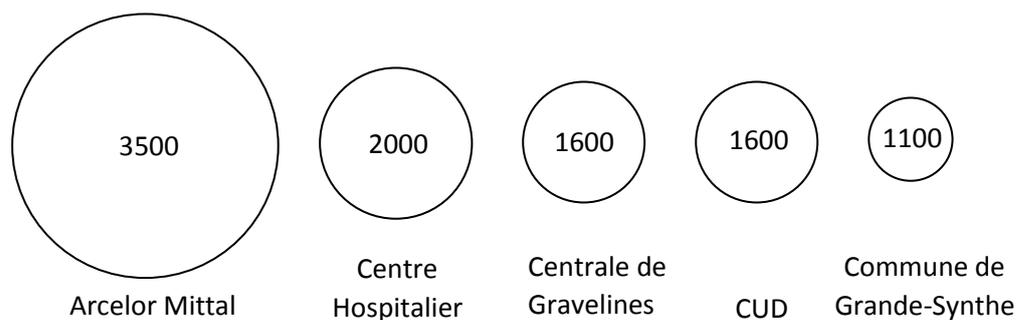


Figure 4: Principales structures d'emploi public du Dunkerquois (en nombre d'emplois) (Source : L. Clochey)

Pour le secteur privé (Figure 5), les établissements de plus de 100 salariés ne représentent que 1% des établissements, mais polarisent 44% des salariés de la zone d'emploi de Dunkerque (EGEL). L'emploi privé est réparti est dominé par l'industrie et réparti suivant la figure suivante.

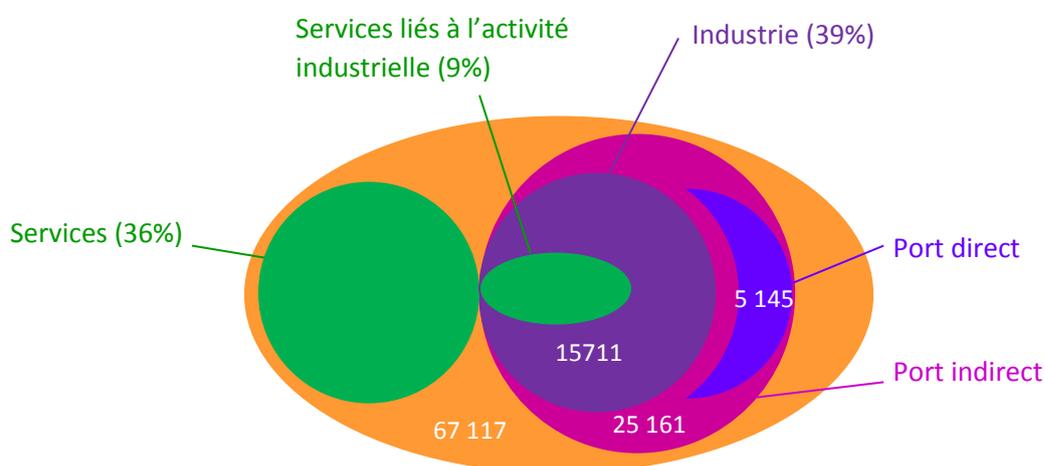


Figure 5: Répartition par secteur de l'emploi privé local (Source : L. Clochey)

De manière globale, le dunkerquois s'inscrit dans les métropoles à diversification économique moyenne, qui voient le nombre d'emplois baisser entre 2007 et 2012 (-0.08 à -0.033) (Observ'Agglo, 2016). Le tableau de bord de l'emploi, édité par l'AGUR décrit une baisse importante de 3,3% de l'effectif d'emplois salariés privés (hors agriculture) dans la zone d'emploi de Dunkerque entre 2008 et 2016 (67 117). Le nombre d'établissements employeurs diminue d'ailleurs depuis 2008. Seul le secteur des services est en augmentation en termes d'effectifs ces dernières années, alors que le nombre d'établissements créés cible avant tout le secteur en lien avec l'industrie et le port (EGEL, 2015).

L'industrie et le port polarisent ainsi l'activité économique locale, et ce par le biais de grosses entreprises, publiques mais surtout privées. Si l'on considère que l'ensemble de ces

activités sont particulièrement sujettes aux fluctuations de l'économie mondiale et à la compétition internationale et nationale qui en découle, peu d'emplois sont ainsi non délocalisables (services, construction, tourisme qui représentent actuellement 2,2% de l'emploi total). La menace de délocalisation est particulièrement importante si l'on considère par ailleurs que 44,7% des emplois industriels sont contrôlés par des groupes étrangers (EGEL, 2015), alors les sièges sociaux de la plupart des établissements (français et étrangers) sont généralement situés en dehors du territoire, auquel les entreprises peuvent donc être peu attachés (Arnaud Declunder, Directeur d'Entreprendre Ensemble<sup>23</sup>).

Sans compter qu'au-delà de l'emploi, la situation économique du dunkerquois préoccupe par son taux de chômage. Il est supérieur à la moyenne nationale de 3 points (12,1 > 9,9) en 2014 (EGEL, P57). Avec une augmentation très nette entre 2008 et 2014 (+47% de chômeurs de longue durée, +26% de chômeur de très longue durée, EGEL, 2015). La situation est d'autant plus inquiétante si l'on considère que la courbe du chômage ne suit pas les variations de l'emploi (inadéquation offre/demande, qualification, pourvu par personne hors territoire, etc.). Une part des faiblesses du territoire se lit fortement dans de nombreuses composantes socio-économiques. Le dunkerquois possède très peu de cadres (EGEL, 2015) (9% parmi les actifs résidents), et professions intellectuelles supérieures (Observ'Agglo, 2016) Le niveau d'étude est plus bas que le niveau français moyen, surtout en ce qui concerne les femmes où 45% des femmes de plus de 15 ans n'ont aucun diplôme et ne sont plus scolarisées. Les personnes à haut niveau de qualification ont d'ailleurs tendance à quitter le territoire ou à être déclassés (Observ'Agglo, 2016). L'emploi revient d'ailleurs comme la raison principale de départ potentiel des étudiants Dunkerquois. Une part des chômeurs est par exemple captée par la Belgique. Les jeunes connaissent dans le dunkerquois plus de difficultés d'accès et de maintien dans l'emploi : 24% des 15-29 ans ne sont ni à l'école ni au chômage, et sans activité (Observ'Agglo, 2016). Il en est de même pour les femmes : 50% d'entre elles seulement travaillent, et la féminisation des emplois est faible, particulièrement dans le secteur industriel (Observ'Agglo, 2016). Nombreuses sont à temps partiel (38%). Les séniors (50 ans et plus) deviennent, comme dans le reste de la France, plus vulnérables également, avec un nombre de demandeurs d'emplois ayant doublé depuis la crise de 2008 alors que celui des jeunes décroît légèrement (Observ'Agglo, 2016 ; EGEL, 2015).

A Grande-Synthe, les tendances suivent la même trame, avec une légère accentuation négative. Le taux de chômage y atteint 29,2% pour les 15-64 ans, 68,4% des actifs sont

---

<sup>23</sup> Entreprendre ensemble est une structure d'insertion sociale et professionnelle présente sur le Dunkerquois

ouvriers ou employés, alors que seulement 4,5% sont cadres ou possèdent une activité intellectuelle supérieure. Le taux d'emploi des femmes est seulement de 37,2% (contre 53,3% pour les hommes) et les niveaux de formation sont moins élevés que dans le reste de la CUD.<sup>24</sup>

#### e. *Qu'en est-il de l'agriculture ?*

Au-delà des emplois industriels agroalimentaires polarisés par des grosses entreprises (Lesieur, Coca, usine biocarburant, etc.), l'agriculture possède dans le contexte économique du dunkerquois une place largement négligée, pour ne pas dire négligeable. Le secteur agricole ne fait que très peu l'objet d'un traitement par les Etat Généraux de l'Emploi, notamment par l'AGUR. Il n'est aucunement mentionné dans l'ensemble des statistiques sectorielles citées ci-dessus.

Il en ressort que l'emploi agricole mobilise en 2010 2 200 actifs sur le territoire du SCoT Flandres-Dunkerque (CUD, CC Hauts de Flandres). A Grande-Synthe les établissements agricoles représentent 0,6% des 800 établissements actifs de la ville<sup>25</sup>. La CUD est axée à 86% sur de la production végétale (maraichage, horticulture (Rosendaël)). Il s'agit principalement de polyculture, avec trois productions majeures (volume et nombre d'exploitation) : les pommes de terre, le lin, les céréales (50% de la surface agricole utile). Le rendement dans le dunkerquois est supérieur à la moyenne française (Diagnostic agricole SCoT, 2016). Le territoire est marqué par un littoral largement artificialisé (zone industrialo-portuaire à l'ouest, résidentielle à l'est) alors que l'arrière-pays reste majoritairement agricole (Annexe 3). Sur le plan foncier, les terres agricoles restent abondantes (60% du foncier total de la CUD). Elles sont situées principalement du côté sud de l'A16.

Beaucoup ont été expropriées dans le processus de développement du port, qui comprend encore 2500 ha de foncier disponible, pour l'instant alloué aux agriculteurs (Éric Lejeune ; Diagnostic agricole SCoT, 2016). Les agriculteurs de la CUD ressentent à 42% une pression foncière, à 26% une pression environnementale<sup>26</sup> (zonage). Sont ainsi perdus chaque année 178ha de Surface Agricole Utile, 27 exploitations et 63 actifs (RGA 2010, EGEL). Entre 1979 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 64% sur la CUD (-58% des

---

<sup>24</sup> Site de l'Insee « Comparateur de territoires, Commune de Grande-Synthe 59271 » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59271> , consulté le 14/07/17

<sup>25</sup> Site de l'Insee « Comparateur de territoires, Commune de Grande-Synthe 59271 » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59271> , consulté le 14/07/17

<sup>26</sup> Pressions exercées sur la ressource foncière soit par l'urbanisation ou la délimitation de zones à intérêt environnemental, à préserver.

exploitations) (Mathilde Joseph, Service Stratégie CUD ; Diagnostic agricole SCoT, 2016). Il existe par ailleurs peu de friches agricoles exploitables dans la CUD (Mathilde Joseph, Service stratégie CUD) et le prix du foncier est élevé.

Les exploitations restent majoritairement familiales, masculines et d'une taille importante (36% de moins de 20ha). Le nombre d'emploi y est faible (3 à 3,5 emplois pour 100ha cultivés) (Mathilde Joseph, Service Stratégie CUD). Par ailleurs, alors que 30% des agriculteurs sont proches de la retraite, les exploitations dunkerquoises connaissent le problème généralisé de la non-succession : le territoire compte 10 installations par an, majoritairement dans le cadre familial, particulièrement du fait des coûts de reprise d'exploitations de grande taille et à forts investissements (EGEL,2015). L'agriculture emploie tout de même une main d'œuvre peu qualifiée, le territoire se définit classiquement comme un territoire d'insertion, dans laquelle l'agriculture est un secteur faiblement mobilisé mais existant (Arnaud Declunder, Entreprendre Ensemble).

Les exploitations sont essentiellement tournées vers des filières longues, seulement entre 10 et 30% des exploitations sont investies dans un circuit court de commercialisation au sein de la CUD. 72% des agriculteurs de la CUD déclarent avoir une activité à pratique raisonnée, alors que l'on recense 13 exploitations en agriculture biologique dans le dunkerquois, 3 labélisées sur la CUD. L'activité économique de l'exploitation tend légèrement vers la diversification (26% des chefs d'exploitation pluriactifs, conjoints qui tendent à travailler en dehors de l'exploitation) : activités d'accueil à la ferme (5%)- La production d'énergie (2%) - La prestation de services (EGEL, 2015).

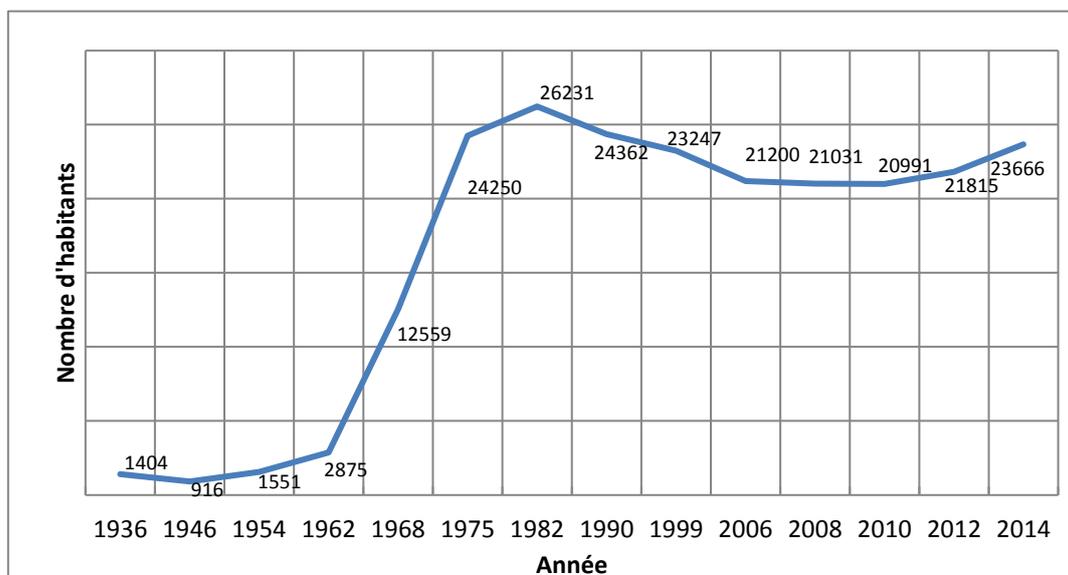
### ***3. Boom démographique, mixité et aménagement urbain : composantes sociales et culturelles***

#### ***a. Grande-Synthe, ville champignon.***

Le boom démographique (Figure 6) qui découle de l'implantation du complexe industrialo-portuaire engendre la construction rapide d'une cité dortoir, parfois même surnommée « Usinorville »<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Site de la Voix du Nord « Ces maires qui ont marqué l'Histoire : René Carême a transformé « Usinorville » » ; <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fces-maires-qui-ont-marque-l-histoire-rene-careme-ai17b47594n1888845> , consulté le 19/07/17



**Figure 6:** Evolution de la population Grand-Synthoise de 1936 à nos jours (Source personnelle : Base Cassini EHESS, INSEE)

Le Grande-Synthe rebâti d'après-guerre est alors ébranlé pour répondre à la demande : « *Ils ont construit les immeubles à la pelle, des grandes allées, sur un chemin de grue comme on dit, on construit de part et d'autre de la grue, on avance la grue, on construit* » raconte Jean-Christophe Lipovac. « *Mais c'était pas une ville, c'étaient des logements* » complète-t-il à propos d'une Grande-Synthe devenue ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité), alors sans trottoirs, sans commerces, sans services, parfois même désignée comme « Le Far-West » (Ville de Grande-Synthe, 1990). Une ville peu à peu alors se forme, quartier par quartier. L'Albeck et ses blocs, Europe et Saint-Jacques, le Courghain puis le Moulin (Annexe 4).

b. « *On n'est pas des lapins* » : émergence d'une considération environnementale et sociale, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie

Construits dans la rapidité les immeubles regorgent de malfaçons. Au-delà de l'isolation thermique et hydrique « *les ouvriers faisaient les 3/8 il fallait au moins des pièces insonorisées pour qu'ils puissent se reposer la journée* » témoigne Jean Christophe Lipovac. Fin des années 70 on réalise que l'agencement urbain « *engendre des difficultés sociales* »<sup>28</sup>, génère de l'insécurité. S'amorcent alors de nombreuses vagues d'amélioration des conditions et du cadre de vie urbain pour « *corriger les erreurs du passé et [construire] un avenir, pour se projeter* » (JCL). L'Agence d'Urbanisme de la Région Flandres-Dunkerque est d'ailleurs créée en 1972.

<sup>28</sup> Site Vimeo, Bande annonce du documentaire « Urbaine Utopie » : <https://vimeo.com/151405415>, consulté le 20/07/17

En 1971, René Carême, électricien à Usinor, originaire de Meurthe et Moselle (Lorraine) devient maire de Grande-Synthe (Parti socialiste). « *Il arrive et dit « On est pas des robots, on est pas des machines, on a le droit à des services, on a le droit d'avoir un peu de nature » [et] lance les premières réhabilitations* » (Jean-Christophe Lipovac). En 1972, Grande Synthe double ses impôts locaux pour développer services et équipements socio-culturels. La première Zone à Urbaniser en Priorité voit le jour. L'Etat engage en 1977 les politiques Habitat et vie sociale (1977-1981), visant la rénovation d'« une cinquantaine de grandes cités HLM dégradées » (David, 2001) résultant de la vague de construction massive de logements des 30 Glorieuses, dont Grande Synthe. La seconde vague d'urbanisation (Courghain, Moulin mi-années 70) sera également plus douce, et respectueuse du cadre naturel (et patrimonial).<sup>29</sup> La Zone d'Aménagement Concerté du Courghain est définie en 1981. Dès 1982, dans le cadre de la politique Développement Social des Quartiers et d'une volonté générale d'amélioration de l'espace public appuyée par le ministère de l'Equipement<sup>30</sup>, l'Etat donne de l'argent pour raser les immeubles mal faits, dédensifier l'espace urbain (926 habitants/km<sup>2</sup>) en les remplaçant par des parcs. L'Albeck, quartier populaire rattaché à Grande-Synthe en 1973 par référendum populaire est au cœur de cette politique. « *On était déjà dans cette idée de renaturaliser la ville, de remettre de la nature en ville* » explique Jean-Christophe Lipovac<sup>31</sup>. L'explication principale étant que René Carême, originaire d'une région de l'est fortement boisée (Lorraine) regrettait l'absence de « poumon vert »<sup>32</sup> à Grande-Synthe : « *ils arrivent ici c'est le polder<sup>33</sup> et y a pas un arbre sur le secteur. Donc il fait cet écran vert [entre la ville et l'usine], 10m de large sur 3,5km, une véritable ceinture verte* » (JCL) dès le début de son mandat. Il décide de la plantation d'une forêt de 120ha autour du lac artificiel du Puythouck au sud-est de la ville, creusé lors de la création de l'autoroute. Elle fait aujourd'hui 173 hectares et est classée Réserve Naturelle Régionale. Dès le milieu des années 90, la Ville de Grande-Synthe s'engage dans la gestion différenciée des espaces verts<sup>34</sup>, qui se généralise à l'échelle de la ville dès 2005. Grande-Synthe obtient en 1991 4 fleurs et le Grand prix national

---

<sup>29</sup> Site de la Ville de Grande-Synthe, Histoire, « A Grande-Synthe hommes et arbres ont dû reprendre racine » : <http://www.ville-grande-synthe.fr/ville-durable/decouvrir-grande-synthe-2/histoire/> , consulté le 19/07/17

<sup>30</sup> Site d'Urbanisme.fr, Questions à la politique de la Ville : <https://www.urbanisme.fr/questions-a-la-politique-de-la-ville/dossier-380> , consulté le 19/07/17

<sup>32</sup> Site de la Ville de Grande-Synthe, Histoire, « A Grande-Synthe hommes et arbres ont dû reprendre racine » : <http://www.ville-grande-synthe.fr/ville-durable/decouvrir-grande-synthe-2/histoire/> , consulté le 19/07/17

<sup>33</sup> Terre gagnée sur la mer, plus rarement sur des eaux intérieures (lacs, marais, etc.), endiguée, drainée et mise en valeur. (Source : Larousse).

<sup>34</sup> La Gestion Différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écologique. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville avec des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Elle crée de nouveaux types d'espaces plus libres correspondant à une utilisation contemporaine aux fonctions plus variées" ( source : Mission Gestion Différenciée). <http://www.gestiondifferenciee.org/spip.php?article14>

du fleurissement. A l'heure actuelle, 95% des habitants vivent à moins de 300m d'espaces verts ou naturels, et la ville bénéficie de 127m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant. L'ensemble (pieds d'immeubles inclus) est géré par la Ville de Grande-Synthe.

Dès les années 82-83 les lois de décentralisation confèrent des compétences aux collectivités territoriales, réduisant le pouvoir de l'Etat en matière d'urbanisme. Après les vagues successives d'expérimentation DSQ dans lesquelles s'intègrent Grande-Synthe, treize contrats de ville sont signés à titre expérimental en 1989. Ils s'inscrivent dans le plan X de la politique de la ville (pluralité des niveaux d'intervention (quartier, commune, agglomération) et d'actions (économie, social, culture, éducation, sports, loisirs). L'accent est mis sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les missions locales sont créées. Sur le plan social, il est dit que Grande-Synthe aurait mis en place son propre Revenu Minimal d'Insertion (RMI) avant que celui-ci ne soit mis en place à l'échelle nationale en 1998. La démocratie participative y prendrait racine dès les années 80, notamment au travers d'actions de fleurissement entre autres. Dès la fin des années 90, Grande-Synthe fait l'objet de délimitation géographique prioritaire (quartiers Albeck et Europe principalement) : zones urbaines sensibles (ZUS), zones de redynamisation urbaine (ZRU) et zone d'éducation prioritaire (ZEP), dans l'objectif de « relancer l'activité économique et l'emploi dans les territoires sélectionnés<sup>35</sup> ». Il semble que Grande-Synthe trouve ensuite une place dans l'ensemble des projets urbains déployés à l'échelle nationale en territoires en difficultés entre 1991 et 2001 (Grands Projets Urbains (GPU), Contrats de Ville), bien qu'aucune source d'information le confirmant n'ait été trouvée. En 2006, Grande-Synthe signe une convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour la réhabilitation complète du quartier du Courghain. Des DSQ à l'ANRU, Grande-Synthe devient alors un « *laboratoire de toute l'Histoire de la politique de la ville* » (Jean Christophe Lipovac).

Les difficultés économiques et sociales y semblent alors notables. Actuellement, Grande Synthe bénéficie d'un zonage Quartier prioritaire d'intérêt national du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (bleu klein), Zone Urbaine Sensible (ZUS- rouge) et Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs-indigo), ciblant l'accès à l'emploi, le développement économique, l'amélioration du cadre de vie, la citoyenneté, la prévention de la délinquance, la santé<sup>36</sup> (Figure 7)

---

<sup>35</sup> Site Data gouv.fr, ZUS, ZRU, ZFU : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/zus-zru-et-zfu-ods/> , consulté le 30/08/17

<sup>36</sup> Site du Système d'information géographique de la politique de la ville, Contrats urbains de cohésion social (Cucs) : <https://sig.ville.gouv.fr/page/45> , consulté le 30/08/17

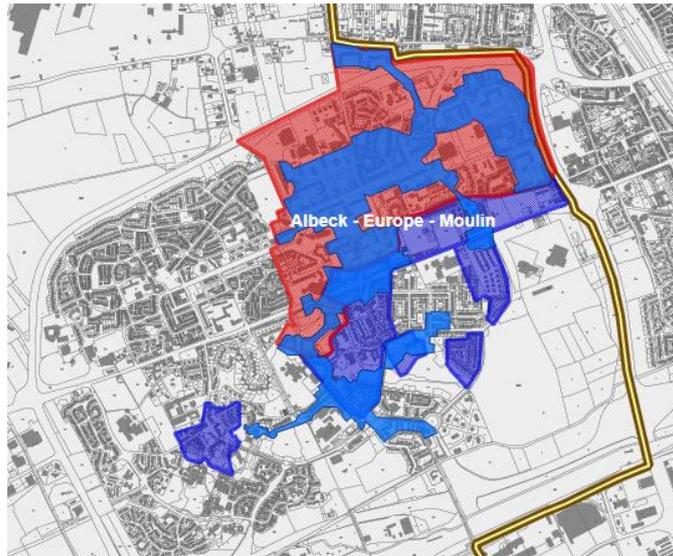


Figure 7: Zonage des quartiers Grand-Synthois en difficulté  
 (Source : <http://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/5927138>)

En termes de délinquance, les principaux crimes et délits de Grande-Synthe et environs concernent les vols et dégradations (63%) suivit des violences aux personnes (21%). Le nombre de violences aux personnes reste supérieur à la moyenne nationale, régionale et départementale (10.3‰ contre 9‰ approx.) Le nombre de vols et dégradations y est également supérieur aux chiffres départementaux et régionaux (30‰ contre 26‰), tout comme la délinquance économique et financière (3 ‰ contre 0.1 ‰). Au-delà des chiffres, Grande-Synthe possède une mauvaise réputation en la matière. Il n'est ainsi pas rare d'entendre des propos tels que « Tu travailles à Grande-Synthe ? Ça va tu n'as pas peur ? ». Nombreux témoignent néanmoins d'une amélioration de la situation (Julian Mierzejewski, Christelle Devroe, etc.)

c. *Grande-Synthe, « une ville riche peuplée de pauvres ».*

Riche de la présence du complexe industrialo-portuaire sur son territoire, Grande-Synthe par le biais de la taxe professionnelle et de dotations diverses reversées touchait en 2009 40 millions d'euros. Ce chiffre la place au rang des villes les plus riches de France, particulièrement compte-tenu de son nombre d'habitants.

<sup>37</sup> Site du Système d'information géographique de la politique de la ville, Grande Synthe : <http://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/59271> , consulté le 12/09/17

<sup>38</sup> Site du Système d'information géographique de la politique de la ville, Grande Synthe : <http://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/59271> , consulté le 12/09/17

Paradoxalement, Grande-Synthe est une ville peuplée d'habitants précaires. En combinant revenu fiscal de référence des contribuables et niveau de chômage des villes de plus de 20 000 habitants, le Journal du Net affiche en 2010 un classement des villes les plus pauvres de France, où Grande-Synthe arrive en septième position.<sup>39</sup>

A l'échelle de la CUD, Grande-Synthe et sa commune limitrophe Saint-Pol-sur-Mer sont particulièrement touchées par la pauvreté. En juin 2017, la gazette des communes publie un article sur les inégalités dans les villes françaises de plus de 20 000 habitants. Classée dans les villes au revenu médian inférieur à 15 900 euros annuels (chiffre exact), pour un indice de Gini<sup>40</sup> de 0.22, Grande-Synthe se classe dans les villes les plus pauvres au taux d'inégalité le plus faible. Elle devient alors la ville la plus égalitaire de France, dans la catégorie « Ville pauvres égalitaires ». « L'égalité se fait par le bas : les populations démunies sont nombreuses mais surtout on y rencontre très peu de couches sociales favorisées » annonce l'article<sup>41</sup>.

La loi Solidarité et renouvellement urbains (loi SRU)<sup>42</sup> de décembre 2000 impose aux communes des grandes agglomérations un quota minimum de 20% de logements sociaux : Grande-Synthe se place en 11<sup>ème</sup> position des villes françaises comptant la part des logements sociaux la plus élevée dans sa commune (59,33 en 2013<sup>43</sup> - entre 28 et 87% en fonction des quartiers)<sup>44</sup>. Plusieurs bailleurs sociaux sont présents sur la commune, Partenord Habitat en est le principal. Damien Carême illustre ce chiffre comme une des conséquences directes de ce qu'a apporté l'industrie lourde, « à la fois une extrême richesse et une pauvreté extrême au territoire dunkerquois ».<sup>45</sup> Les habitants de Grande-Synthe affichent un revenu médian des ménages par unité de consommation <sup>46</sup> de 14 988<sup>47</sup> en 2013<sup>48</sup>. La ville est composée

---

<sup>39</sup> Site du Journal du Net « Les villes les plus pauvres de France » : <http://www.journaldunet.com/economie/magazine/les-villes-les-plus-pauvres/> , consulté le 21/07/17

<sup>40</sup> Un indice de 1 équivaut à une ville très inégalitaire.

<sup>41</sup> Site de la Gazette des Communes « Les inégalités de la France d'en haut et de la France d'en bas, dans les communes de plus de 20 000 habitants » : <http://www.lagazettedescommunes.com/512356/les-inegalites-de-la-france-den-haut-et-de-la-france-den-bas-dans-les-communes-de-plus-de-20-000-habitants/#encadre> , consulté le 21/07/17

<sup>42</sup> Loi issue du Comité Interministériel pour les Villes déterminant bons nombres de nouvelles orientations politiques pour les villes, La loi SRU reprend les principes de mixité posés par la Loi d'Orientation pour la Ville en 1991 qui avait « pour objectif de mettre en œuvre le droit à la ville et de créer les conditions de vie et d'habitat favorisant la cohésion sociale et de nature à éviter ou faire disparaître les phénomènes de ségrégation. » (David, 2001)

<sup>43</sup> Site du Journal du Net « Les villes qui comptent le plus de logements HLM en 2013 » : <http://www.journaldunet.com/management/ville/classement/villes/hlm> , consulté le 21/07/17

<sup>44</sup>Site KelQuartier, Grande-Synthe : [http://www.kelquartier.com/nord\\_pas\\_de\\_calais\\_nord\\_grande\\_synthe\\_quartier\\_moulin\\_basroch\\_59760-q102926/revenu\\_moyen.html?zoom=13&showLayer=none&showOverlay=0&lat=51.01890000000001&lng=2.3092332543943783](http://www.kelquartier.com/nord_pas_de_calais_nord_grande_synthe_quartier_moulin_basroch_59760-q102926/revenu_moyen.html?zoom=13&showLayer=none&showOverlay=0&lat=51.01890000000001&lng=2.3092332543943783), consulté le 21/07/17

<sup>45</sup> Site Slate.fr, « Sans taxe professionnelle, plus d'industrie lourde en France » : <http://www.slate.fr/story/13151/sans-taxe-professionnelle-plus-dindustrie-lourde-en-france> , consulté le 21/07/17

<sup>46</sup> L'unité de consommation est un système qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille ou de composition différente.

<sup>47</sup> Ce qui signifie que 50% des revenus se situent sous cette valeur, et 50% au dessus à Grande-Synthe.

majoritairement de personnes sans activité professionnelle, et possède très peu de cadres et de professions intellectuelles supérieures. 24,6% des habitants sont en effet bénéficiaires du RSA socle. La Ville comprend 28,1% d'habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté<sup>49</sup>, particulièrement des personnes âgées de moins de 50 ans (35% des moins de 30 ans, des moins de 40 ans et des moins de 50ans). La plupart résident en logements de location (37,3%)<sup>50</sup>. La situation est particulièrement préoccupante en ce qui concerne les jeunes de 15 à 24 ans (en 2009, 20% non insérés dans la vie active et non scolarisés, 5 points de pourcentage de plus que la moyenne nationale) (AGUR, Cahier N°7). Grande-Synthe comprend un pourcentage de familles monoparentales relativement élevé par rapport à la moyenne nationale (19,5% contre 10,1%), et de couples avec enfant(s) (48% contre 43,7%), connus pour être particulièrement sujets à la précarité. Une agente de développement de la Maison de quartier de l'Albeck affirme alors : « *On revient dans les problématiques primaires... C'est pas le quart-monde mais ça le frôle... L'éducation, la malnutrition...* » (Nathalie Dubar).

Enfin, la pauvreté se lit à Grande-Synthe dans les inégalités socio-spatiales entre les différents quartiers. Dans son article paru en 2017, Kawtar Najib énonce un ensemble d'indicateurs retenus pour analyser les inégalités socio-spatiales entre différents lieux. Ils regroupent de tous ordres (type de logement et statut d'occupation, catégorie socio-professionnelle, démographie, famille) (Kawtar, 2017).

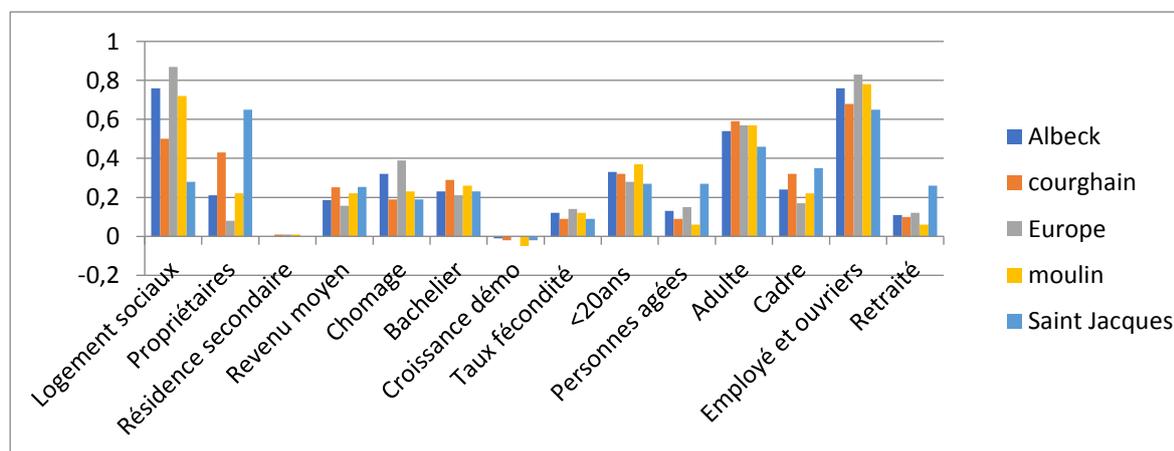


Figure 8: Expression d'inégalités socio-spatiales à Grande-Synthe (Source : données l'Insee-DGFIP)

<sup>48</sup> Site de l'INSEE, Dossier Complet Commune de Grande-Synthe (59271) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271#chiffre-cle-4>, consulté le 20/07/17

<sup>49</sup> L'INSEE définit comme pauvre en France une personne percevant moins de 60% du niveau médian (soit 8 992,8 pour Grande-Synthe) (Site de l'INSEE, Définitions, Taux de pauvreté, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1320> consulté le 21/07/17)

<sup>50</sup> Site de l'INSEE, Dossier Complet Commune de Grande-Synthe (59271) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271#chiffre-cle-4>, consulté le 20/07/17

Nous avons opéré à une typologie sur une trame similaire, compte tenu des données disponibles (Figure 8). Il en ressort le classement suivant : le quartier Europe semble être le plus précaire, suivi de près par le quartier Albeck (parts importantes de logement sociaux et peu de propriétaires, revenus moyens faibles, forts taux de chômage, d'employés et d'ouvriers, faible niveau d'étude, etc.). Le quartier du moulin est intermédiaire, alors que celui du Courghain se positionne parmi les quartiers les moins précaires. Le quartier Saint Jacques est quant à lui le quartier le plus aisé de la ville de Grande-Synthe. Il comprend principalement des logements privés, des personnes âgées et des retraités, ainsi que le taux de cadres le plus important.

#### d. Grande-Synthe, « une ville de noirs » ?

En se promenant à Grande-Synthe, en arpentant les rues du centre-ville, de l'Albeck, du quartier Europe, en faisant un tour au marché du jeudi avenue Dubedout, du mardi devant la maison de quartier de l'Albeck, en montant dans un bus, la précarité frappe, et la mixité ethnique tout autant. « *Tu verras, Grande-Synthe, c'est une ville de noirs* » m'a-t-on dit une fois avec bienveillance à mon arrivée. J'y ai découvert une ville aux allures maghrébines, où l'arabe dialectal se fait fréquemment entendre, où nombreux vivent au rythme de la mosquée<sup>51</sup> et du ramadan. J'y ai découvert une ville où le soir des réunions d'hommes âgés se forment dans la rue, où les femmes de tous âges se réunissent aux parcs à jeux et aux jardins populaires. Une ville qui semble par endroit battre au rythme du Sud. Et pour cause, lorsqu'Usinor s'installe au début des années 60, le besoin de main d'œuvre est si fort que les ouvriers affluent du bassin minier, de Lorraine (Usinor) et du Maghreb principalement. « *Ici il y a beaucoup de gens de Tinghir*<sup>52</sup> », témoigne une femme d'âge moyen, fille d'ouvrier retraité (D6). « *Mon père est arrivé là à 17ans, l'Etat français sont venus chercher des jeunes par poignées dans les villages marocains* » ajoute-t-elle. Ils sont hébergés très rapidement à Grande-Synthe.

Une habitante raconte alors, au sujet des années qui ont suivi : « Je suis au premier étage de mon entrée. Je descends, au quatrième, il y avait un marocain, et un tunisien, au troisième, il y avait un polonais, un kabyle, au deuxième il y avait des polonais, des turcs. On avait même des noirs. Dans l'entrée d'à côté il y avait des chinois. J'étais la seule française de tout l'entrée » (Ville de Grande-Synthe, 1990). Grande-Synthe compte actuellement 12,1%

---

<sup>51</sup> Une à Grande-Synthe, une à Petite-Synthe, la commune adjacente.

<sup>52</sup> Ville du Sud marocain, proche de Ouarzazate.

d'immigrés<sup>53</sup> (dont 7,1% d'étrangers<sup>54</sup>), principalement des hommes (6,3%), entre 25 et 54 ans (5,8%)<sup>55</sup>. L'observatoire des inégalités témoigne par ailleurs d'une corrélation entre pauvreté et origine étrangère : à l'échelle nationale 28,5% des immigrés seraient pauvres en 2008 contre 14,1% pour l'ensemble de la population (Notes de l'Observatoire des inégalités, N°1).

e. *Le déclin démographique comme cycle de vie de l'agglomération ?*

Sur le plan démographique, Dunkerque est la deuxième agglomération française après Le Havre « en panne de croissance » (taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2012) du fait d'un important solde migratoire négatif (Observ'Agglo, 2016) Le territoire connaît une perte massive d'habitants depuis 1999 (Fiche-territoire CUD), date à laquelle le solde naturel ne vient plus compenser le solde migratoire. Actuellement, le solde naturel de la CUD (entre 2006 et 2011) est de 900 habitants, auquel s'ajoute un solde migratoire de 1900 habitants : la CUD perd donc en moyenne 1000 habitants par an. La périphérie vient cependant compenser à un tiers les pertes d'habitants de l'agglomération (+1400 contre -4100). Dunkerque et Grande-Synthe, ville dont l'activité économique dominante est l'industrie et qui comptaient plus de 2000 habitants en 1962 n'ont pourtant pas vu leur population diminuer d'au moins un tiers entre 1962 et 1999. Elles n'entrent donc ni l'une ni l'autre dans la catégorie des villes françaises en net déclin démographique définie par Laurent Chalard. « Le Nord-Pas-de-Calais, région industrielle par excellence dans l'imaginaire national, n'en compte finalement que relativement peu, précisément 5, notamment en raison d'une fécondité plus élevée et d'une propension à émigrer moins forte. » précise-t-il (Chalard, 2007). Le solde migratoire devient négatif dès 1982 dans le dunkerquois, phénomène qui devient grandissant au gré des baisses successives d'emplois à dater de cette période (EGEL,2015). Il n'en reste pas moins qu'à contexte économique et social équivalent le territoire perdrait 10% de sa population d'ici à 2030.

---

<sup>53</sup> Un immigré est une personne née à l'étranger, dont la nationalité d'origine est étrangère, et qui vit en France. Parmi les immigrés sont donc comptabilisés les étrangers et les personnes ayant acquis la nationalité française au cours de leur vie. Site de L'internaute, Population de Grande-Synthe ; <http://www.linternaute.com/ville/grande-synthe/ville-59271/demographie> , consulté le 20/07/17

<sup>54</sup> Un étranger est une personne qui réside en France mais qui ne possède pas la nationalité française. L'Insee précise que : ne sont recensés que les étrangers ayant une résidence permanente en France, ceux qui y travaillent et ceux qui y étudient. Sont exclus les saisonniers et les frontaliers. Site de L'internaute, Population de Grande-Synthe ; <http://www.linternaute.com/ville/grande-synthe/ville-59271/demographie> , consulté le 20/07/17

<sup>55</sup> Site de L'internaute, Population de Grande-Synthe ; <http://www.linternaute.com/ville/grande-synthe/ville-59271/demographie> , consulté le 20/07/17

Plus encore, il est particulièrement pertinent de noter que « le phénomène de périurbanisation et de perte démographique concerne avant tout les populations de 18-30ans ». « *La perte est très importante sur ces tranches là* » nous dit Jean François Vereecke. Des jeunes qui quittent a priori le territoire pour les études, et/ou qui cherchent du travail ailleurs, « *Ce qui est positif, les dunkerquois quand ils ne trouvent pas de travail ils vont en chercher ailleurs, alors que sur d'autres territoires on n'a pas forcément une hémorragie si importante mais le taux de chômage est plus élevé* » complète JFV. « *J'insiste là-dessus parce qu'on entend souvent un discours qui consiste à dire qu'il faudrait réussir à garder nos jeunes... qu'est-ce que ça veut dire... par contre on a des gros problèmes d'attractivité [résidentielle et économique], si on a des jeunes qui partent très bien mais il faudrait qu'on arrive à attirer des talents sur le dunkerquois* » ajoute-il.

On observe ensuite un léger solde positif au-delà de 80 ans. Jean François Vereecke évoque alors « *un phénomène démographique plus important ici qu'ailleurs : le vieillissement.* ». « *Dunkerque est démographiquement marquée par de grandes ruptures, la guerre, la reconstruction, Usinor... [...] en plus du baby-boom il y a eu un boom économique qui a duré des années 60 jusqu'au milieu des années 70... Un boom économique majeur comme peu de territoires ont connu [...] et tout cette population a fait carrière. Les jeunes actifs des années 70, 40 ans après ils sont tout en retraite, depuis 2010* » complète-t-il. Pour l'année 2002 le territoire comptait en effet 1500 départs en retraite, pour 3500 pour 2014. « Et ça se poursuit pour au moins 15 ans ». La forme de déclin semble alors liée à une forme de cycle de vie de l'agglomération. On prévoit pour cette dernière une hausse de 44% du nombre de seniors (60ans et plus) entre 2007 et 2025 alors que les plus de 65 ans représentent déjà 14,8% de la population de la CUD en 2010 (Fiche-territoire CUD). Grande-Synthe reste actuellement une ville globalement jeune (63,2% a en dessous de 45 ans<sup>56</sup> pour une moyenne nationale à 54,8%<sup>57</sup> ; environ 50% entre 0 et 30 ans).

Pour faire face aux difficultés d'un contexte économique axé sur une industrie omniprésente et incertaine, et d'un contexte social marqué par une forte précarité (jeunes, femmes, retraités, immigrés) la Ville de Grande-Synthe et la CUD mettent en place des politiques de restructuration et de développement économique.

---

<sup>56</sup> Site de l'INSEE, Dossier Complet Commune de Grande-Synthe (59271) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271#chiffre-cle-4>, consulté le 20/07/17 ; chiffres 2013

<sup>57</sup> Site de l'INSEE, Dossier Complet Commune de Grande-Synthe (59271) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271#chiffre-cle-4>, consulté le 20/07/17 ; Chiffres 2017

## II. Jouer sur tous les fronts : une stratégie de développement schizophrène ?

### 1. La Communauté Urbaine de Dunkerque

#### a. Orientation politique, tout pour l'emploi. Anticiper le déclin...

Le projet communautaire de la CUD 2015-2020 est axé sur 3 actions prioritaires : 1) renforcer l'attractivité économique et résidentielle, 2) améliorer les services publics du quotidien et 3) faire évoluer les pratiques de la CUD pour transformer le territoire. L'ensemble s'articule autour de 4 axes transversaux : 1) favoriser l'emploi local, 2) préserver le climat et l'environnement, 3) ancrer la participation citoyenne et 4) encourager l'innovation.

Dans le cadre des Etat Généraux de l'Emploi Local (EGEL), des filières d'avenir « à fort potentiel de croissance notamment en matière d'emploi » ont été définies. Elles sont presque exclusivement axées sur la performance industrielle (développement technologique et numérique, transport, services et logistique, efficacité énergétique (valorisation des énergies renouvelables et fatales, écologie industrielle et économie circulaire), économie verte). Les EGEL parient également sur la troisième révolution industrielle basée sur la transition énergétique, comme axe fort de développement du territoire (bâtit, etc.).

Dans ce cadre, le Grand Port Maritime de Dunkerque, siège du complexe industriel dunkerquois, opte pour une extension portuaire (700 M euros, projet Cap 2020), un développement et une reconversion industrielle des sites en déclin par l'attraction de nouvelles entreprises.

Un Plan d'Aménagement et de Développement Durable a été mis en place en 2013, axé principalement sur l'économie circulaire, l'écologie industrielle et l'aménagement paysager. Il se concrétise par la valorisation d'une économie verte et socialement responsable, alors que sont dédiés à la valorisation environnementale certains espaces « *qui ne font pas l'objet d'aménagements industriels et logistiques* » (Éric Lejeune). Ces démarches sont volontaires, non imposées par la réglementation, mais participent aussi à répondre aux attentes du territoire : « *Il faut un ensemble globalement accepté par la population* » indique-t-il, avant de préciser que les pressions environnementales sur le dunkerquois restent tout de même faibles. Le but principal reste « *d'entrer dans une forme d'attractivité du port* » mais « *aujourd'hui on ne fait pas la fine bouche, quand on a un client s'il est câblé économie circulaire et écologie*

*industrielle très bien, s'il l'est pas on va pas lui dire au revoir* » détaille Éric Lejeune, avant de compléter : « *la question principale c'est l'emploi, si le mec il vient nous annoncer 150 emplois, s'il est pas très vert ben tant pis quoi...* ». L'objectif principal du PADD reste donc « de faire de l'agglomération de Dunkerque une ville port durable, particulièrement sur les questions climatiques ». La question de transition énergétique détient alors une place cruciale pour le développement futur du port, et devient l'axe de développement principal, tant en termes d'attractivité des industriels qui souhaiteraient s'implanter sur le territoire portuaire, que pour les débouchés en emplois locaux et les retombées économiques. Un champ éolien offshore de grande ampleur est par ailleurs en projet de construction au large de Dunkerque<sup>58</sup>.

La Communauté urbaine de Dunkerque (ex-PS) a créé, et coorganise avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) les Assises Européennes de la Transition Énergétique. Labelisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance verte, et dans une démarche Cit'ergie, elle connaît un large panel de politiques de planification spatiale, de mobilité, de qualité de l'air, de développement d'énergies renouvelables, d'habitat économes en énergie, écoquartier etc. (Plan Air Climat Énergie Territorial, 2015-2021). Sondynamisme sur la question, où la dimension sociale et participation citoyenne sont mises à l'honneur (PACET, 2015-2021 ; Forum de la Transition économique, écologique et sociale, 2016), en fait un véritable laboratoire urbain, du transport gratuit par exemple (Briche, 2017).

Notons également que si le Dunkerquois possède un riche tissu de structures d'insertion sociales et professionnelles (Arnaud Declunder), elle développe de manière particulièrement dynamique des logiques et structures visant à promouvoir l'(auto)entrepreneuriat (la Turbine, etc.). L'industrie et les énergies renouvelables constituent les filières majoritairement ciblées par cette démarche.

#### *b. Quelle place pour l'agriculture urbaine ?*

Sur la question de la politique alimentaire et agricole du dunkerquois, l'occasion nous a été donnée de rencontrer Elodie Bruel, urbaniste à l'AGUR, et Mathilde Joseph, politologue et chargée de mission transition et innovation du service Stratégie (Direction générale

---

<sup>58</sup> Site de la Communauté Urbaine de Dunkerque « Eolien offshore : procédure accélérée pour Dunkerque » : [https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/actualite/toutes-les-actualites/vue-detaillee/news/eolien-offshore-procedure-acceleree-pour-dunkerque/?tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=dd98dc0353b22aea5e32f8cddd5a3575](https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/actualite/toutes-les-actualites/vue-detaillee/news/eolien-offshore-procedure-acceleree-pour-dunkerque/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=dd98dc0353b22aea5e32f8cddd5a3575), consulté le 27/08/17

Attractivité et Cohésion du territoire ; Stratégie, International et Portuaire) de la CUD. Toutes deux ont moins de la trentaine, et affirment qu'il n'y a pas de structure porteuse de la question dans leur établissement respectif, qu'elles ont par ailleurs investi de leur propre initiative. Mathilde Joseph explique ainsi que le rôle de son service est d'identifier les composantes négligées dans le plan stratégique de la CUD pour en combler les lacunes.

La nécessité de définir une politique agricole et alimentaire pour le dunkerquois est très récente, cette dernière n'étant alors qu'à un stade embryonnaire. Elle fait l'objet de réunions entre différentes institutions locales (AGUR, CUD, élus, Centre ressource du développement durable (CERDD), associations, structures d'insertion, partenaires divers particulièrement de Grande-Synthe et Rosendael (agriculture, environnement, alimentation, etc.)) dans l'objectif de définir un plan d'action cohérent à l'échelle du territoire compte tenu des différents enjeux énoncés ci-dessus. Il s'agit dans un premier temps que les élus « *confirment l'intérêt qu'ils portent à la définition d'une politique alimentaire et agricole à l'échelle du territoire dunkerquois* »<sup>59</sup>. De cet espace de dialogue naît, à la suite d'un état des lieux plus affiné (diagnostic agricole pour SCoT et PLUi, inventaires des producteurs, pratiques alimentaires des habitants, structuration de la filière agroalimentaire (Toile Agricole, AGUR), cartographie du foncier agricole) des objectifs politiques et les moyens d'y parvenir.

A l'heure actuelle, certaines actions sont en cours, portées par la CUD :

- Le projet 100% bio dans les restaurants scolaires du dunkerquois, défini dans le cadre des EGEL, et valorisant particulièrement le circuit court.
- Un projet de légumerie (Association des Flandres pour l'éducation, la formation des jeunes et l'insertion sociale et professionnelle).
- Un projet de microferme urbaine multiservices à Grande-Synthe.
- La mise en œuvre d'un plan d'action de promotion de la zone maraichère de Rosendael.

Ces deux derniers projets répondent à un appel d'offre « transition économique des territoires vers le développement durable » coordonné par le CERDD, porté par Damien Carême, maire de Grande-Synthe et vice-président de la CUD.

---

<sup>59</sup> Direction Générale Attractivité et Cohésion du territoire Direction Stratégie, International et Portuaire, Service Stratégie. Politique agricole et alimentaire pour le dunkerquois. Document de communication interne 9p.

A cela s'ajoutent des campagnes contre le gaspillage alimentaire, une étude sur les légumes anciens et oubliés (portée par Damien Carême), et une réflexion sur de nombreuses fonctionnalités des exploitations, notamment autour de la mise en place d'un incubateur paysan (Damien Carême) ainsi que des actions communales (jardins partagés, marché de producteurs, etc.).

De manière globale, « de la multiplicité des projets et des acteurs concernés (agriculteurs, associations, chambre d'agriculture, chambre de l'artisanat et des métiers) ressort un manque de lisibilité sur les questions alimentaires et agricoles qui amène à la question du rôle de la CUD et des communes sur ces questions »<sup>60</sup> qui font par contre d'ores et déjà l'objet de nombreuses communications et médiatisation. Plus encore, l'agriculture sur le territoire dunkerquois semble directement affectée par les politiques antagonistes de développement portuaire, dont l'extension se fera majoritairement sur du foncier jusque-là agricole. Éric Lejeune affirme alors qu'« *Aujourd'hui ces espaces pas aménagés ça fait un certain nombre d'années qu'ils sont exploités en agriculture, ils [les agriculteurs] sont pas chez eux mais c'est comme si... La difficulté pour nous elle est qu'aujourd'hui avec le projet Cap 2020 on va faire une razzia sur quelques espaces agricoles. On voit avec la Safer<sup>61</sup> comment limiter la casse [...] on essaye de voir comment l'espace agricole peut être trouvé ailleurs pour eux.* », avant de préciser que les agriculteurs locaux sont sans contrainte sur leurs terres, bien que pour la CUD « *si on peut développer de l'agriculture bio sur ces terrains-là ils sont demandeurs, ils veulent faire du circuit court [...] ils peuvent porter cette politique-là sur les espaces portuaires à disposition* » précise-t-il au sujet d'une structure qu'il décrit de nombreuses fois comme « *partenaire* ».

Au-delà de l'AFEJI<sup>62</sup> qui semble vouloir développer ce secteur, l'agriculture reste très peu mobilisée par les structures d'insertion sociale. Arnaud Declunder, Directeur général d'Entreprendre Ensemble explique alors : « *[Si on travaille avec le secteur agricole ?] nan, pas du tout. Parce que le territoire ne le demande pas. [...] on a fait une journée spéciale sur le thème du lin [8-10 jeunes] parce que ce sont les capitales du lin dans la région et il y a effectivement des opportunités d'emploi dans ce domaine [...] mais c'est très ponctuel, on a un peu d'horticulture, on est plus sur les espaces verts à la rigueur* » avant de préciser qu'ils n'ont pas encore identifié de besoin de former des jeunes sur le projet d'incubateur paysan,

---

<sup>60</sup> Direction Générale Attractivité et Cohésion du territoire Direction Stratégie, International et Portuaire, Service Stratégie. Politique agricole et alimentaire pour le dunkerquois. Document de communication interne 9p.

<sup>61</sup> Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

<sup>62</sup> Association des Flandres pour l'Éducation et la Formation des Jeunes ; structure d'insertion sociale.

sujet sur lequel ils n'ont pas travaillé. « *A Bourbourg y'a un lycée agricole, les gens sont formés y'a pas besoin c'est de la vocation, quelqu'un qui habite dans une tour ici va pas devenir paysan demain matin. C'est de la vocation, en tout cas on a pas identifié de besoin par rapport à ça.* » complète-t-il.

## **2. Grande-Synthe, ville en Transition ?**

### **a. Grands axes politiques grand-synthois**

Dans la continuité des politiques décrites plus tôt, Grande-Synthe amorce à la fin des années 2000 un plan de transition. En 2009, la ville s'engage dans la Convention des Maires, « la plus grande initiative urbaine pour le climat et l'énergie au monde » (Miguel Arias Cañete<sup>63</sup>).

Elu en 2001, Damien Carême reprend les rênes de la Ville de Grande-Synthe, et redonne une impulsion aux politiques écologiques et sociales mises en place par son père visionnaire. Affilié au Parti Socialiste, il passe à Europe Ecologie –Les Verts en 2014. C'est ainsi que sous la « *volonté du maire* » (Nathalie Dubar, Agente de Développement de la Maison de Quartier de l'Albeck, Christelle Devroe, Pôle Stratégie de la mairie de Grande-Synthe, etc.) naît à Grande-Synthe tout un panel d'actions, avec pour objectif dès 2010 de devenir Ville en Transition<sup>64</sup>.

L'ambition est alors d'anticiper l'effondrement du territoire suite à la délocalisation industrielle. Le conseiller technique Développement durable et ville en Transition de la Ville de Grande-Synthe recruté en mai 2015 résume : « *Nous on a du chômage, des inégalités sociales, le changement climatique où on risque d'être impacté par l'augmentation du niveau de l'eau... on est bien placés pour aller vers un autre modèle. Mais ce modèle n'a pas une voie unique, mais l'idée c'est de se mettre en mouvement, de ne pas mettre la tête dans le sable et de trouver des solutions pour le monde de demain ! Ce n'est pas qu'une transition énergétique, elle est globale, sociale. Il faut opérer à une relocalisation de l'économie, du système alimentaire et énergétique. Ça passe aussi par le renforcement de la solidarité,*

---

<sup>63</sup> Site de la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie : [http://www.conventiondesmaires.eu/index\\_fr.html](http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html), consulté le 27/07/17

<sup>64</sup>[Pour rappel] Le mouvement de Transition est né en Grande-Bretagne en 2006 dans la petite ville de Totnes, sous l'initiative de Rob Hopkins. Il a pour objectif de construire un nouveau modèle de société plus durable, capable de s'adapter aux crises écologiques et sociales présentes et à venir (pétrole, réchauffement climatique, etc.) en s'appuyant « sur une pluralité d'initiatives locales et citoyennes qui reposent sur une méthode d'aménagement écologique des territoires : la permaculture. » (Krauz, 2014 ; Site Transition France : <http://www.transitionfrance.fr/>, consulté le 25/09/17)

*l'acquisition de savoir-faire pour l'autonomie des habitants, à la fois individuelle et collective.* » (Jean-Christophe Lipovac).

Au-delà de fortes politiques sociales (aide à la précarité), le plan d'action de Grande-Synthe s'articule autour des questions de biodiversité et d'écologie, d'alimentation et de santé, d'habitat et de cadre de vie, de mobilité douce, d'économie circulaire et locale, par le biais de leviers transversaux tels que la culture, l'éducation et la démocratie contributive. Grande-Synthe connaît alors, entre autres, une politique zéro-phyto depuis 2011, de plantation d'arbres fruitiers et autres végétaux pour la cueillette, de mise en place de jardins de pieds d'immeubles (en plus des 600 parcelles de jardins ouvriers), de conversion des cantines en bio dès 2011, de réintroduction de l'éco-pâturage (moutons) et du cheval en ville (service technique). Elle développe un réseau de pistes cyclables et la construction de bâtiments faible énergie. 53% des énergies consommées dans la commune sont renouvelables et, une réduction de 31% d'émission de CO2 est observée. Il y existe un fond participatif d'action d'éducation populaire, un Fond Participatif des Habitants (FPH), un Budget Participatif depuis 2016, une maison des échanges (Troc et Co) depuis 2017. La Ville prévoit également, en partenariat avec la CUD, d'implanter une ferme pédagogique, un incubateur paysan (production, transformation, commercialisation), à laquelle se grefferait un système de monnaie locale. Enfin, Grande-Synthe planifie à l'horizon 2019 la construction d'un écoquartier de 21 hectares (500 logements, 60% en accession à la propriété, 40% de logements sociaux). La ville se veut alors « *laboratoire de la ville durable* » (Damien Carême).

Notons par ailleurs qu'il ne s'agit « *pas d'une logique de décroissance planifiée, on est pas dans la sobriété heureuse mais dans une sobriété subie donc on veut quand même une croissance économique. Même si pour ça l'idéal c'est la croissance urbaine* » (Jean-Christophe Lipovac). Plus encore, s'il s'agit d'opérer à une révolution culturelle, et de favoriser l'engagement de la population il est aussi question de stimuler un esprit entrepreneurial « *au sens large, [...] du simple investissement citoyen à la création de petites entreprises* » (Jean-Christophe Lipovac). Au sujet de l'agriculture et l'alimentation, Jean-Christophe Lipovac explique que si elles sont au cœur de la stratégie politique de la ville, c'est parce qu'il s'agit d'un point de cristallisation des besoins des habitants, mais également pour leur potentiel en termes d'emplois non délocalisables, avant de préciser que « *c'est ce que Damien Carême veut* ». L'idée est également de connecter les politiques de la « *social –*

*écologie*<sup>65</sup> » de la Ville de Grande-Synthe aux « *communautés entrepreneuriales* » (Jean-Christophe Lipovac) engendrées dans le Dunkerquois, seule une autre employée de mairie précise quand même qu'il s'agit aussi de repenser la notion de travail, qui ne doit plus être considéré comme un absolu. La logique de développement par la croissance se lit par ailleurs dans le double discours tenu par les élus de la mairie de Grande-Synthe. Damien Carême félicite particulièrement l'implantation à venir du projet Immochan, zone commerciale adossée à l'hypermarché Auchan de sa commune<sup>66</sup>.

Pour mettre en place ses politiques de transition, la Ville de Grande-Synthe se repose principalement sur ses 1100 employés de mairie. Elle crée notamment en 2010 l'Université Populaire, structure municipale hébergée dans une maison écologique à l'entrée de la Ville. Son objectif principal est de prodiguer une éducation populaire, d'activer un esprit critique et de nourrir l'engagement citoyen (décroissance, solidarité, écologie, etc.). L'Université Populaire jongle ainsi entre la pratique (ateliers) et la théorie (conférences) : « *c'est le principe de la main reliée au cerveau, c'est quand on sépare les deux qu'on fait de la distinction sociale* » explique Julian Mierzejewski. Il précise ensuite qu'il s'agit « *de prendre en compte la précarité, pas de cibler un avant-garde militantisme* ». Dans les faits, il apparaît que ce soit pourtant bien cette couche sociale à l'échelle du dunkerquois qui assiste aux conférences. Les ateliers quant à eux mobilisent un public un peu plus large.

Les maisons de quartier, particulièrement actives dans les quartiers populaires comme l'Albeck, jouent également un rôle crucial, et il a été observé une relation assez fine avec les habitants. Enfin, la Mairie possède un fond d'approximativement 7 millions d'euros pour financer les quelques 330 associations à l'échelle de la commune. Il s'agit avant tout d'associations sportives et culturelles, il y a très peu d'associations environnementales. Parmi ces dernières nous pouvons compter : la Forêt Qui Se Mange, les Résidences fleuries, les Régies de quartiers, le Jardin des Champs. A l'exception des Régies de quartiers qui sont d'envergure nationale, ces associations sont à l'initiative d'habitants de la ville. La première est présidée par une femme au RSA<sup>67</sup>, la seconde d'un cadre d'ArcelorMittal, la dernière d'un paysagiste. Toutes ont comme point commun celui de vouloir allier nature (vivrière,

---

<sup>65</sup> Site de Libération « Damien Carême, hôte estime » : [http://www.liberation.fr/france/2017/03/20/damien-careme-hote-estime\\_1557087](http://www.liberation.fr/france/2017/03/20/damien-careme-hote-estime_1557087), consulté le 3/08/17

<sup>66</sup> Site de la Voix du Nord « Grande-Synthe : au Puythouck, feu vert pour la nouvelle zone commerciale » : <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fgrande-synthe-au-puythouck-feu-vert-pour-la-nouvelle-zone-ia17b47594n3442223>, consulté le 30/08/17

<sup>67</sup> Revenu de Solidarité Active

ornementale) et social (insertion, éducation populaire, accessibilité aux classes sociales les plus défavorisées).

Ces politiques sociales et écologistes semblent d'ailleurs avoir été bien accueillies par les employés de mairie, comme l'évoquent certains témoignages. Un d'entre eux raconte ainsi : « *Par exemple le service technique n'était pas convaincu de base, ils ne percevaient pas les enjeux de santé publique, alors que le maire en était convaincu ! Mais globalement [il n'y a] pas trop d'opposition du service technique, parce qu'il y a un gros héritage biodiversité donc ça va !* » (Julian Mierzejewski). C'est ce que nous confirme Yves Casterker, directeur des Services techniques et Espaces verts de la Ville de Grande-Synthe : il semble alors que tous les agents de terrain suivent des formations sur l'importance de considérations écologiques (voire sociales) et y adhèrent. Dans les faits, un Grand-Synthois ayant réalisé un stage dans cette structure affirme l'inverse : beaucoup le font sans conviction, et préféreraient, au sujet du désherbage, « *mettre des produits plutôt que tout se taper à la main* » (D15) par exemple. Une agente de développement de la Maison de Quartier de l'Albeck précise quant à elle « *on est convaincus nous ... sauf 2-3 exceptions...* » (Nathalie Dubar), ajoutant qu'ils se sont rapidement rendus compte que c'était une nécessité pour les habitants. La plupart montrent alors une certaine fierté à ce que la ville soit engagée dans de telles politiques, qui les démarquent positivement. Notons par ailleurs que les employés de mairie, quel que soit leur grade, semblent être largement sensibilisés à ces questions : une habitante largement investie dans la commune avance que la plupart ont le même discours au mot près pour justifier les politiques mises en place. Nous l'avons constaté.

Au niveau des entreprises, aucune forme de résistance (syndicale ou autre) n'a été observée, il semble que l'industrie ne soit pas trop inquiète de la tournure que prend politiquement Grande-Synthe : la Ville semble jouer sur les deux fronts et ne pas être menaçante.

Au niveau de la population, les enquêtes de terrain ont permis de mettre en lumière une approbation générale, à quelques rares exceptions près. « *Ils n'ont pas envie de finir comme leurs parents, avec toutes les maladies liées à l'usine* » raconte un employé de mairie (Jean-Christophe Lipovac), précisant ensuite qu'il n'y a pas d'opposition des personnes âgées « *qui ont déjà fait leur vie* ». Il affirme avoir reçu peu de critique sur ces initiatives, mis à part sur la question budgétaire. « *Il n'y a pas d'opposition de fond* » complète-t-il. Le responsable des jardins partagés explique aussi : « *Il y a des gens qui disent que c'est n'importe quoi mais nous on a quand même un héritage du fait que les produits chimiques soient interdits dans la*

ville. On cherche ensemble des solutions, il n'y a pas de gens qui se retirent. Ça prend petit à petit. [...] Puis bon sur les pesticides il y a beaucoup de gens qui se posent des questions sur la santé... les anciens sont les plus réticents, et c'est pas maintenant qu'ils vont changer de pratiques, mais par contre ils ont des pratiques intéressantes, sur l'autonomie et le faire soi-même » (Julian Mierzejewski). Une agente de développement en maison de quartier raconte quant à elle : « Ca a pris tout de suite... parce qu'à force de l'entendre, à force de voir, qu'on les motive, qu'on les accueille, que la mairie en parle qu'il y ait des manifestations sur ce thème-là, ben les gens ils conçoivent plus autrement, sur la récup' au moins ici et même ailleurs ils ont ce réflexe, ils ramènent des choses tout le temps... je ramène ça ça peut servir, moi je me retrouve avec plein de trucs... » (Nathalie Dubar), exposant les moyens de sensibilisation mis en place par la Mairie dans cette « révolution culturelle » (Jean-Christophe Lipovac).

Enfin, Grande-Synthe se doit de composer avec son territoire. Damien Carême est vice-président de la CUD chargé de la transformation écologique et sociale de l'agglomération, environnement, énergie et transport. Il a impulsé à l'échelle de la CUD plusieurs projets dont la mise en place de transports gratuits (Briche, 2017), de drapeaux signalétiques de la qualité de l'air, et le développement d'une agriculture urbaine relocalisée. Il n'en reste pas moins que les politiques de la CUD axent leur développement durable sur une vision très productiviste (reconversion énergétique, moins sociale, moins environnementale, peu économiquement alternative). Grande-Synthe se démarque donc, faisant face à un « *petit problème de cohérence, de contradiction* » (Julian Mierzejewski). Les élus de Grande-Synthe tentent alors de palier au problème : « *On fait un gros travail politique, on a écrit 250 pages, on organise le Forum [de la transition économique, sociale et écologique] parce qu'on a besoin d'être crédibles. On veut gagner en crédibilité... ici le débat sur le développement est confisqué à l'industrie. [...] On ne veut pas le faire sous forme d'une écologie punitive mais faut pas se voiler la face... La difficulté c'est que ici on a 15 usines Seveso<sup>68</sup>, à haut risque industriel et technologique, ils veulent en mettre une 16<sup>ème</sup>, une sorte d'usine du futur avec des robots et tout... Damien était le seul à râler, à la CUD ils disent t'as raison mais ils ne passent pas le pas... Aujourd'hui ce qui est difficile c'est le combat contre*

---

<sup>68</sup> Seveso est le nom d'une commune italienne ayant été victime d'un accident industriel en 1976, attribué à de la négligence. Pour pallier à ce problème sécuritaire la Directive Seveso est créée en 1982 : elle identifie des sites à « *installations industrielles dangereuses répertoriées selon le degré des risques qu'elles peuvent entraîner* », auxquelles s'appliquent ensuite des réglementations et surveillances adaptées. Site Nature-Sciences, Actualités environnement écologie et bio « *Qu'est ce qu'un site Seveso* » : <http://www.natura-sciences.com/environnement/quest-ce-quun-site-classe-seveso.html> , consulté le 21/07/17

*le modèle industriel surtout parce qu'aujourd'hui il est toujours à l'origine de certaines d'emplois dans la tête des gens. Donc moi je veux aussi travailler sur la transition énergétique et sur la mobilité pour avoir plus d'emplois, plus d'effet de masse à l'échelle de la CUD »* raconte Jean-Christophe Lipovac. L'idée est alors « *de rendre compte de ce qui se fait à Grande-Synthe à l'échelle de l'agglo, de passer d'une logique local à une logique de rayonnement* » (Jean-Christophe Lipovac).

Vient alors la question cruciale de comprendre la logique dans laquelle ces politiques ont été mises en place, et de cerner avant tout le rôle d'une politique d'image.

#### b. *Une politique d'image ?*

Jardins partagés et agriculture urbaine, Ecologie, Ecoquartier, Budget participatif, Mobilité douce, etc. : les politiques Grand-Synthoises s'apparentent fortement aux stratégies de développement mainstream de villes en croissance ayant pour ambition d'attirer une classe moyenne aisée, à la recherche d'une certaine forme d'alternativité et porteuse de développement économique (la classe créative). Et l'enjeu est de taille, puisque Grande-Synthe et le dunkerquois jouissent d'une réputation plutôt médiocre à l'échelle locale et nationale.

Damien Carême et les employés de mairie affirment, par ces politiques, répondre avant tout aux besoins des habitants. Les Grand-Synthois sont d'ailleurs nombreux à l'attester sur différents aspects, comme cet ancien ouvrier à la retraite « *Je connais pas beaucoup de villes qui en fait autant pour ses habitants* » (D10). « *Tu en connais beaucoup des villes où tu peux arriver avec que tes fringues sur toi, un enfant dans ton ventre et vivre normalement ? Karima<sup>69</sup> disait l'autre jour qu'il n'y avait rien ici... Une piscine à 30€ l'année, tout est gratuit... Les gens ils ont que ça à la bouche à chaque évènement : "c'est gratuit ?"* » précise également une habitante (C1).

Cependant, si cela reste moins mis en avant, il ressort du discours municipal une certaine logique de développement de l'attrait de la ville. Une employée de mairie, en charge du Budget Participatif explique alors : « *Le développement économique, l'attractivité économique des quartiers [...] c'est un des piliers de la politique de la ville [...] parce qu'on peut faire des nouveaux quartiers avec des nouveaux logements mais si y'a pas un minimum d'entreprises qui s'y implante la logique c'est que ce quartier il va rester compliqué.* ». Il y

---

<sup>69</sup> Le prénom a été modifié.

aurait alors deux objectifs : améliorer le cadre de vie des habitants, que ces derniers se reprennent en main, et améliorer globalement l'attractivité de la ville. Au sujet des espaces verts il s'agit donc de « *miser sur la nature pour un meilleur cadre de vie et une meilleure qualité de vie. Et [de] créer une image plus positive.* » Jean Christophe Lipovac affirmera d'ailleurs, dans une logique d'attractivité assumée, qu'il s'agit également de ne pas descendre en dessous du seuil de 20 000 habitants pour continuer à bénéficier d'aides financières.

Notons ensuite que la Ville fait un effort de communication important. Lors de nos enquêtes, c'est ce que nous avons pu observer au travers la forte homogénéité du discours sur les politiques de la ville, parfois au mot près, évoquée plus tôt. Un « DD tour » est organisé pour toute personne souhaitant découvrir les initiatives « Développement durable » mises en place par la Ville de Grande-Synthe. La Ville s'inscrit également dans une démarche d'animation d'ateliers de réflexion rassemblant élus, chercheurs, professionnels du développement durable, et autres, du local à l'international. En Octobre 2016, la Ville de Grande-Synthe organise le premier Forum de la Transition économique, sociale et écologique. L'évènement réunit des élites de la Transition et des acteurs du territoire, tout en demeurant, des conférences au document de synthèse final, très peu accessible aux citoyens lambda.

Par ailleurs, le cas Grand-Synthois est largement médiatisé, et idéalisé particulièrement dans la presse gauchiste<sup>70</sup>. Articles, émissions télé et radio, Damien Carême est partout. Particulièrement depuis qu'il a fait le choix de répondre à la crise migratoire en Côte d'Opale en édifiant à Grande-Synthe un camp en dur en mars 2016. Grande-Synthe est alors un lieu de visite pour de nombreux ministres, à qui l'on présente une facette, comme l'explique ce jardinier au Jardin populaire Pierre Rabhi : « *Le maire il veut que ça soit propre pour faire des visites, et des fois quand il vient le maire il vient juste dans mon jardin. Et quand il vient avec son groupe je suis obligé de donner des petits pois, des fèves, pour qu'ils goûtent, et ils adorent ça...* » (E8).

Puis, en mars 2017, Damien Carême publie son premier ouvrage « On ne peut rien contre la volonté d'un homme ». On y retrouve un développement en 10 thématiques de son parcours et de la ville de Grande-Synthe. Son récit, qui comprend par ailleurs enjolivassions

---

<sup>70</sup> Site de Libération « Damien Carême, hôte estime » : [http://www.liberation.fr/france/2017/03/20/damien-careme-hote-estime\\_1557087](http://www.liberation.fr/france/2017/03/20/damien-careme-hote-estime_1557087), consulté le 3/08/17

Site de la Revue XXI, « L'homme qui murmure à l'oreille d'une ville » : [http://www.revue21.fr/zoom\\_sur/lhomme-qui-murmure-a-loreille-dune-ville-2/](http://www.revue21.fr/zoom_sur/lhomme-qui-murmure-a-loreille-dune-ville-2/), consulté le 23/08/17

Site du magazine Kaizen construire un autre monde pas à pas, « Grande-Synthe conjugue accueil des migrants, écologie et émancipation sociale » : <http://www.kaizen-magazine.com/grande-synthe-conjugue-accueil-des-migrants-ecologie-et-emanicipation-sociale>, consulté le 23/08/17

et chiffres surévalués en son avantage, commence ainsi : « Ma ville n'est pas celle que vous croyez. Oubliez la carte postale floutée de gris par les fumées des hauts-fourneaux. Oubliez les migrants dans la boue sous des toiles de tente de fortune, comme c'était le cas à l'hiver 2015, avant l'ouverture de notre camp humanitaire. Mettez entre parenthèses l'histoire de « cité champignon » de Grande-Synthe [...] pour fournir des bras à ArcelorMittal et à la centrale nucléaire voisine de Gravelines. Et laissez-vous entraîner dans la dynamique de ce laboratoire de l'urbanité nouvelle ».

Pourtant, certains habitants développent un point de vue plus critique. C'est ce qu'illustre cette discussion, certes un peu longue mais riche de sens, qu'il a semblé pertinent de partager ici :

« D13<sup>71</sup> : *Le maire nous a gavé avec le développement durable et l'écologie... tout le bazar... quand le maire il s'adresse à sa population il dit il faut acheter du bio et qu'il met un marché bio sur la place de l'Abbé Pierre et que les gens qui sont là vous vendent de la limonade à 3 € le litre et que les gens ont pas 10000 € par an par foyer y'a un problème. Du coup ça s'est arrêté... C'est bien de sensibiliser, c'est bien de vouloir faire du bio, c'est bien que la ville mette des petites coccinelles au lieu de mettre des insecticides sur les plantes de la ville, tout ça c'est vachement bien mais il faut savoir à qui on parle...*

Louise : *Et vous avez l'impression que c'est pas le cas ?*

D13 : *Mais non excusez-moi si vous arrivez à vous imaginer faire vivre une famille avec 10 000 € an par foyer de moyenne, y'a des préoccupations... [...] Quand vous avez rien dans votre frigo et que le maire vous parle de développement durable et bio et du cheval qui ramasse les poubelles, excusez-moi mais voilà, mais après oui c'est bien c'est très très bien, sauf que c'est décalé...*

Louise : *Donc pour vous ça ne bénéficie pas forcément aux habitants ?*

D13 : *Non*

Louise : *Alors pourquoi il fait ça ?*

D13 : *C'est beau non ? En termes d'image c'est beau. Sincèrement les journalistes, caméras, jardins populaires au pied d'un immeuble tout ça c'est vachement joli [...]. Après je suis critique vis à vis de Damien Carême parce que c'est pas un maire de proximité c'est pas un*

---

<sup>71</sup> Résidant à Grande-Synthe, cet informateur a été très impliqué dans une des institutions de la ville.

maire qui est impliqué par rapport aux difficultés de sa population. Et ça me gêne [...] parce que quand il vous parle des migrants c'est juste pour aller à TF1 et LCI. Il a un superbe discours, il vous enlèverait des larmes sur n'importe quel sujet, en théorie c'est bien. Mais je suis désolé sur certains sujets... [...] comment vous faites pour que les gamins des quartiers de Grande-Synthe s'en sortent ? Ben vous mettez le paquet sur l'éducation. Pourquoi ce maire refuse qu'il y ait de l'aide aux devoirs à GS ? C'est pas possible c'est pas normal... Moi vous pouvez m'expliquer comme vous voulez y'a que l'école qui peut vous faire vous en sortir... et quand [...] vous voyez le déclin de jour en jour des écoles maternelles et primaires qui dépendent de la commune vous vous dites y'a un problème... Ok moi je veux bien qu'on ait des jardins bio aux pieds d'immeubles, sincèrement c'est vachement bien mais on s'occupe d'abord des choses les plus importantes [...] vous allez faire le tour de GS on va vous présenter plein de choses... Et c'est une ville [...] humainement parlant elle est magnifique, moi je suis amoureux de la ville de Grande-Synthe sauf qu'il y a des gens qui habitent dans les immeubles et qui ont besoin d'être accompagnés... Quand vous connaissez le budget de la ville de Grande-Synthe et que le maire refuse de dépenser 18 € par an par habitant pour qu'il y ait une plateforme d'aide éducative, d'aide au devoir, d'aide à la parentalité de développements des enfants [...] vous dites que y'a un problème.

[...] Là on arrive aux limites de l'exercice et quand M. le maire il enlève le mini bus de la résidence des personnes âgées pour l'octroyer aux migrants et qu'il en rachète pas un nouveau et que les personnes âgées peuvent plus bouger au quotidien pour avoir quelques activités je ne supporte pas. Ça personne va vous le dire, mais voilà autrement c'est un militant, il fait des choses très bien il a une vraie réflexion, l'éducation populaire c'est vachement bien mais tout ça c'est bien à condition qu'il y ait le truc avant qui soit fait. La pyramide de Maslow, d'abord les besoins physiologiques et après ceux de besoins de reconnaissance. Il fait des choses qui le touchent, l'intéressent, qui peuvent lui apporter aussi en termes d'image. Là on entend plus parler d'écologie et développement durable ... il passe à la télé avec les migrants il nous embête pas avec le reste. [...] Après voilà il a des qualités, des défauts, j'aimerais que de temps en temps il rencontre un Grand-Synthois, pourquoi y'a aucun Grand-Synthois qui a le droit de rentrer dans son bureau pour le rencontrer, expliquer des problèmes au quotidien. [...] Donc c'est très bien de faire des potagers, c'est juste l'arbre qui cache la forêt, c'est ça qui m'embête, [...] quand le reste est pas assumé. [...] Mais bon on peut pas être bon sur tous les sujets il est excellent en Développement Durable et jardin potagers aux pieds d'immeubles, et migrants c'est déjà bien. Parce que pour le coup [...] il a

*été vraiment bien, il a été humain. Mais j'aimerais bien qu'il soit humain avec les habitants de la ville. »*

Une habitante de la ville, très impliquée dans la vie associative locale, développe un discours similaire, plus nuancé. Elle explique ainsi que la Ville de Grande-Synthe fait beaucoup de choses pour les habitants, mais précise que cela ne répond pas forcément à leurs besoins réels, en illustrant d'exemples (construction de pistes cyclables alors que personne ne s'en sert, etc.). Un employé de mairie affirme quant à lui que les « choses sont parfois faites à moitié », les idées n'est pas menée à bout, ou les budgets parfois coupés, que tous ces mouvements ne sont pas accessibles à tous, bien que des initiatives se lancent. Il précise qu'il s'agit avant tout d'une transition paternaliste, aux impacts pas si importants pour les habitants dans le besoin, et qu'elle mène à peu d'appropriation et de prise en main. Il admet même être un peu « fatigué de tout ça ».

Ces propos viendraient alors confirmer l'existence d'une politique d'image dans les actions mises en place par la Ville de Grande-Synthe. Un renforcement des logiques d'attractivité de la ville (voire d'insertion dans des mouvements de théorisation de la transition à grande échelle) traduirait-il une tendance à l'éloignement des habitants (des quartiers défavorisés particulièrement) des bénéfices réels de ces politiques ?

## Conclusion partielle

Ce travail met en lumière la fragilité d'un territoire, marqué par une non-durabilité forte tant sur le plan économique, social, qu'environnemental. Alors que le déclin démographique est d'ores et déjà tangible dans le dunkerquois, le déclin économique grandit et menace. Se dessinent alors les trois phases d'évolution du territoire décrites par Laperche et al (2014) : « la phase d'industrialisation, la crise économique et la reconversion fondée sur la diversification des investissements ». A l'échelle du Dunkerquois, c'est une diversification timide qui voit le jour, restant aux prises d'une spécialisation industrielle (auto-entrepreneuriat, énergie verte, extension portuaire, etc.).

L'agriculture trouve dans ce contexte une place nouvelle, bien que peu marquée et quelque peu artificielle. Son poids économique, social, culturel et politique est faible, alors qu'elle est directement mise en concurrence avec des projets de développement plus ancrés et antagonistes. Son potentiel semble alors faible, bien qu'elle puisse apporter réponse à nombre d'enjeux du territoire (difficultés sociales, relocalisation de l'activité, etc.). Grande-Synthe brandit le drapeau de la social-écologie, et avec un discours imprégné d'une certaine schizophrénie : s'il s'agit de répondre aux besoins des habitants, une importante logique d'attractivité est assumée, si ce n'est mise en lumière comme fil conducteur majeur des politiques mises en place.

La ville reste néanmoins le terreau fertile d'une réflexion porteuse sur la durabilité, dont le rayonnement sur le territoire et à l'échelle nationale semble participer activement à la diffusion d'un modèle critique. L'industrie, catalysant une crise environnementale, économique et sociale, jouerait-elle un rôle déterminant dans l'émergence de politiques urbaines Grandes-Synthoises relativement alternatives ? Omniprésente, et fortement ancrée, elle en est aussi la principale limite. C'est la responsabilité d'un portage politique qui est surtout mis en avant ici. Et si l'orientation politique actuelle de Grande-Synthe s'ancre dans le temps, c'est la géohistoire d'un territoire qui est également questionnée. Sommes-nous réellement en rupture avec un modèle passé, ou avons-nous affaire à une continuité ? Pour le savoir il nous faut questionner les pratiques.

Peut-être cette crise n'est-elle pas suffisamment marquée pour donner lieu, réellement, à une forme de développement alternative ? Elle semble pour l'heure composer finement avec

des logiques entrepreneuriales, sa capacité à participer à un développement plus juste serait de fait remise en doute.

Pour approfondir l'ensemble, et sonder la capacité de politiques top-down à ouvrir la brèche de nouvelles formes de développement (appropriation, justice sociale, etc.), arrêtons-nous à présent sur un objet des politiques Grand-Synthois : les jardins populaires des quartiers défavorisés.

## **Deuxième partie : Jardins populaires et appropriation, vers un développement plus juste ?**

### **I. Le jardin populaire, un espace inclusif ?**

Les jardins populaires grand-synthois sont l'œuvre d'une politique *top down* de la Ville de Grande-Synthe. Il convient alors de questionner en premier lieu leurs réponses aux attentes et besoins des habitants, et plus largement les motivations, logiques et moyens d'établissement. Au-delà de l'exposition du contexte socio-politique, et des structures porteuses du projet de développement de ces jardins, la question est de savoir quelles catégories d'habitants en sont la cible, et qui en bénéficie réellement.

#### ***1. L'implantation***

##### ***a. Retour sur la mise en place***

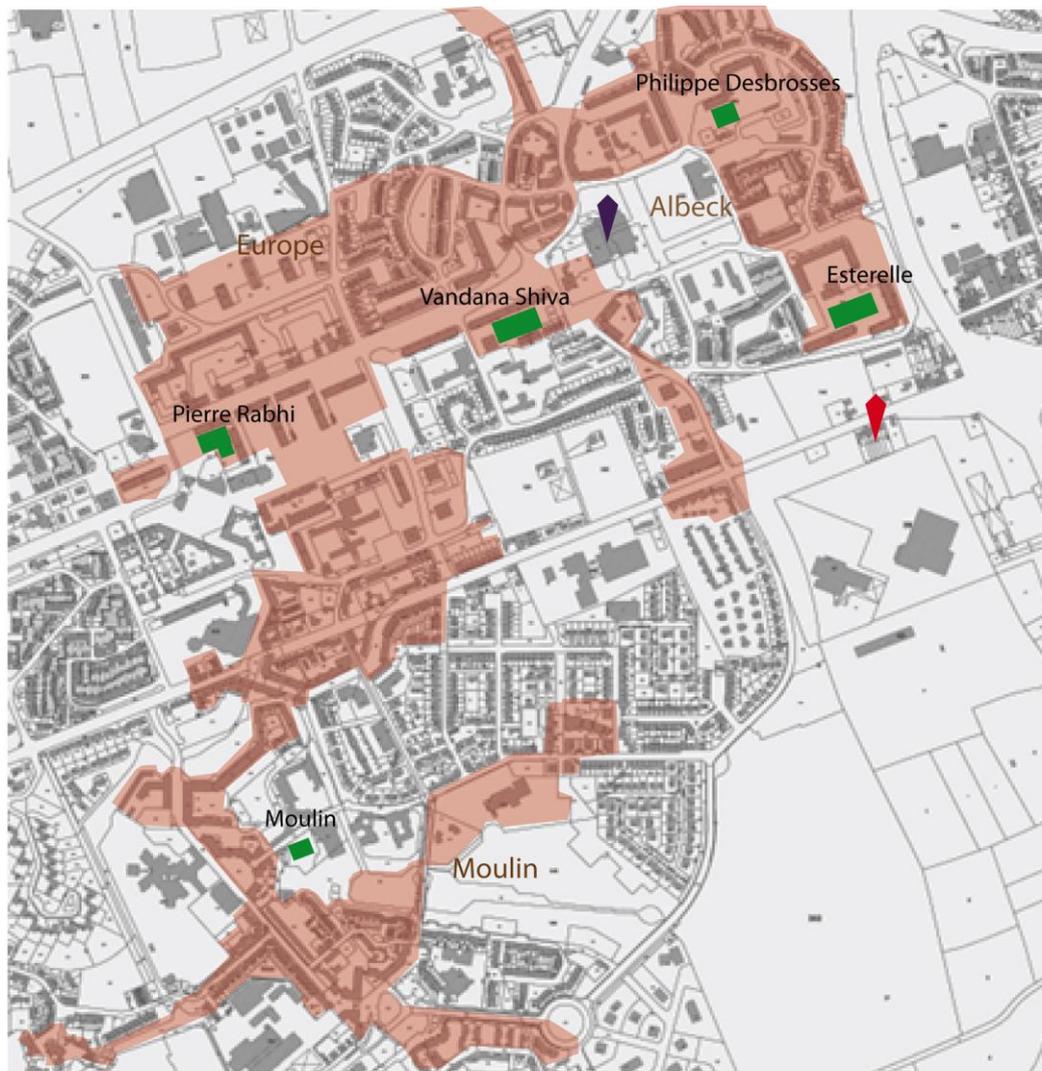
A l'échelle de la Ville, les jardins populaires sont implantés sous la volonté du maire dans les quartiers définis comme prioritaires sur foncier municipal<sup>72</sup>. « Ils ont ciblé les immeubles avant tout, parce que ce sont les personnes les plus précaires de la ville [qui vivent] dans ces immeubles-là » explique Nathalie Dubar, agente de développement de la Maison de quartier de l'Albeck (Figure 9 et 10).



**Figure 9:** Une partie du jardin Vandana Shiva (barrière, parcelle, cabane et haie) (Source : L. Clochey)

---

<sup>72</sup> Les bailleurs sociaux sur le plan foncier uniquement le bâtissent, l'ensemble des espaces verts de la ville est la propriété de la Ville de Grande-Synthe.



Légende



400m

Figure 10: Localisation des jardins populaires Grand-Synthois (Source : L. Clochey)

Les logiques d'établissement avancées sont multiples. Ces jardins de pied d'immeuble sont portés par l'Université Populaire, particulièrement Julian Mierzejewski, employé de

mairie militant<sup>73</sup>. Les jardins populaires sont une de leurs principales actions pratiques mises en place pour « *activer un esprit critique [...] en reliant la main au cerveau* ». Ils sont principalement créés pour stimuler l'autoproduction et le développement social, et pour armer les habitants en cas de crise (Jean-Christophe Lipovac). Plus généralement, les jardins s'insèrent dans un des axes de développement la politique de la Ville de Grande-Synthe en ayant pour objectif de rompre avec l'isolement des habitants des quartiers défavorisés et d'améliorer le cadre de vie (N. Dubar). À cela, s'ajoute une raison plus urgente et moins mise en avant, celle de limiter la violence dans les quartiers défavorisés : « *C'était aussi pour occuper. Y'avait des rodéos de voiture... maintenant ils ont mis des rochers à Versailles<sup>74</sup> pour pas que les voitures elles y aillent... et là ils sont tous à leur fenêtres, y'en a pas un qui va piquer une tomate... dès que y'a des rassemblements ça y est ils appellent la police et tout... mais avant ça c'était chaud... ultra chaud... y'avait du trafic à mort... Les gens ne bougeaient pas de chez eux, c'était le ghetto. Ils n'osaient pas promener leur chien* » (N. Dubar).

La création des jardins a de fait nécessité quelques travaux d'aménagement : délimitations de parcelles à l'aide de plaques d'acier, cabane à outils, pompes à eau puisant dans une nappe phréatique peu profonde, et préparation du terrain : « *Ils ont passé le terrain à grue, précise un jardinier du Jardin Esterelle, ils ont rajouté de la terre [par camion] et tout ça mais ça dépend des terrains* » témoigne un jardinier. Si Julian Mierzejewski évoque une dépollution du site, aucun élément ne confirme qu'elle a réellement eu lieu. Un jardinier âgé témoigne d'ailleurs : « *C'est de la terre rapportée, c'est du remblai donc ils ont pas nettoyé correctement. Ça vient d'un chantier de l'autre côté. Où ils ont détruit les immeubles, du Courghain tout ça... y'a des gros morceaux de dalles !* » (E4). Ce propos est particulièrement affirmé du fait qu'un jardin populaire ait été créé pendant la phase de terrain et qu'aucun travail de ce type n'ait été observé. Par ailleurs, les pompes puisent sans filtre une eau parfois mal odorante dans la nappe phréatique, alors que le Plan Local d'Urbanisme de la CUD dénombre trois nappes dans le secteur de Dunkerque, dont une seule proche de la surface. Si la proximité avec la zone industrielle peu inquiéter, le PLU confirme que la qualité des eaux de cette nappe est « *médiocre du fait d'une sensibilité certaine à la pollution* »<sup>75</sup>.

---

<sup>73</sup> Julian M. a fait des études d'ethnologie, et est largement investi dans les questions d'agro-écologie et d'engagement citoyen.

<sup>74</sup> Nom d'un immeuble du quartier de l'Albeck, au pied duquel se trouve le plus grand jardin populaire.

<sup>75</sup> Plan Local d'Urbanisme, rapport de présentation initial de l'environnement, Communauté Urbaine de Dunkerque, 2012.

## b. *Savoir*

Lorsqu'en 2012 la Ville de Grande-Synthe décide d'implanter des jardins dans les quartiers prioritaires, l'Université Populaire se lance dans une campagne de porte à porte dans les immeubles de la zone ciblée. L'idée est alors de « *voir s'il y a des intéressés par un jardin dans le quartier, s'il y a des volontaires sur le projet* » (Julian M.). L'intérêt d'avoir un jardin (apport alimentaire avant tout), la localisation du futur jardin et son fonctionnement (actuellement, le parallèle étant souvent simplement fait avec les jardins existants) sont détaillés par Julian dans un bref échange individuel avec les habitants. La campagne prend fin lorsque 80% des occupants de l'immeuble ont été enquêtés, et l'ensemble des résidents, incluant ceux qui malgré plusieurs passages n'ont pas été rencontrés, reçoivent un courrier informatif de la Mairie.

Parmi les jardiniers que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors de mon travail de terrain (n=14, Annexe 1), certains expliquent comment ils ont su qu'ils pouvaient obtenir une parcelle. Une partie, dont un jeune homme, évoque en effet que c'est par le biais de « *la ville, Julian je pense, il a tapé à la porte puis a envoyé les lettres* » (E12). D'autres précisent que leur lien avec l'Université Populaire (participation à des ateliers, etc.) ou avec d'autres structures municipales, comme les Maisons de quartier, ou associatives, leur a permis d'entendre parler du projet très tôt (E14). Et si le magazine de la ville ne semble pas avoir été un vecteur notable, c'est avant tout le « *bouche à oreille, et la confiance* » (Julian Mierzejewski) qui semble avoir incité les jardiniers. Un jardinier du jardin Philippe Desbrosses rappelle quant à lui l'importance de l'observation directe des jardins une fois construits : « *J'étais le premier bénévole dans le bâtiment, y'a personne qui voulait dans le bâtiment... [...] le responsable du jardin il a dit la Mairie va pas accepter, et quand la mairie elle a accepté, ils ont construit, et après tout le monde y veut un jardin* » (E2).

Si cette phase d'enquête a pour objectif de sonder l'intérêt des habitants pour un jardin et son potentiel de réussite une fois installé, il s'agit avant tout d'une évaluation quantitative du nombre de jardiniers potentiels. Après une présentation du projet, l'avis des habitants est sommairement sollicité lors de ce bref échange. Reste aussi à savoir si ces avis sont réellement pris en considération. Lors d'un porte à porte réalisé avec Julian en vue de la création d'un jardin populaire dans le quartier du Moulin, une femme habitante réagit : « *Un jardin là en bas sur le terrain ?! Mais c'est dégueulasse !! On l'aime notre parc nous !* ». Julian M. répond en argumentant en faveur des jardins, la prise en considération de l'opinion générale sur la question est-elle - a-t-elle été- réelle et approfondie ?

### c. *Accepter*

Il n'en reste pas moins que les jardins populaires installés aux pieds des blocs font l'unanimité. Le seul propos recueilli exprimant un désaccord pour le projet – au-delà de celui développé ci-dessus- est relatif aux aspects financiers (budget trop conséquent qui devrait être alloué à des besoins plus importants comme l'emploi). Pour le reste les témoignages oscillaient de l'enthousiasme prononcé (fréquent) à une relative indifférence. Sur ce dernier point un jardinier témoigne : « *Ça leur fait rien du tout parce que le jardin ça change rien pour eux, y'a personne qui les embête, qu'y'ait les jardins y'a personne qui les embête, des habitations tu regardes comme ça les gens travailler, ça empêche à rien du tout. Ça empêche pas pour les enfants ils ont un terrain [de foot] derrière, ils peuvent jouer y'a encore devant là-bas... Y'a pas grand-chose. Si y'avait quelque chose, mais là non... [...] y'a de la place ici...* ». Il n'est d'ailleurs pas rare que les personnes rencontrées lors des portes à portes exposant les diverses raisons pour lesquelles elles ne veulent/peuvent pas cultiver elles même une parcelle (manque de temps, pas la main verte, pas la condition physique, etc.) expriment néanmoins que « *c'est une bonne idée pour les voisins* » (D12).

Notons néanmoins que ces propos ont été recueillis plusieurs années après la mise en place des premiers jardins. Avant les premières installations, les réserves quant au projet semblaient venir majoritairement du fait que les habitants craignaient des dégradations. Nathalie Dubar, agente de développement de la Maison de quartier de l'Albeck raconte : « *Là où les gens étaient le plus réticents, c'est sur le problème de ne pas mettre de barrières. Ils ont eu peur que ça soit dégradé, ils disaient que ça n'allait pas marcher, que je ne connaissais pas les gens d'ici* ». Avec l'expérience, ces craintes semblent s'être estompées.

Aucun conflit d'usage n'a en effet été reporté sur les espaces où se sont construits les jardins. Nombreux racontent que ces terrains ne faisaient pas l'objet d'usages particuliers, surtout compte tenu du nombre d'espaces verts et de loisirs disponibles pour pratiquer diverses activités à Grande-Synthe : un ancien terrain de foot, un parking avec une station de lavage auto appartenant à une tour démolie, « *juste de l'herbe comme ça derrière* (E1) » ou encore une ancienne pharmacie (E8). Les conditions étaient alors propices à l'installation des jardins.

## 2. L'occupation : cultiver une parcelle

### a. Quelle logique d'attribution ?

Les parcelles des différents jardins présentent de fait une certaine hétérogénéité. « À Versailles [...] le terrain est mieux. Ici y'a un côté un peu mieux ou on dirait du sable, et l'autre non, hier j'arrivais même pas à rentrer la bêche, j'appuyais dessus comme un malade » témoigne un jardinier du jardin Philippe Desbrosses (E3), avant d'ajouter que « la parcelle à côté a été condamnée à cause de l'arbre ». Un jardinier évoque une parcelle inondée au jardin Esterelle. Il en est de même au jardin Pierre Rabhi : « derrière ce sont les mauvais jardins, la terre elle n'est pas bonne... là-bas c'est de la terre glaise », explique un jardinier (E8).

Certaines parcelles sont alors plus prisées que d'autres (pédologie, proximité avec le point d'eau ou l'appartement, etc.). Leur attribution semble néanmoins équitable, suivant la règle du premier arrivé premier servis. « Moi j'ai eu de la chance d'avoir là parce que c'est tiré par numéro. J'aurais pu tomber là-bas », précise le jardinier cité ci-dessus. Un autre témoigne dans ce sens : « Cette parcelle est à côté de l'eau [pompe] ce qui est pratique, j'ai eu la chance de l'avoir parce que c'était inondé personne la voulait » (E4). Une jeune femme nous dit aussi « La parcelle est très dure... mais quand j'ai fait la demande à Julian il n'y avait plus que ça » (E15). Cette règle du « premier arrivé premier servi » s'applique également pour les outils (arrosoir, bêche, griffe, pelle, etc. en fonction) fournis par l'Université Populaire au jardinier nouvellement inscrits : « Julian a donné une bêche et un autre outil, il n'y avait plus rien, mais ce n'est pas grave on va en trouver », explique-t-elle tout en arrosant sa parcelle à l'aide d'un sceau.

Quand les jardiniers font une demande, ils se voient alors attribuer une parcelle en fonction des disponibilités. Ils peuvent choisir d'obtenir 20m<sup>2</sup> - souvent pour « expérimenter sur une petite » (E9) -, ou directement de 40m<sup>2</sup>. Les jardiniers tentent ensuite de récupérer les bonnes parcelles au fur et à mesure des départs : « Si le mec il revient pas je vais reprendre le sien [jardin] parce que y'a pas les arbres. Même si j'ai tout retourné sur celle-là je préfère un bon terrain » témoigne un jardinier (E3), alors qu'un autre explique avoir « demandé à avoir une grande parcelle, et vu que beaucoup de gens travaillaient pas la leur ils m'ont donné une plus grande tout de suite » (E1).

L'Université Populaire privilégie en effet un taux d'occupation et d'activité sur les jardins populaires. Si les jardins sont destinés aux habitants des barres d'immeubles adjacentes au terrain, les conditions d'attribution sont plus flexibles dans la pratique. Un jeune

homme, locataire d'une résidence plus éloignée explique qu'il n'habite pas dans les immeubles à proximité de sa parcelle au jardin Philippe Desbrosses : « *Quand j'ai appelé Julian il m'a dit que y'en a un nouveau [jardin] qui est plus proche de chez moi [Jardin Esterelle] mais il m'a dit c'est plus pour ceux qui sont vers le terrain de foot, la grande barre et tout [proximité du jardin]* » (E9). Plusieurs jardiniers rencontrés habitent au-delà des résidences aux pieds desquelles se trouvent les jardins, bien qu'il s'agisse a priori uniquement de personnes occupant des logements d'immeuble et en location. Qu'ils soient habitants de l'immeuble adjacent ou non, « *la plupart [des jardiniers] sont des blocs* » confirme-t-on (E8).

Les règles d'attribution restent assez strictes sur certains points : un jardinier ne peut avoir plus d'une parcelle à son nom, et est obligé de présenter une attestation de responsabilité civile. De nombreux arrangements entre membres d'une même famille ont été observés (deuxième parcelle au nom d'un tiers par exemple), et s'ils sont peut-être connus des employés de l'Université Populaire, ils restent ignorés. Quoiqu'il en soit, le mode d'acquisition des parcelles semble réellement équitable puisqu'il ne cause pas de problème majeur. Aucun conflit n'a été relevé par l'enquête sur ce sujet. Les jardiniers semblent plutôt faire preuve de bienveillance les uns envers les autres comme l'illustre ce jeune homme : « *Moi j'avais demandé comme mon voisin est parti d'avoir sa parcelle, parce que y'en a qui ont 40m<sup>2</sup> moi j'en ai que 20 donc je lui ai demandé si je pouvais avoir celle à côté pour faire 40 mais il m'a dit qu'on pouvait pas en avoir deux. Donc ça permet à quelqu'un d'autre d'en avoir une, mais je préfère au moins expérimenter sur une petite [en attendant qu'une grande se libère]* » (E9).

#### b. *Qui sont les jardiniers ?*

« *Tout le monde peut demander une parcelle, les retraités, les familles, les gens seuls, mariés, pas mariés, tout le monde, ils ne regardent pas ça* » explique un jardinier (E1). Selon les dires des jardiniers et de Julian M., aucun critère socio-économique ne semble entrer en jeu dans la sélection des Grand-Synthois à qui les parcelles sont attribuées. Les observations de terrain vont de ce sens, bien que la question nécessite des approfondissements.

Le travail de terrain a permis de mettre en lumière la présence d'un large panel de jardiniers aux profils variés par rapport à l'âge, les revenus, l'origine et le statut professionnel. Au-delà du « *tout le monde* » (E1), ce panel est-il représentatif de la population grand-synthoise ?

Alors que certains affirment que « *la plupart [sont] des retraités* » (E8), il semble surtout qu'il s'agisse avant tout de personnes âgées « *au-delà de 40-50 ans* » (E9). Peu de jeunes (< 35 ans) jardinent, un seul, et un jeune couple, ont pu être rencontrés lors de nos enquêtes. Si certains semblent également être au chômage ou au RSA, les jardiniers ne sont « *pas forcément des gens qui ne travaillent pas* » (E8), au contraire. « *Il y en a beaucoup qui viennent après le travail* », confirme un jardinier au jardin Pierre Rabhi (E12). On les retrouve dans des secteurs aussi divers que le bâtiment (ouvrier ou cadre), le nucléaire, la restauration, l'industrie, l'autoentreprise, etc.

Un autre jardinier du même jardin populaire explique également qu'il ne s'agit « *pas forcément de famille, [mais de] gens seuls pour la plupart* » (E8). Nous avons pu rencontrer quelques femmes, mais se sont « *surtout des hommes qui travaillent dans les jardins* » (E3) : « *il y a 3-4 femmes toutes seules* » affirme un homme au jardin Pierre Rabhi (E12).

En ce qui concerne les origines (ethniques), il convient de noter que les jardins populaires de pied de blocs sont composés en grande majorité de maghrébins, principalement marocains (avec ou sans bi nationalité franco-marocaine, s'exprimant dans un français parfait à très médiocre (femme amazigh âgée). Tous sont musulmans, liste à laquelle s'ajoute un français converti. Aucune autre religion, langue étrangère à l'exception de l'arabe dialectal marocain, nationalité à l'exception de la française, marocaine et algérienne, n'ont été relevées. La ville abriterait pourtant 27 nationalités. Au cours de l'enquête de terrain, des relevés réguliers des personnes occupant les jardins populaires à des heures variables ont été réalisés. Lorsque les jardins sont peuplés, particulièrement le dimanche ou en début de soirée, ils s'apparentent à cette trame : deux hommes de la soixantaine en djellaba, trois femmes voilées, un homme maghrébin, une femme blanche à l'accent du nord, quelques enfants.

La plupart des jardiniers habitent Grande-Synthe (principalement dans le quartier) depuis les années 1970-80, et y sont arrivés seuls ou adolescents avec leurs parents. Au-delà de ces critères, il convient de noter que l'ensemble des jardiniers rencontrés étaient valides, même si certains présentaient des problèmes de santé physique plus ou moins importants, parfois dus à l'âge. « *Ils ont fait une parcelle pour handicapés mais ça ne marche pas. [La voisine de parcelle handicapée] a un jardin... normalement Julian lui a dit qu'elle doit s'occuper de là-bas [parcelle adaptée surélevée], bientôt son jardin il va sauter, y'a rien...* » illustre un jardinier du jardin Pierre Rabhi (E8).

Sonder les raisons pour lesquelles ces grand-synthois ont souhaité cultiver une parcelle au jardin populaire constitue un point d'analyse crucial de notre argumentation. Quels sont les bénéfices recherchés et obtenues par les jardiniers ? Quelles sont les significations culturelles si ce n'est politiques, révélatrices d'un changement de paradigme vers un mode de vie alternatif, inhérents au jardinage à Grande-Synthe ? Ces questions doivent trouver réponse si l'on veut cerner le potentiel de ces jardins en termes de développement plus juste.

### c. *Quelles motivations ?*

Lorsque le sujet des motivations à jardiner a été abordé avec les jardiniers, la question alimentaire s'est révélée centrale. Nombreux sont ceux qui ont un jardin « *pour les légumes avant tout* » (E8). Et ce d'avantage sur le plan qualitatif que par nécessité quantitative. Une jeune mère de la quarantaine explique ainsi : « *Ben [c'est] surtout pour manger des bons légumes, pas des légumes d'Espagne. Et en acheter c'est trop cher. C'est mieux de savoir ce qu'on mange...* » (E15). Une autre complète : « *[c'est] parce que je veux manger des bonnes choses, des choses que j'ai fait pousser moi, le fruit de mon labour* » (E14). Un jeune jardinier ajoute également : « *Ben c'est moi qui a fait les démarches pour avoir un jardin parce que je voulais manger, au moins j'étais sûr d'où ça provenait, par rapport à tout ce qu'ils mettent dans les légumes et tout... [...] puis entre guillemets quand j'ai vu ce que c'était l'agro-alimentaire ça me dirige un peu vers ... quand tu vois comment ils traitent et tout...* » (E9). Au-delà du « *c'est frais, y'a pas de produit, c'est naturel* » (E9), le jardin est évoqué comme un moyen de cultiver des légumes que l'on affectionne, et que l'on ne trouve pas ou peu en supermarché (type de salade, variété de petit poids, menthe, navet avec les feuilles, etc.). L'avantage du jardin réside aussi dans le fait que les produits soient en permanence disponibles pour la consommation (menthe qu'il n'y avait qu'au marché du jeudi) et à proximité immédiate et pratique.

Sur le plan quantitatif, la question est d'avantage liée aux préoccupations économiques. « *C'est bien pour les fins de mois, les trucs comme ça, si admettons ils [les personnes à petits revenus] ont plus de sous au moins ils ont des légumes pour s'en sortir un peu...* » explique un jardinier (E8). Au cours des entretiens, nombreux sont les informateurs qui évoquent des considérations financières dans leur vie quotidienne. Pour autant ils sont aussi nombreux à avancer que le jardin n'est pas source d'économies. Une femme explique ainsi « *que ça coûte cher quand même, j'ai payé 4€ mes plants de haricots... mais bon ça fait peut-être des*

*économies un peu dans le sens où pendant la saison je n'ai pas besoin d'acheter un seul légume* » (E11).

Dans la ligné du « *Qu'est-ce que tu vas économiser avec ça...* » (E3), d'autres confirment qu'il s'agit d'un investissement alors que les rendements sont assez aléatoires, si ce n'est souvent faibles (E1, E3, E12). Seuls les jardiniers expérimentés témoignent de récoltes pouvant subvenir aux besoins d'un ménage (6kg de haricots, 25kg de pomme de terre (E12) ; citrouille de 18kg (E8), etc.)

Un jardinier nous précise par exemple, en jetant un œil sur sa parcelle encore en friche début avril, qu'il n'a pas de problèmes d'argent et que « *si c'était pour ça [il s'] y serais mis plus tôt [rire]* » (E3). Ainsi, si certains avancent qu'une poignée de jardiniers demandent une parcelle pour faire des économies (E8), nous n'avons rencontré aucun informateur dans cette situation. Il n'en reste pas moins que les investissements financiers pour le jardin sont généralement minimales (outils en brocante à moins de 5€, récupération d'objet et bricolage, recherche de plants peu chers, etc.). La question nécessiterait cependant une approche plus affinée (rendements, part du budget du ménage, économies réalisées), particulièrement du fait de la variabilité existante entre les jardiniers sur ces points.

Nombreux sont en revanche les jardiniers qui affirment cultiver un jardin pour le plaisir. « *Y'en a c'est la pêche, la pétanque, dormir... moi c'est le jardin* », illustre un jardinier au Jardin Philippe Desbrosses (E3). Pour d'autres, il s'agit même d'une nécessité : « *[je fais ça] pour passer le temps [...] Obligé ! Obligé je travaille [jardine], j'arrive pas à rester à la maison... rester à la maison, derrière la télé, j'ai ma dose puis ça casse le moral quand même. Faut travailler, faut planter quelque chose, un petit peu, des fleurs quelques fois [...] le dimanche t'as rien à faire, tu passes le temps dans le jardin et y'a pas de problème* », explique un jeune travailleur dans le bâtiment (E12). Les propos d'un homme veuf, d'une femme à la retraite et d'un homme souffrant de dépression vont par exemple dans ce sens : s'ils jardinent, c'est pour le moral, pour lutter contre la solitude. « *Ah, tu vois j'ai jardiné, je me sens bien, je fais vraiment ça pour le plaisir, tu vois* » précise une femme au jardin Pierre Rabhi (E11).

Enfin, il convient de noter que l'ensemble de ces motivations sont très souvent finement imbriquées les unes dans les autres, et ne peuvent être isolées. Ils jardinent « *pour beaucoup de choses* » (E4) qui s'inscrivent dans une logique sociale parfois forte. Ainsi, une poignée de jardiniers évoquent par exemple qu'ils jardinent pour donner des légumes : « *je travaillais au resto du cœur* », affirme l'un (E4), « *c'est un jardin de partage* » complète un autre (E8), alors

qu'un troisième avance également qu'il fait ça « *pour [me] nourrir et pour faire plaisir à les autres* » (D17). L'influence sociale fait aussi partie des motivations évoquées. Elle peut être un simple élément catalyseur, comme l'explique une mère de famille, en rajoutant après avoir exposé les raisons de son engagement : « *puis c'est bien de jardiner, ça devient à la mode, beaucoup de gens font ça...* » (E14). C'est le cas également lorsqu'ils ont été incités par un tiers, amis ou membre de la famille. L'influence sociale peut également être une motivation déterminante : une femme raconte par exemple qu'elle n'aime pas forcément jardiner, que « *son truc [à elle] c'est les plantes vertes* » et les animaux de compagnie, avant de vanter les mérites de plats préparés. Pourquoi a-t-elle une parcelle ? « *Ben c'est les copines ça, elles en avaient un puis elles arrêtaient pas de me dire " Allez Sylvie<sup>76</sup> viens prends en un aussi, viens avec nous", alors j'en ai pris un. Donc moi j'aime bien j'y vais j'me pose là avec ma clope, je discute, j'aime bien.* » confie-t-elle, sans s'attarder plus que ça sur le sujet (E6).

Enfin, pour d'autres personnes, souvent âgées, avoir un jardin n'a pas nécessité une motivation particulière, en rupture avec un mode de vie ou de pensée précédent. Cela s'intègre simplement dans une logique de jardinage, héritée d'une période de vie à la campagne, ou d'un investissement dans un jardin ouvrier par le passé. Ce jardin en pied d'immeuble là est investi parce qu'il comporte de nombreux avantages (proximité, outils), comme l'explique un homme de la soixantaine : « *[j'ai un jardin] parce que tout petit déjà, j'ai habité dans la campagne avant, j'ai toujours eu un jardin avec ma famille, j'ai jamais arrêté et ça a été une aubaine d'avoir celui-là parce que ça va mieux que de l'autre côté [jardin ouvrier de Grande-Synthe]* » (E4).

Ainsi se dresse un premier aperçu de la manière dont les composantes sociales, économiques, alimentaires, culturelles et politiques s'imbriquent dans le jardinage. Il convient à présent de confronter propos et actes, et d'observer dans la pratique comment ils se déclinent, se conjuguent et s'insèrent dans un processus de développement des quartiers populaires grand-synthois.

## **II. Le jardin populaire comme lieu d'interactions sociales**

Pour cerner les impacts de ces jardins sur le développement social des quartiers prioritaires de la ville de Grande-Synthe, nous nous devons en premier lieu de nous pencher sur les interactions sociales qu'ils engendrent ou catalysent. Particulièrement, il est question de mettre en lumière les hétérogénéités des jardiniers et de leurs pratiques, savoirs et

---

<sup>76</sup> Le nom est modifié

représentations, susceptibles d'engendrer des échanges, apprentissages voire des conflits. Les échanges sont-ils profonds entre les jardiniers, au point de leur fournir de nouvelles clés pour assurer la vie quotidienne ? Quels sont les arrangements sociaux et spatiaux des jardiniers, des plus expérimentés aux néophytes, pour garantir leur activité ? Les moins armés parviennent-ils à assurer leur activité, et si oui l'Université Populaire y est-elle pour quelque chose ? Plus encore, le jardin cristallise-t-il des tensions sociales caractéristiques de la ville ? Permet-il d'en atténuer ? Et si le conflit est révélateur de changements (Torres, 2010 ; Chardon, 1994) ce point reste non négligeable si l'on veut comprendre ce qui s'opère à Grande-Synthe en termes de développement alternatif.

### ***1. Pratiquer, échanger savoirs et savoir-faire.***

#### ***a. Des pratiques culturelles homogènes***

Dans les jardins populaires de Grande-Synthe, l'Université populaire impose comme seule condition celle de ne pas utiliser de produits chimiques. Ils doivent être « bio ».

Les jardiniers enquêtés ont des techniques culturelles relativement homogènes, suivant le schéma suivant : au printemps la parcelle est bêchée et amendée en fumier de cheval et compost fournis par la Ville de Grande-Synthe ; commence alors la phase de plantation, où les différentes cultures sont alignées suivant un schéma très classique ; la récolte est effectuée au fur et à mesure ; à l'automne, après les dernières récoltes il semble que les parcelles soient en revanche peu « nettoyées », tâche qui est effectuée avant le labourage au printemps.

Certaines variations ont été observées : un jardinier explique ainsi qu'il ne met pas de « terreau », qu'il retourne simplement la terre avec les « herbes » (E4), d'autres affirment qu'ils ne prendront pas le compost de la Ville l'année suivante du fait des problèmes de désherbage qu'ils ont ensuite, alors que certains appliquent des « produits bio » sur leurs parcelles, voire même engrais et pesticides (graines bleues contre les limaces particulièrement, observées quelques fois). Si pour la plupart cette contrainte « zéro phyto » correspond à leur attente du jardinage (alimentation de qualité, économies limitées, etc.), d'autres restent dans une vision du jardinage plus classique : belle parcelle propre, beaux et gros légumes, pour un travail moindre. Par ailleurs, la notion de bio et naturel est relativement subjective, comme l'illustre ce propos « *C'est naturel je mets rien du tout... [...] là faut que je mette du mir contre les pucerons, ça leur brule les ailes et ils meurent... Mais il faut bien diluer parce que sinon ça brûle les feuilles... mais le mir c'est naturel* » (E8).

Enfin, il convient de noter qu'un seul jardinier, d'une trentaine d'années, a été identifié au détour des parcelles comme ayant des pratiques fortement différentes des autres : il cultive selon les concepts de la permaculture. Sa parcelle est entièrement paillée, et une partie a été cultivée suivant la méthode de la lasagne<sup>77</sup> (E9) (Figure 11).



Figure 11: Permaculture (gauche) et cultures en ligne (droite) (Source : L. Clochey)

Il devient alors particulièrement intéressant de sonder comment se construisent et s'échangent les savoirs et savoir-faire des jardiniers grand-synthois.

#### b. *Des compétences en jardinage fortement inégales*

Parmi les jardiniers certains ont une longue expérience en jardinage. Elle se lit dans la finesse de leurs connaissances sur le sujet et pratiques adaptées. Ils connaissent par exemple les associations culturales les plus bénéfiques, ont un calendrier cultural précis dépendant d'observations de l'environnement, s'adaptent aux spécificités de chaque culture, et savent réagir face aux maladies et ravageurs. Plusieurs éléments viennent éclairer ce propos dans une des discussions avec un jardinier du jardin Pierre Rabhi : « *[le voisin] a mis quelques fèves avec les petits pois, il a fait un mélange, c'est pas bon. Ça va pas tarder à sortir, ça a besoin de beaucoup d'eau faut arroser souvent. Les navets à côté quand ils grandissent faut les*

---

<sup>77</sup> Méthode consistant à empiler 7 couches de matière azotée et carbonée en alternance pour recréer un sol favorable à la croissance végétale.

*séparer quand ils grossissent, pour la place... [...] ça c'est un moulin à vent en bouteille en plastique [...] c'est pour éloigner les oiseaux.* » explique-t-il (E5). Un autre au jardin Esterelle raconte également « *C'est un disque et un tube chinois pour éloigner les oiseaux parce qu'ils mangent les petits pois. Ils adorent les petits pois, surtout les tourterelles et les pigeons... Ils les déterrent et quand ça pousse ils font une razzia là-dedans, faut mettre en carré comme ça ils font le tour mais ils vont pas dedans. Ceux qui mettent en ligne c'est une connerie, c'est buffet à volonté...* » (E4).

Généralement, ces savoirs et savoir-faire ont été transmis à ces jardiniers durant leur plus jeune âge. Ils peuvent également bénéficier, comme cela a été observé à plusieurs reprises, de la présence d'un membre de la famille pour qui ça a été le cas (mère ou père issue du milieu rural très souvent). « *[je sais qu'il faut mettre en carré / je mets des soucis pour protéger les tomates] parce que tout petit déjà, j'ai habité dans la campagne avant et j'ai toujours eu un jardin avec ma famille... j'ai jamais arrêté* » explique le jardinier Esterelle sus-cité (E4). On le ressent parfois directement dans l'observation des pratiques, à l'image de cette femme amazighe d'une soixantaine d'année qui, vêtue d'un tablier marocain, jambes droites, dos plié à 45° sème les fèves « *comme au bled* » (E10). Au-delà de cela, il ressort également des entretiens que ces personnes expérimentées ont acquis de nouvelles compétences en jardinage en échangeant aux jardins ouvriers, dans lesquels ils ont déjà eu une parcelle pour la plupart, ou auprès de Julian de l'Université Populaire dont ils bénéficient de l'expertise. Il semble plus rare qu'ils apprennent des autres jardiniers au jardin populaire, où ils ont plutôt un rôle de conseillers.

La plupart des jardiniers rencontrés sur les parcelles affirment que lorsqu'ils ont pris une parcelle ils n'y connaissaient rien. (E6, E9, E1, E15, E8). Ils avancent dans ce cas apprendre principalement en expérimentant par eux même et en regardant sur internet (E1, E15, E9). Mais le jeune jardinier qui pratique la permaculture et qui affirme avoir découvert le concept seul en navigant sur le web raconte : « *Je m'intéresse à beaucoup de sujets [...] au début j'étais dans la théorie à lire et tout mais j'étais un peu perdu parce qu'entre la théorie et la pratique c'est deux choses différentes... puis même au début je me prenais la tête sur le paillage je comprenais pas alors que c'est tout bête en fait mais c'est depuis que j'ai fait les ateliers[ de la Forêt Qui Se Mange<sup>78</sup>] , ça m'a motivé et puis après là du coup je suis certaines chaînes YouTube qui parlent sur la permaculture, j'ai un magazine, j'emprunte des*

---

<sup>78</sup> La Forêt Qui Se Mange est une association créée par Carole Coulon, une habitante de l'Albeck dans le but de créer un verger comestible à Grande-Synthe, et ce avec et pour les habitants de la ville. L'idée étant de rendre le jardinage accessible à tous (néophyte, petits budgets).

livres à la médiathèque, je m'informe comme ça maintenant. Puis je pose des questions à Carole ». Des structures associatives (La Forêt Qui Se Mange, Régies de Quartiers, Les Résidences Fleuries) ou municipales (Université Populaire) semblent jouer un rôle dans l'apprentissage. A la Forêt Qui Se Mange, ce jeune jardinier vient participer à l'atelier hebdomadaire (construction de tipi à haricot, lasagne, etc.), qu'il expérimente ensuite sur sa parcelle. D'autres apprennent à jardiner sous les conseils et la supervision du technicien agronome aux jardins de la Régie de quartiers, des résidences fleuries, voire de la Maison de Quartier Europe. Pour le premier, ces jardins ont en effet été créés pour que les habitants puissent se former au jardinage, et à une alimentation saine, sans être livrés à eux même. Les parcelles attribuées sont alors temporaires et constituent généralement un tremplin vers d'autres espaces de culture de la ville, tels que les jardins populaires ou les jardins ouvriers. L'Université Populaire organisait quant-à-elle des permanences sur les jardins populaires tous les premiers mercredis du mois. Pour autant aucun atelier n'a été organisé cette année et ils étaient a priori très peu fréquentés. Il n'en reste pas moins qu'ils sont nombreux à bien connaître Julian, le chargé de ces jardins dans la structure municipale, et il est évoqué à quelques reprises par les jardiniers enquêtés concernant les conseils donnés au jardin.

Malgré cela, les apprentissages les plus fréquents semblent venir d'un échange de savoirs et savoir-faire entre les jardiniers. Dans un premier temps, ces derniers observent, parfois avec un regard critique, les autres parcelles du jardin (aucun échange entre les jardins de la ville n'a été reporté). Lorsque les jardiniers se croisent, ou discutent plus longuement, c'est en effet souvent au sujet de leurs cultures en place ou à venir, d'expériences et questionnements partagés sur le jardinage ou de demandes de conseils. Il n'est d'ailleurs pas rare d'en voir interagir dans la mise au point d'une technique, de lutte contre un ravageur par exemple. Une femme du jardin Esterelle, novice en jardinage, raconte alors à propos du jardin : « *Mais c'est bien là-bas, même quand tu ne sais pas t'as toujours des gens qui t'aident, qui t'expliquent et tout* » (E6). Un des jardiniers expérimentés raconte alors : « *Les gens ici y'en a qui avaient jamais jardiné... Mon pote là on l'a aidé, Abdel<sup>79</sup>, on était à l'école ensemble, y'à bientôt 50 ans et maintenant on est voisins [...] les gens viennent beaucoup me demander parce que moi je participe [...] la dame là-bas elle voulait mettre des tomates* » (E4). Il semble que les échanges de savoirs et savoir-faire existent particulièrement entre membres de la famille et amis de longue date. Un des jardiniers expérimentés affirme tout de même avoir

---

<sup>79</sup> Le prénom est modifié

connu de vue la plupart des gens qu'il aide brièvement, « sauf [son] pote à qui [il a mis] mis le chat [en girouette] ».

L'Université Populaire, consciente de ces échanges, cherche à les valoriser, bien que cela soit parfois une charge importante pour les jardiniers expérimentés comme l'illustre ces dires : « *y'a une dame qui fait partie de l'écomaison [Université Populaire] qui est venue, je savais pas que c'était l'ingénieur agronome de la mairie et chef des jardiniers, donc elle posait des questions et j'ai répondu et à la fin elle prenait des notes. Elle a dit à la fin " ah ben monsieur il a l'air de bien y connaître, c'est un bon atout dans le jardin.." du coup elle a dit ben si vous savez pas demandez à Jacques*<sup>80</sup>. *Ouais ben j'ai pas que ça à faire moi j'ai des gosses à nourrir. Je lui dis je suis pas tout seul y'en a d'autres qui savent cultiver*» (E4). Un autre confirme alors qu'il semble difficile d'être solidaire dans la tâche : « *La plupart, il savent rien, on les aide si on peut, c'est pas évident* » (E8).

## **2. Des échanges matériels révélateurs de la profondeur du lien**

### **a. A chacun ses outils ?**

Pour sonder la finesse des relations socio-spatiales s'opérant dans les jardins, nous nous sommes intéressés aux échanges de matériels (outils et composants biologiques) entre jardiniers et toutes personnes s'intégrant dans le processus. Il en est ressorti que chacun possède ses propres outils, avec lesquels il travaille principalement. Et si chacun vient travailler aussi à l'heure qui l'arrange, les jardins sont principalement fréquentés en fin de journées et le week-end (dimanche). Il n'est alors pas rare que des échanges d'outils spécifiques se fassent, bien qu'ils n'aient été reportés qu'entre jardiniers se connaissant (du jardin, ou d'avant). De ce qu'il a été noté, ils ont lieu principalement pendant le temps où le prêteur est sur place, bien qu'il puisse laisser libre soin à l'emprunteur de le redéposer proche de son casier après son départ si il est amené à partir. Les arrosoirs par exemple sont « *tous les mêmes* » (E2), fournis par l'Université Populaire, et font l'objet de nombreux échanges. L'Université Populaire n'a d'ailleurs pas fourni les mêmes outils à chacun (a priori de manière involontaire en fonction du stock disponible). Cela favorise les prêts d'outils donnés gratuitement (arrosoirs particulièrement), sans parler du fait que les brouettes soient communes pour l'ensemble du jardin. Les échanges d'outils se font de fait plus aisément entre membres d'une même famille, et amis. Ils ont parfois lieu en-dehors du jardin, comme

---

<sup>80</sup> Le prénom est modifié

l'exposent deux jardiniers en racontant qu'ils ont prêté leur bêche à leur sœur ou à leur beau-frère, qui habitent « *pas loin* » (E3).

#### b. *Troc de graines ?*

Les échanges de matériel biologique témoignent souvent d'une relation plus fine entre jardiniers. Un homme d'origine maghrébine explique ainsi qu'il s'organise avec son voisin portugais pour aller chercher ses graines chez un maraîcher à Bourbourg (E8). Un autre raconte au jardin P. Desbrosses que c'est son voisin marocain, vendeur de semences dans toute la France, qui lui en a vendu à moitié prix (E1). Celles dont il parle proviennent en réalité du *Chouka*, une plante largement cultivée au Maghreb qu'il était difficile pour lui d'obtenir. Enfin un jardinier explique que certains échanges se font au niveau des casiers communs : certains y laissent des graines à sécher, que d'autre peuvent prendre ou prennent pour les semer à leur tour (persil, en l'occurrence). Les échanges les plus importants de semences semblent cependant être faits entre des jardiniers individuels et l'Université Populaire, qui réalise une Banque de Graine, à laquelle chaque jardinier doit contribuer s'il veut récupérer des semences. Dans les faits, l'Université donne relativement gracieusement des graines, et chacun participe « *comme il peut* » (Julian Mierzejewski), souvent peu.

#### c. *Donner ses légumes*

Sur cette question des échanges, notons également ce qui s'opère en termes de dons de production. Difficile de s'attarder au jardin sans se voir repartir avec une poignée de brins de menthe, de coriandre, voire une salade ou des oignons. Si certains affirment qu'ils ne donnent pas beaucoup (E1), la plupart offrent, principalement à leur famille et amis. Les maghrébins semblent par ailleurs s'organiser selon un système similaire à celui observé au pays. Un jardinier témoigne du fonctionnement dans la Vallée des roses, proche de Kelaat M'Gouna (Sud du Maroc) : « *c'est chacun son champ mais y'a personne qui va dire quoi que ce soit si tu vas cueillir, sans que tu fasses de mal aux arbres tout ça, tu peux prendre 5-6, 10 y'a pas de problème, il dit rien c'est les gens ils veulent manger c'est pas vraiment... si tu commences à remplir des sacs non, mais tu prends des petits machins il va rien dire, c'est ça qui est bien là-bas...* » A Grande-Synthe, ils sont ainsi beaucoup à proposer que d'autres jardiniers se servent un peu de persil ou de menthe en passant, voire des fraises (E9, E4), et certains sont par ailleurs très ouverts : « *Si chacun il a besoin une betterave ou un oignon...* » (E12) , « *celui qui passe là il prend de la salade, la famille, les amis, tout ça* » (D17). Beaucoup expriment le fait qu'ils sont contents de pouvoir donner. Mais, un jardinier nous

explique finement cette relation au don, les ambiguïtés et instrumentalisations qui peuvent y être liées. Il affirme alors offrir des légumes aux personnes qui lui demandent, des habitants de l'immeuble pour la plupart, ou du quartier ou encore « *beaucoup de mendiants* ». « *Mais faut pas qu'ils abusent non plus parce que y'a des gens qui viennent ils demandent un truc et après ils demandent au moins 10 trucs.. Et après ils prennent l'habitude à venir tous les jours... c'est un problème* » complète-t-il. Il en vient ensuite à éclairer le contrôle qu'opère l'Université Populaire dans ces échanges : « *Ici c'est jardin de partage comme [les employés de l'Université Populaire] disent, [les habitants] veulent un truc on peut donner.. [...] des gens de l'extérieur on a pas le droit... Quand on leur donne des légumes comme ça après ils sont attirés à prendre un jardin, c'est qu'est ce qu'il a dit Julian [...] il faut pas refuser parce qu'après il dit pour lui c'est bien parce qu'après les gens ils viennent chez lui demander un jardin [...] on peut pas refuser c'est ça le problème... on est obligés de partager avec les gens, on a pas le choix...* » (E8). Nuançons néanmoins ce propos en exposant le fait que ce n'est pas ce qui a été ressenti de manière générale dans les jardins.

### **3. Solidarité de la tâche**

#### **a. S'entraider**

Entretenir une parcelle représente une charge de travail assez lourde, dont témoignent de nombreux informateurs. C'est particulièrement le cas en fonction des contraintes de chacun (travail, santé physique et mentale, etc.). Pour autant, la majorité des jardiniers travaillent seuls leur parcelle (E11, E1, E3, E17, E4, E5), souvent petit à petit, le soir en fin en fin de journée, le week-end (dimanche). Les autres membres de la famille (femmes et enfants) sont souvent très peu investis, du bêchage à la récolte : « *l'an dernier ma femme est venue m'aider, mais pas cette année, ça l'intéresse mais comme j'ai pris les choses un peu en main, mais je lui ai dit de venir voir* » (E9). Un homme en rit : « *[Ma femme et mes enfants] m'ont dit "prends un jardin on va t'aider", et tu prends ça et y'a personne... ils m'ont eu!! Ils sont contents de manger des légumes mais pour travailler non...* » (E3). Une femme explique qu'elle avait pris une parcelle en s'associant avec deux autres familles pour réduire la charge de travail, mais que cela n'a pas suffi à surmonter les aléas du jardinage (E14).

Très peu d'entraide a été reportée entre jardiniers. Un vieil homme m'explique ainsi que s'il est disponible il va aider ses voisins, mais qu'il manque déjà de temps pour travailler son propre jardin. Un autre affirme que « *c'est chacun fait son truc, ils veulent pas trop s'em\*\*rder* » (E3), avant de se plaindre de ne jamais obtenir de soutien de membres de sa

famille, à l'exception d'un beau-frère qui possède lui-même une parcelle et avait proposé son aide. De nos entretiens, il en est ressorti que l'entraide entre membres de la même famille, et entre amis se fait plus fréquemment lorsque ces derniers possèdent un jardin (E8 et le jardin de son beau-frère ; E3 et le jardin de son beau-père).

Aucune organisation entre jardiniers en cas d'absence de l'un d'eux n'a été reportée. Un jardinier m'explique par exemple qu'il part pour le ramadan et essaye d'avoir un jardin « *bien lancé, parce que sinon comme personne ne s'en occupe quand [il] revient c'est le bazar...* » (E1). Les jardiniers semblent par ailleurs assez timides quand il s'agit de demander/d'accepter. Un jeune homme rencontré au jardin P. Desbrosses (E9) n'a par exemple pas pu se rendre sur sa parcelle pendant 10 jours suite à une opération : personne n'arrose son jardin, alors qu'un homme propose spontanément son aide dès qu'il comprend la raison pour laquelle je le fais. Ce propos est appuyé par les dires d'un autre : « *Mais après tu demandes à quelqu'un si vraiment tu es em\*\*rdé pour un truc ils vont pas dire non* » (E3). L'entraide atteint également des limites : « *Le voisin là il fait pas, sa femme fait rien, l'an dernier on a tout fait, pas cette année...* » (E8), particulièrement lorsqu'elle ne repose pas sur des relations sociales fondées.

Il apparaît néanmoins que les femmes soient plus souvent aidées : « *Mais franchement tout faire là-dedans au début ça me saoulait.. J'en avais marre.. Mais je trouve toujours quelqu'un pour me faire des trucs.. Mon homme parfois il me dit " t'es ch\*\*\* toi, ils t'ont tout fait les gars.." mais j'lui réponds que j'ai rien demandé, j'ai juste posé la question de comment on fait puis les gars ont dit " attends mais on va t'le faire" et ils s'y sont mis à deux ils ont retourné toute la parcelle !* » (E6). Une femme âgée explique également que sa fille et son gendre viennent l'épauler.

Le jardin peut par ailleurs servir de lieux d'apaisement de tension comme l'explique cette femme : « *L'autre jour y'a un gars il passe je te jure j'étais sur le passage piétons juste là, il arrive avec sa camionnette jaune [...] pleine balle, il était à deux doigts d'écraser mon chien... Le mec s'arrête j'te jure j'ai péte un boulard ! J'suis montée j'lui ai dit : "j'te jure tu roulais sur mon chien j'te tuais moi, j'suis comme ça... ". Puis après j'le recroise, puis j'lui dis " Ah mais on s'connait ", le gars m'dit nan, j'lui dit " Si si t'as failli rouler sur mon chien l'autre jour "... puis il s'excuse encore, alors j'en remets quand même une couche.. Du coup le gars il est venu au jardin, il m'a planté mes patates tout... !* » (E6).

Il semble que la profondeur de la solidarité dépende de la nature de la relation. Nous avons évoqué dans les parties précédentes de nombreux éléments permettant d'appuyer le fait que les jardiniers se basent sur leur réseau social pour garantir leur activité, d'autant plus s'ils sont peu expérimentés ou limités (temps, santé physique ou mentale). Cette dame mentionnée ci-avant semble posséder une forte reconnaissance sociale, dans son réseau elle bénéficie également de l'aide d'un de ses ex-collègues et voisin, jardinier lui-même, qui lui rapporte les objets dont elle a besoin dans les encombrants pour garnir sa parcelle. En échange de quoi elle lui offre un verre.

#### **4. Des relations fortes créées au jardin ?**

Notons par ailleurs que les relations créées au jardin semblent peu profondes, bien que bon nombre de jardiniers affirment s'y faire des amis : « *C'est vrai que des jardins comme ça permet de faire connaissance, c'est bien y'a une bonne ambiance en général quand on vient le soir c'est à peu près aux même horaires...* » (E9). Il n'est pas rare d'y croiser des habitants échanger entre eux, jardiniers ou non, comme le décrit cette vieille femme : « *il y a des copines qui viennent parfois, elles se mettent sur les bancs là et elles discutent* » (E11). Lorsqu'il ne s'agit pas de groupes déjà formés, les interactions restent sommaires : salutations, voire brefs échanges sur le jardin. La plupart des jardiniers tiennent des propos similaires à celui-ci : « *Nan mais après je les connais rapidement, pas au point où on a de longues discussions donc c'est difficile de savoir [ce qu'ils pensent des jardins]...* » (E9). Aucune autre relation au-delà du jardin (entraide, etc.) n'a été particulièrement notée, il semble qu'il permette davantage aux gens de se connaître, de vue du moins. Une femme évoque quant à elle une connaissance du jardin grâce à laquelle son mari a retrouvé du travail, mais elles étaient déjà, semble-t-il, amies avant.

Alors, que reste-t-il, au-delà des échanges, du lien social ? Le jardin participe-t-il au développement d'un système de valeurs d'entraide, de solidarité, de respect ?

#### **5. Développement d'un système de valeurs : respect et solidarité**

Il est intéressant de rappeler que Grande-Synthe est un lieu où de fortes tensions sociales sont parfois observées. Dénonçant l'ambiance des quartiers, les rodéos de voiture, les gangs de jeunes, ils étaient alors nombreux à penser que le projet de jardin périliterait. La totalité des Grand-Synthois rencontrés semblent pourtant accueillir positivement ces jardins populaires. Il semble qu'ils rassemblent plus qu'ils ne divisent : « *[les autres qui n'ont pas de*

*jardin sont contents], ils viennent, ils font le tour, y'a le respect, y'a des gens qui donnent et tout, donc ouais si t'as besoin d'un oignon ou deux tu tires... y'a pas de problème* ». Nombreux sont les non-jardiniers qui avancent par ailleurs que s'ils ne peuvent/veulent pas prendre de jardin eux-mêmes, ils sont solidaires et heureux qu'ils soient là pour ce que cela apporte aux autres : « *c'est bien comme ça, [les gens] disent, c'est l'aide sociale* » (E8). Il est intéressant de noter par ailleurs que les jardins n'ont fait l'objet d'aucune dégradation, à l'exception de quelques vols de pompes à eau. Les jardins sont respectés par l'ensemble des habitants du quartier, à la surprise générale. Nous l'avons évoqué, les jardiniers et habitants du quartier s'attendaient en effet à du vandalisme. Dans les faits, c'est une sorte de sanctuarisation des jardins qui est observée. Seul un jardinier, dont la parcelle est proche de la poubelle, a rapporté trouver fréquemment des plastiques sur son terrain. Il raconte également qu'il choisit un matériau incassable en plexiglass, pour faire sa serre, évoquant l'histoire d'un voisin s'étant fait casser sa serre en verre : « *Si t'as un petit con qui vient casser les carreaux tu pourris toute la terre, c'est dangereux* » (E4). En plus de favoriser les échanges, il semble ainsi que les jardins participent au développement de valeurs telles que le respect et la solidarité. Au-delà des dons de légumes déjà évoqués, peu de vols de production ont été observés. Un jardinier affirme même qu'il y aurait plus de vols dans les jardins ouvriers (E4). Cernés d'habitation, il semble en effet que les jardins soient sous forme de surveillance collective informelle : « *y'en a qui se sont fait chopés de la tour, à voler des courgettes, des poireaux, tout ça* » témoigne un jardinier (E4). Il n'est en effet pas rare que les personnes âgées particulièrement observent les jardins depuis la fenêtre ou le balcon (E8). C'est spécialement le cas pour les gros jardins, situés aux pieds des immeubles les plus défavorisés. C'est la raison majeure évoquée par les Grand-Synthois pour expliquer cette sorte de sanctuarisation des jardins. La faible pression foncière d'usage semble en être également responsable. Et si les jardins sont largement occupés par des personnes d'âge moyen à mur, ainsi que des familles, d'origines variées, peut-être le respect des jeunes pour ces catégories sociales y est-il pour quelque chose ?

Par ailleurs, même lorsque les jardiniers sont victimes de vols voire de vandalisme, ils font généralement preuve de beaucoup de compréhension. Un jardinier témoigne calmement : « *ça arrive que y'en a qui volent des légumes... [gens énervés ?] Ben qu'est-ce que tu veux qu'on fasse... ben non ils le disent à Julian, et Julian leur dit de surveiller leur jardin...* » (E8). « *Et vous continuez quand même ?* » a-t-on demandé à un jardinier. « *Ouais ouais* » répond-t-il sans y accorder plus d'importance (E1). Un autre témoigne, sur un ton similaire :

« avant y'en avait qui piquaient des tomates... la dernière fois je vois un mec en train de piquer des tomates: ouais elles sont là les tomates elles sont rouges elles vont tomber.. Je lui ai dit "Oh calme toi si il les laisse c'est pour qu'elles soient rouges".. Le mec : "ah ben j'aime bien, j'aime bien les tomates"... » (E3).

Il n'en reste pas moins que certains propos plus tranchés sur la question ont été recueillis, appuyant par ailleurs l'idée que les réactions des jardiniers face à ces actes malveillants restent fonction de leur effort fourni et de l'importance que représente pour eux leur jardin et ses bénéfices. Un jeune jardinier néophyte, s'appliquant à avoir un bon jardin productif, l'illustre par des propos moins tempérés que les deux jardiniers expérimentés sus-cités jardinant avant tout pour le plaisir: « [le vol] c'est quand même écœurant ça... le mec il croit que c'est Carrefour » (E9).

## **6. Le jardin comme vecteur de mixité sociale et ethnique ?**

Si le jardin est vecteur de liens sociaux, et de nouvelles formes de respect, qu'en est-il alors de la mixité sociale et ethnique, et de la possibilité de dépasser des préjugés qu'offrent les jardins populaires ? De nombreux propos ont été recueillis sur le sujet, souvent évoqués spontanément.

Nous avons avancé que toutes sortes de personnes se côtoient de près ou de loin sur le jardin. Les propos tenus sur les femmes dénotent très souvent une inégalité homme-femme marquée dans les esprits, à l'image des dires de ce jardinier affirmant qu'il y a « surtout des hommes qui travaillent dans le jardin » pour préciser ensuite que « C'est un travail d'homme » (E3). Le jardin a parfois permis de valoriser le statut féminin : « Y'a 3-4 femmes [qui travaillent leur parcelle] tout[es] seul[es]. Regarde [cette parcelle] c'est à [une] femme, et le travail ça va » (E12). Un autre jardinier raconte: « Même la femme là regarde ce qu'elle a fait, les fleurs elle s'est occupée toute seule mais le bricolage elle sait pas... mais elle travaille mieux qu'un homme hein je te dis, y'a des hommes dans le jardin ils ont abandonné, mais elle est avec son mari mais son mari est malade.. C'est la première fois qu'elle avait fait ça.. Elle a retourné le jardin toute seule alors que c'était hyper dur, elle était à 4 pattes à enlever.. Elle a la trentaine. Elle est courageuse » (E16).

Les préjugés relatifs aux mondes arabes et musulmans sont également très marqués, le jardin constitue alors un sujet de leur expression : « Y'a beaucoup de fèves, ça c'est le Maghreb. Tu vois des fèves c'est le Maghreb, et les carottes c'est la France. Y'a plus de fèves que de carottes [...] moi je ne mets pas de fèves, c'est bon pour les cochons ça, ils sont

*cochons, c'est farineux, c'est bah, ça reste sur l'estomac, ça constipe* » critique un jardinier (E4). Il observe un peu plus tard, sur la composition des jardins : « *Le Maghreb c'est surtout les femmes [qui travaillent] et les hommes sont à côté ils commandent* ». Et termine enfin, dans une discussion avec un ami jardinier autour d'une pompe volée, en précisant qu'elle est « *partie au bled* » (E4). Par ailleurs il a été observé que des interactions se font de manière beaucoup plus simple et fréquente entre jardiniers du même « monde social », particulièrement entre maghrébins, très axés sur l'entraide. Aucune division ethnique des parcelles n'a pour autant été observée.

Les propos tenus sur les personnes sans emploi sont parfois rudes. Un jardinier nous parle de ceux qui abandonnent leur parcelle : « *Ben il suffit de savoir ce qu'ils font dans leur vie, c'est RSA professionnel... c'est à dire que c'est trop fatiguant un 20m<sup>2</sup>. Nan puis c'est mieux de venir la nuit se servir [...] ah ouais mais si ils sont au RSA c'est pas pour rien.. Faut se lever le matin, là on vient d'avoir l'eau aujourd'hui... fallait descendre l'eau des appartements c'est fatiguant...[ironie]* » (E4). Alors qu'un autre parle d'une femme toxicomane, sans argent : « *Un femme un peu cinglée, elle boit, elle fume.. [...] Elle travaille pas, c'est pas une fille pour travailler c'est un clochard, elle est vraiment déglinguée..[...]. Puis elle a un chien, puis après elle te dit qu'elle a pas d'argent, il faut de l'argent pour un chien.. Elle ferait mieux de s'occuper d'elle...* » (E3). Il semble qu'il y ait peu d'échanges entre personnes de milieux socio-professionnels très différents. Entre générations les échanges sont limités également, mais on note en revanche une reconnaissance des personnes âgées, qui, si elles ne sont pas « *dans le même état d'esprit* » (E9) possèdent de nombreuses connaissances à transmettre.

Par ailleurs, si nous avons montré une forte homogénéité des techniques culturelles (différentes espèces cultivées exclues), il est intéressant de noter qu'aucune critique vive n'a été observée entre le jardinier en permaculture et les autres cultivant de manière plus conventionnelle (labourage, lignes, etc.). Le jardinier en permaculture explique alors que les jardiniers plus âgés connaissent la technique du paillage, ce que l'un d'eux confirme d'ailleurs en précisant que c'est pour garder l'humidité : « *Ouais ils connaissent [...] mon père il me dit ouais c'est très bien mais il le fait pas chez lui donc je comprends pas, mais c'est une histoire d'habitude aussi, ils ont depuis tout petit fait comme ça* » (E4).

### III. Le jardin populaire, lieu d'appropriation et d'autonomisation ?

Au-delà du bénéfice en termes de relations sociales et d'entraide, il s'agit de sonder le potentiel de développement fourni par ces jardins en sondant leur capacité à encourager les acteurs sociaux à une reprise en main, plutôt que de les « enfermer dans une image passive d'eux même tout en les confinant dans un statut de bénéficiaires de politiques et de programmes sociaux ». (Boulianne, 1998).

#### 1. *Quelle appropriation personnelle ?*

Le degré d'appropriation des parcelles par les jardiniers se lit dans l'intensité du travail fourni / temps consacré, et dans la composition et l'aspect général de ces dernières.

L'aspect des jardins est globalement bon, bien qu'une poignée de parcelles soient laissée en friche chaque année. On observe également une importante rotation des occupants des parcelles, symptomatique d'un faible attachement à ces dernières. C'est le cas particulièrement des néophytes en jardinage. Chez les jardiniers expérimentés, on observe une tendance au changement de parcelle, pour en obtenir une plus grande ou de meilleure qualité, mais peu d'abandon.

Pour ceux qui cultivent leur parcelle il n'est pas rare d'observer un certain souci d'esthétisme, avec la présence de fleurs ou des objets personnels. Un jardinier explique ainsi qu'il a mis dans sa parcelle des œillets, des muscaris, du tournesol, comme d'autres des glaïeuls, des tulipes, ou laissent monter du persil en graine, « *parce qu'[il] avait envie, pour faire joli* » (E8, E12, E4). Il montre avec fierté une girouette en forme de chat qu'il a fabriqué lui-même, alors que son voisin présente un mât de bateau qu'il a placé tel un totem au centre de son jardin: « *c'est tout ce qu'il me reste de mon bateau, qui a le nom de ma femme [décédée]* » précise-t-il. Peu de jardins sont cependant bien désherbés, une partie n'est parfois pas cultivée et les dernières plantations de la saison restent souvent jusqu'au printemps suivant (Figure 12).



Figure 12: Une parcelle bien soignée avec fleurs et chouka; Le mat du bateau et d'avantage de mauvaises herbes (Source : L. Clochey)

Le jardin est un moyen d'exprimer son appartenance culturelle (type de plantations) comme nous l'observons par exemple avec la présence de nombreuses spécificités maghrébines, permettant l'expression d'une culture culinaire. « *D'avoir chouka*<sup>81</sup> *c'est ma touche personnelle* » explique un jardinier (E1), alors que d'autres expriment leur joie d'avoir accès à de la menthe, des feuilles de navets et autres aliments. C'est d'autant plus le cas lorsque les techniques culturelles sont le reflet d'une philosophie et d'une pluralité de rapports à la nature (permaculture et pensée écologiste par exemple).

Mais, rappelons que l'Université Populaire règlemente les jardins. « *C'est Julian le chef ici* » témoigne une femme âgée (E11). Les employés de l'Université Populaire ont en charge la gestion globale du jardin, initient des activités collectives, et souhaitent également inciter les jardiniers à opter pour un type de culture plus proche de la permaculture ou de l'agro-écologie. « *J'essaye de les faire cultiver autrement qu'en lignes...* » avance par exemple Julian M., avant de scruter un bac à compost construit spontanément dans une parcelle par la personne qui l'occupe.

## **2. Un vecteur d'empowerment<sup>82</sup> ?**

Comme nous l'avons évoqué, la plupart des pratiquants des jardins populaires grand-synthois n'avaient aucune compétence en jardinage. Avoir un jardin deviendrait devient alors

<sup>81</sup>Le chardon marie, en Arabe dialectal Chouka hmar. Largement consommée au Maroc sous diverses formes et à différents stade (Clochey, 2014).

<sup>82</sup> La notion d'empowerment, d'autonomisation en traduction littérale, renvoie au « processus qui permet aux individus [voire groupes sociaux] de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'accéder à plus de pouvoir ». Site Le Monde, Article de Sylvia Zappi, « L'empowerment, nouvel horizon de la politique de la ville », consulté le 24/10/17

un moyen de développer des savoirs et savoir-faire, pour ne pas dire une forme d'autonomisation des individus. Toutefois rappelons que ces formes d'autonomisation font échos à des enjeux différents en fonction des individus (cf *Motivations*). Pour certains, il est question de sortir régulièrement de leur domicile, et de retrouver un mode de vie sain. Un ancien chargé de mission de l'Université Populaire raconte par exemple, au-delà de l'aspect du jardin en lui-même et des compétences en jardinage acquise, qu'un occupant d'une parcelle témoignait avoir retrouvé un but au point qu'il était « *à deux doigts de sortir [de la drogue]* » (Laurent Hennequin).

Quoiqu'il en soit, pour garantir une activité productive réelle, les jardiniers doivent développer des capacités dans différents domaines. « *C'est bien mieux de cultiver le jardin que traîner dans le quartier à dire des conneries* » (E3), évoque un jardinier, alors qu'un autre affirme qu'il s'agit pour lui d'une expérience (E9). Ils ont besoin de compétences agronomiques, d'outils, de graines, de compost, de fumier, de temps, de capacités physiques voire mentales.

Le compost et le fumier sont fournis par la mairie : le service technique les apporte par camion, les décharge et chacun en emporte dans son jardin (E8). Pour l'acquisition de plants et d'outils, les jardiniers investissent en général très peu d'argent et doivent ainsi faire preuve d'ingéniosité. Au-delà des échanges de graines précédemment évoqués, les jardiniers tentent au mieux de se procurer leur matériel biologique au moindre coût. Ils sont parfois peu regardants sur la qualité des graines, qui proviennent alors d'Aldi (situé à environ 10 minutes à pied du quartier nord-est de l'Albeck), de Lidl, de Carrefour, d'Auchan, de Dia (E1, E4, E16, E9 ). Une poignée se rend également aux Résidences Fleuries, association grand-synthoise à but non lucratif créée par un cadre d'ArcelorMittal. Elle revend des plants au prix d'achat. Un jardinier explique : « *et à Mardyck au feu rouge là, y'a un truc qu'ils font pour la ville, tu leur donnes 2euros, c'est une serre, y'a beaucoup de bénévoles là- dedans.. Tu leur demandes des tomates et tout ça* » (E3). A Philippe Desbrosses, un jardinier travaillant en pépinière a également fait profiter deux de ses collègues marocains de ses graines à moitié prix (en l'occurrence, *chouka*, non vendu dans le commerce). Un jardinier avance même s'en procurer sur les brocantes.

Deux jardiniers échangent sur le sujet :

« *Louise : Et vous achetez où vos graines ici ?*

*E16 : Pas à Jardiflore[Jardiland] justement !*

*E4 : Mais non ! Attends, y'en avait à 40 centimes le paquet !*

*E16 : Et encore moins cher les petits pois à Lidl, 65 centimes !*

*E4 : Dia, Leuro. Auchan, Leuro.*

*E16 : L'avantage des plants c'est que ça pousse tout de suite, mais ça coûte plus cher, 10 pieds de salades, les limaces m'ont tout bouffé.*

*E4 : Moi c'est que des graines, que des semis, j'en ai plein l'appart aussi, je fais une serre dedans. »*

Ils sont en effet nombreux à récupérer directement leurs graines, ou à vouloir le faire. « *Le tournesol j'ai récupéré, le chou de coucou j'ai récupéré.. Le tournesol, les graines sont tombées, je les ai laissées dans la parcelle. C'est pas la peine de tirer pour mettre ailleurs. Les fèves, j'ai acheté la première fois, puis après j'ai récupéré les graines. Oignons, je récupère les graines.. Je fais sécher* » explique un jardinier, par ailleurs ancien agriculteur au Maroc (E12). Un autre jardinier expérimenté raconte : « *[ce sont] des graines de l'an passé, ce qu'on mange, on garde les graines on les fait sécher et pour l'année prochaine je remets... toutes des graines que je garde... Les petits pois, y'en a pas des comme ça, tous les jardiniers ont pas des comme ça... J'ai mangé et j'ai gardé. Je mets à sécher en plein soleil et après dans un bocal puis l'an prochain pour planter* » (E8). Le jeune jardinier en permaculture affirme lui aussi : « *l'année prochaine je vais m'y prendre plus tôt, je vais vraiment essayer d'avoir des graines de Kokopelli<sup>83</sup>, comme ça et essayer de faire mes semences par moi-même* » (E9), alors qu'ils sont quelques-uns à vouloir se fabriquer une petite serre, dans leur appartement ou leur jardin, pour les mêmes raisons. Faire ses propres graines, c'est aussi une histoire de qualité. Les plants bio sont très chers. D'autres mobilisent aussi un réseau assez large pour trouver ce qu'il leur faut, pour un prix abordable : « *y'a plusieurs variétés de carottes, là, c'est pas les graines du magasin, c'est des petites boules, on en trouve pas ici, elles viennent de Bourbourg<sup>84</sup>, là-bas c'est un spécialiste de maraîcher, y'a que lui qui vend ces graines-là, toutes petites comme des navets un peu plus grands. On les met une par une, alors qu'en magasin elles sont fort fines...* » raconte non sans fierté un jardinier expérimenté (E8).

Enfin, l'Université populaire fournit aux jardiniers les graines nécessaires lors de leur première année. Pour les années suivantes, elle a mis en place une banque de semence, à laquelle chacun est libre de contribuer, en échange de quoi ils peuvent prendre des graines. Un

---

<sup>83</sup>Association produisant des semences biologiques libres de droit depuis 1999, se consacrant à la protection de la biodiversité de production de semences issues de l'agro-écologie.

<sup>84</sup>Commune rural du département du Nord

jardinier expérimenté affirme faire des échanges dans ce sens, d'autres semblent en bénéficier sans nécessairement participer au fonctionnement (tri, arrosage en serre, etc.). « [Julian] donne des graines mais j'ai pas demandé cette année, il faut que j'aille le voir » explique l'un (E3), pendant qu'un autre complète qu'« il vient de temps en temps, il ramène des trucs » (E9).

Pour sa lasagne, le jardinier en permaculture avait besoin de différents matériaux organiques et azotés : « le foin je l'ai pris à l'entrée [du jardin], l'herbe tondue à la Forêt Qui Se Mange, les morceaux de bois en faisant le tour de la ceinture verte, et des restes de table » (E9). Un jardinier expérimenté précise quant à lui avoir besoin de travailler son sol : « le compost [c'est la mairie], le reste c'est moi, le sable, pour les carottes il faut du sable. [Je vais] en chercher sur les chantiers, je les vole pas, ils sont en fin de chantier par terre.. Là ils ont fait des chantiers derrière, y'avait du sable de remblais, je le nettoie j'enlève la caillasse et je le mets pour ma terre. Avec mon caddy à commission... » (E4).

Au-delà du matériel biologique, les parcelles des jardins populaires sont garnies d'objets de récupération : une serre réalisée avec une ancienne douche en plexiglas, des anciens portiques à vêtement pour des tuteurs, des boîtes à tabac, des bâches en plastiques, un moulin à vent dans une bouteille en plastique... Il s'agit alors de récupérer les bonnes choses dans les encombrants, et d'avoir une aisance en bricolage. « Ça, c'est du tuyau pour faire une serre. Ben regarde là, tuyau, un plastique, tu fais une serre... Lui il l'a acheté, c'est idiot » (E16) (Figure 13).

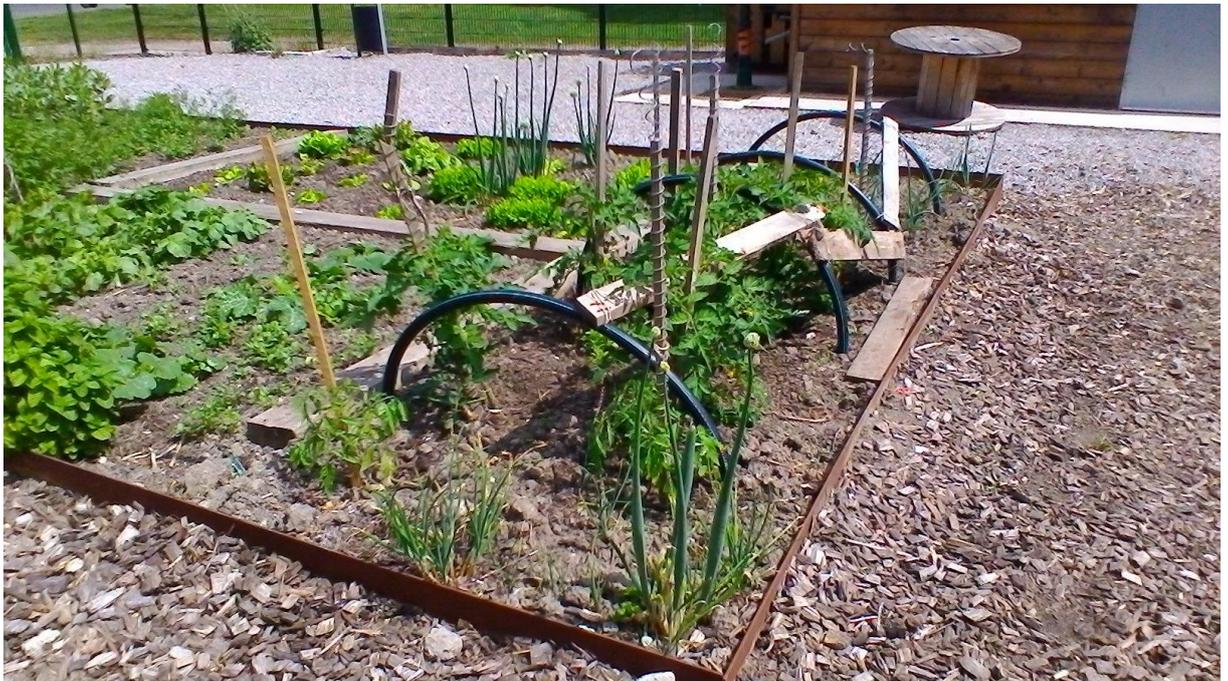


Figure 13: Quand l'ingéniosité s'invite au jardin... (Source : L.Clochey)

Les jardiniers s'arrangent souvent pour récupérer des outils ou en confectionner. L'un d'entre eux explique alors qu'il a acheté un pied de bêche et qu'il va faire un manche, pendant qu'ils sont plusieurs à affirmer se fournir en outils dans les brocantes « *pour un ou deux euros* » (E1).

Nous avons mis en lumière la manière dont la finesse des relations sociales est cruciale pour bénéficier de l'entraide et de l'apprentissage dans les jardins populaires. Nous mettons ici en lumière la profondeur des compétences que les jardiniers acquièrent, petit à petit, en prenant une parcelle. Ils développent de fait des relations spatiales et sociales pour garantir leur activité.

Pour autant, la charge de travail et d'ingéniosité nécessaires est parfois trop importante pour les jardiniers, qui ne sont pour la plupart pas suffisamment armés pour y faire face. C'est ce qu'illustre un jardinier expérimenté en expliquant, par exemple, à quel point il a dû travailler sa terre qui n'était pas de bonne qualité (inondation, remblais). Même pour lui, la tâche était rude : « *On est des jardiniers, pas des terrassiers* » dit-il, alors qu'un tas de roches et de morceaux de ciment s'entassaient dans un coin de sa parcelle. La mairie doit venir les enlever.

De fait, de nombreux jardiniers abandonnent, et le taux de rotation des occupants des parcelles est important, relayé par de nombreux informateurs. Un jardinier développe : « *[il y en a beaucoup] qui changent, qui fait là un an et puis...[ils arrêtent] parce que qu'ils arrivent pas, au début ils sont contents puis ils croient que ça pousse tout seul ... [rires]* » (E12). Une mère de famille explique ainsi qu'elle avait pris un jardin, mais qu'elle a arrêté, n'étant pas assez armée, ce qui rendait la tâche difficile ; elle s'est démoralisée et a donc abandonné l'année suivante. Elle a opté pour un carré potager à l'association Les Résidences Fleuries, où elle bénéficie de conseils d'un technicien agronome.

a. *Un emporwerment, mais pour qui ?*

Il apparaît ainsi que le jardin apporte plus à certains qu'à d'autres. Au-delà des compétences, les jardiniers mieux ancrés dans le territoire valorisent alors leur réseau social et spatial. Leur tâche est d'autant plus facilitée lorsqu'ils connaissent les lieux où réaliser les différentes étapes du cycle de production (maraîchers de Bourbourg pour les graines souhaitées, serre pour semis, brocantes, etc.). Un jardinier expérimenté affirme par exemple connaître la Serre (les Résidences Fleuries) : « *parce que ça fait longtemps qu'on est ici, on connaît tout dans le coin...* » (E12).

En fournissant compost et fumier, la mairie réduit la charge des jardiniers, sans pour autant les aider à devenir autonomes en jardinage (même les déchets verts sont récupérés par les services techniques de Grande Synthe). Des composts ont certes été réalisés avec l'Université Populaire, mais ils sont peu à s'en servir ou savoir s'en servir. Les jardiniers ne sont actuellement plus accompagnés. Ceux qui n'ont pas un bon réseau social et spatial ne s'en sortent pas et abandonnent. Plus encore, lorsqu'un jardinier délaisse sa parcelle, il en est rapidement expulsé pour qu'elle soit donnée à un autre et pour que les jardins semblent toujours actifs. Il n'est pas pris en main pour être accompagné et dépasser ses limites. Certains ont par ailleurs exprimé une crainte quant à leur dépendance de la Mairie (fumier, compost). Alors qu'il leur était demandé s'ils allaient poursuivre si la Mairie ne leur apportait plus ces éléments : « *Ah non non mais non, il faut pas qu'ils arrêtent...* » s'inquiète l'un (E3). Les jardiniers qui restent sont alors ceux qui sont là avant tout pour le jardinage, et qui, expérimentés, sont moins dans le besoin de développer des réseaux sociaux. De manière générale, notons alors que ces « gagnants » possèdent comme caractéristique commune d'avoir de bonnes compétences en jardinage, et un réseau social et spatial permettant de garantir leur activité. Lorsque l'un des deux points est fragile, le deuxième compense. Il s'agit principalement de personnes d'âge mûr, avant tout des hommes, d'origine maghrébine ou française.

Nous avons pu réellement observer le jardin comme une forme de réalisation de soi, d'accroissement de confiance et de fierté pour les jardiniers expérimentés. La plupart des débutants n'ont pas encore atteint ce stade, même s'ils se réjouissent parfois, humblement, de leurs premières réussites. On retrouve ce sentiment plutôt chez les jardinier âgés, expérimentés, qui voient alors leur reconnaissance sociale augmenter, auprès de leur famille, des jardiniers et habitants du quartier, etc. Un jardinier de Pierre Rabhi raconte ainsi : « *Même Julian il dit que je suis spécialiste des citrouilles, que y'a que moi qui connais. J'ai pas peur d'en mettre [...]. De temps en temps [le maire] vient faire un tour ici, et il est pas tout seul, il vient avec un groupe.. Avec les adjoints et même la caméra quelquefois qui vient avec, on est filmés et tout, y'a 2-3 ans quand le maire est venu ici et y'avait mes citrouilles et après il m'a dit qu'il faut que je vais à la caméra de Grande Synthe, il faut qu'ils viennent urgent pour prendre des photos.. Et du coup les gens quand ils ont vu ça à la télé ils sont attirés. J'avais des citrouilles de 18kg et des courgettes, des matraques.. Je tenais la citrouille, ma mère la courgette, on était filmés, le maire était content.. Elle est venue ici la Ministre du logement... et je suis passé sur Facebook. Des fois quand il vient le maire, il vient juste dans mon jardin.*

*Et quand il vient avec son groupe je suis obligé de donner des petits pois, des fèves, pour qu'ils goûtent. Et ils adorent ça... surtout mes petits pois, ils ont un goût sucré» (E8).*

Le jardin est également lieu d'ouverture, principalement de sensibilisation à l'environnement naturel et à l'alimentation. Ils sont alors nombreux à évoquer spontanément ce qu'ils peuvent faire avec leurs légumes. Un jardinier s'apprêtant à tuer une larve de coccinelle, pensant que c'est un ravageur, est alors étonné quand il comprend de quoi il s'agit. Il l'est tout autant en me voyant manger des cassis, sur le bord de la parcelle : « *Mais tu manges ça ? c'est pour les oiseaux ? tu manges n'importe quoi toi !* » (E8).

L'ouverture est aussi culturelle. Une femme d'un bloc, jardinant au jardin Esterelle est par exemple aperçue à une conférence organisée par l'Université Populaire, tenue par un historien et botaniste sur le thème des plantes sauvages comestibles. Elle en avait été informée par Julian, qu'elle croise parfois au jardin, alors que ce dernier affirme que connaître la structure par les jardins donne lieu à la venue de jardiniers pour d'autres activités et ateliers. Aucun jardinier n'a en revanche été vu aux conférences moins accessibles organisées par l'Université Populaire.

Enfin, si les jardiniers semblent investir plus facilement les bordures de parcelles (déchets végétaux, plantes invasives débordant), ils ne font pas usage des plantes mises à disposition de cueillette par la Ville de Grande-Synthe (rhubarbe, vergers), pourtant promues par l'Université Populaire. Un jardinier explique qu'il aurait « *peur de se faire prendre par la police* » (E1).

Enfin, aucune relation entre les jardins et le monde professionnel n'a été mise en lumière. Un jardinier travaillant aux espaces verts de la Ville précise qu'il est bien connu des services municipaux du fait de son jardin, mais il semble qu'il ait eu son poste antérieurement. Répondant à cette question sur l'insertion professionnelle par le jardin, un jardinier raconte qu'il était agriculteur au Maroc, mais qu'ici la profession est trop mécanisée, et donc ne lui est pas accessible. Intéressé, il demande quand même s'il « *y'a quelque chose quelque part ?* ». Il n'est aucunement au fait de la ferme urbaine qui se projette à Grande-Synthe, et demande où il peut se renseigner. Il en vient cependant à préciser qu'il ne tient pas tant que ça être agriculteur, mais qu'il s'agit surtout d'avoir un travail (E12).

Dans cette lignée, il convient de rappeler que les jardins comprennent de nombreuses personnes employées, ou âgées. Se pose alors la question de l'impact sur la jeunesse. Si peu de jardiniers sont jeunes, ce père de famille de la trentaine explique : « *C'est la première*

*année que je me lance, parce que la première année c'est mon père qui a fait le boulot, il avait labouré la terre ici puis il m'avait fait des pommes de terre des oignons et tout, moi j'avais quand même mis des petits trucs... mais sinon c'est vraiment cette année depuis cet hiver que je m'intéresse, que j'essaye de m'informer et tout... » (E9).* Initié à des techniques plus classiques, il s'est ensuite de lui-même penché sur la permaculture. Il tente lui aussi d'amorcer une transmission intergénérationnelle : *« J'ai un petit, ouais, il aime bien, il arrose un peu et c'est bien en même temps de les faire grandir un peu dans ça quoi... Les souvenirs à la terre ça influence vachement, ouais parce que j'ai grandi plus en campagne on avait toujours un grand jardin quand j'étais petit et je l'ai vu tout le temps au jardin, bon après j'étais pas très intéressé mais ça reste quand même des souvenirs... ».* Dans ce sens, un seul enfant a été rencontré dans les jardins au cours de l'enquête. Sa mère le familiarisait avec le contact avec la terre, il semblait un peu dégoûté par cela et désemparé, sa mère le rassurait. Il est en effet rare de voir des enfants, adolescents et jeunes adultes dans les jardins, pourtant souvent situés à côté de parcs à jeux. C'est ce que tous les jardiniers confirment au sujet de leur progéniture : presque aucun de leurs enfants ne viennent, à part deux ou trois très jeunes, de manière exceptionnelle. Certains enfants plus âgés viennent parfois prendre de l'eau, ce qui n'est pas particulièrement bien accueilli (E1), ou manger quelques fraises. Un homme âgé témoigne d'ailleurs : *« Ah non les gosses c'est interdit... Les jardins, c'est pas un jeu, c'est pas fait pour les gosses... »* (E8). A Philippe Desbrosses une parcelle pourtant était occupée par l'Ecole René Bonpain (privée catholique), elle n'a pas été investie cette année, et aucune information n'a été relevée sur la question (ampleur, fréquentation, etc.). Se pose alors la question de la transmission, de l'apport pour les jeunes générations actuelles et futures.

### ***3. Renforcer la communauté : développement d'un sentiment d'appartenance et d'identité collective ?***

En investissant une parcelle au jardin populaire, les Grand-Synthois sont tenus de s'engager dans des tâches collectives. Au-delà des premières réunions de mise en place, l'Université Populaire souhaitait mettre en place des temps communs, en plus d'atelier de formation. Si les ateliers n'ont plus été organisés faute d'effectifs d'encadrement, le manque d'implication collective des jardiniers semble y être également pour quelque chose. Un jardinier explique, au sujet des réunions et des ateliers : *« y'en a beaucoup qui viennent la semaine-là, la semaine prochaine ils ne vont pas venir. La semaine suivante... Alors Julian il a pris tous les numéros, chacun a donné un numéro »* (E12). Les temps de gestion des espaces communs collectifs (peinture, rangement, fabrication de mobilier de jardin) réunissent alors

plus ou moins de jardiniers. Plus encore, les jardiniers affirmant y avoir participé semblent l'avoir fait plutôt par obligation que par envie. Il semble que cela soit souvent les mêmes qui soient présents. L'Université Populaire a entre-autres organisé un atelier de fabrication de bac à compost en bois, et de mobilier de jardin en palette. Toute personne y participant repartait avec son bac, alors que le mobilier de jardin est commun. Les personnes qui y ont participé évoquent alors le fait d'avoir fait un effort pour y aller après le travail. Ils peuvent avoir la satisfaction d'y avoir pris part, mais cela n'a de manière générale pas généré, à l'exception d'un jardinier (E4), un engouement général : « *On fait banc et tables en palette, une jeune fille [ de l'Université Populaire] a fait les plans, j'ai participé mais pas beaucoup sont venus pour participer... j'ai été pour ça et aussi pour faire le composteur. J'ai donné un coup de main quand même mais ça me faisait ch... un peu j'avais pas le temps... mais bon c'est pas toujours aux mêmes.. Je me disais tiens je vais me reposer mais ...*», raconte un jardinier à Philippe Desbrosses (E3), esquissant l'existence d'une considération d'un devoir collectif. Les bacs à compost sont par ailleurs très peu utilisés. Il en est de même pour le mobilier collectif de jardin : certains le présente comme ingénieux mais aucune utilisation de ces derniers n'a été observée pendant la période d'enquête.

Pourtant, l'utilisation collective des lieux ne semble pas engendrer de difficultés, particulièrement au jardin Philipppes Desbrosses où la question a été étudiée. Les casiers fournis à chaque jardinier sont plutôt bien rangés, et certaines personnes laissent quelques outils, graines, dans les parties communes (dessus des casiers, espaces de passage, etc.) sans que cela ne pose problème. Seules quelques appropriations individualistes sont relevées. A Philipppes Desbrosses, on raconte par exemple qu'un jardinier aurait « *pris tous les piquets de haricots que la ville avait déposé.. Tout pour lui sans demander, et qu'après il a fait son jardin, et on l'a presque pas vu*» (E3). La brouette y est commune, ce qui ne génère *a priori* pas de complications majeures. Un jardinier explique que s'il voit qu'il n'y a personne alors il met tous ces outils dedans pour ne pas les perdre, mais qu'autrement il s'adapte (E1).

Les espaces communs semblent peu appropriés. Lorsque la Ville de Grande-Synthe a installé ces jardins de pied de bloc, elle a défini de manière précise et sans concertation habitantes un schéma de plantation d'arbustes fruitiers et ornementaux. Au jardin P. Desbrosses par exemple, on trouve au centre du terrain un bon nombre de framboisiers, tout comme au jardin Pierre Rabhi, qui regorge également de cassis et autres baies. Il était étonnant de remarquer qu'elles n'ont très peu voire pas du tout été cueillies. Plus encore, au jardin Pierre Rabhi, alors que les framboisiers fanent un homme m'explique que ce n'est pas à

eux d'arroser, que c'est à la Ville, donc que c'est à la Ville de le faire. Aucune plantation « sauvage » n'a été faite par les jardiniers. Les jardiniers n'ont d'ailleurs pas choisi le nom de leur jardin, l'Université Populaire l'a fait, en hommage à de grandes figures de l'agro-écologie, qu'aucun des jardiniers ne connaissent. « *Ces jardins sont à la ville* », affirme ainsi une vieille femme.

Il est alors rare que les jardins donnent lieu à un mouvement d'appropriation collective. Un jardinier à Philippe Desbrosses raconte alors qu'il est difficile d'arroser seulement avec des arrosoirs (pompes à eau), que cela prend du temps, particulièrement s'il fait ça la nuit en rentrant. Il aimerait mieux un tuyau et évoque alors un autre jardin populaire dans lequel ils ont fait une réunion « *tous ensemble* » (E1) et ont demandé un tuyau. Il complète en exprimant avec déception que dans son jardin populaire il n'y a pas de réunions donc ils ont moins ce qu'ils veulent.

Au jardin Esterelle, un petit groupe de jardiniers et des habitants des blocs adjacents se sont mobilisés pour faire une demande au Budget participatif de la Ville de Grande-Synthe pour une pergola juste à côté des jardins, sous laquelle ils vont pouvoir organiser des barbecues. « *Chacun pourra venir, mais que celui qui n'a pas participé n'a pas intérêt maintenant de s'pointer* » lance une occupante d'une parcelle (E6). Elle se réjouit d'avance des rencontres d'été à venir. Elle aurait été informée de ce budget participatif par Julian M. Un jardinier expérimenté à Pierre Rabhi s'étonne quant à lui au sujet de ce budget participatif : « *ici non, ils avaient parlé de ça mais ça a pas l'air de marcher.. Les barbecues tout ça.. Les gens se mobilisent pas c'est la mairie qui s'occupe de ça mais y'a rien qui bouge.. Mais Julian il est au courant parce que tout passe par lui, pour demander un truc tout passe par lui..* » (E8). Au-delà de ces deux exemples, il n'a pas été observé de mouvements collectifs (association, etc.), autres que ceux portés par l'Université populaire, par ailleurs peu suivis (Banque de semence, gestion collective, etc.) La quasi-totalité des jardiniers rencontrés ne sont investis dans aucune association.

Pour autant, si l'appropriation collective ne se fait pas dans la pratique et l'engagement, deux jardiniers mettent en lumière l'existence d'une considération pour les jardins dans leur ensemble, et non uniquement leur parcelle. Elle peut même exprimer un sentiment de fierté. Le premier se réjouit à Pierre Rabhi: « *Le jardin tu trouves pas pareil, y'a beaucoup de jardins à Grande-Synthe, c'est pas tous les mêmes... celui-ci le meilleur, c'est là ou y'a plus les gens qui travaillent.. Tu pars de l'autre côté, y'a plein les herbes, y'a pas ça.. [...] les autres ils font un petit peu vite fait, celui-là non. Ici c'est propre. Maintenant c'est*

*encore trop chaud, mais après tu vas voir les femmes qui vont venir pour arroser et tout »* (E12). Le second, à Esterelle commente, au sujet d'une serre construite de bâche et de pierres : *« Ouais mais j'aime bien que ça soit un peu plus propre quand même hein, nan mais c'est pas un bidonville hein qu'on fait »* (E4). Plus loin dans la discussion il expose, ravi : *« De toute façon y'a des pays de toutes les nationalités qui viennent, même les chinois »* (E4), associant à un sentiment de fierté de la ville, largement répandu sur divers aspects. *« Rien que pour la maison de l'Université [populaire] parce que c'est une maison 100% autonome et bio »*, rajoute-t-il. Ces deux jardiniers ont comme points communs ceux d'être d'âge moyen à mur, expérimenté en jardinage, et de cultiver une parcelle avant tout par plaisir.

### **Conclusion partielle**

Nés d'une initiative municipale, les jardins populaires bénéficient d'une forte visibilité auprès des habitants des quartiers populaires Grand-Synthois. La grande majorité des parcelles sont occupées, alors que les jardins sont, les premières années du projet passées, accueillis avec intérêt et enthousiasme par la population. Mais, si de nombreuses personnes n'ayant jamais jardiné s'y engagent, ce travail met en évidence un fort abandon face à l'ampleur de la tâche. Plus encore, il atteste d'une forte hétérogénéité dans la capacité des jardiniers à tirer profit de leur parcelle. Seuls ceux qui disposent d'un fort réseau social, spatial et/ou d'une forte expérience en jardinage sont à même d'en bénéficier. Les plus vulnérables ne sont que très peu accompagnés par l'Université Populaire, structure porteuse du projet, qui favorise une forte occupation des parcelles et en exclut donc rapidement les personnes qui ne s'y investissent pas. Peu de néophytes peuvent alors bénéficier d'une autonomisation et d'un développement réel de leur capacité. En fournissant du matériel végétal et des outils, sans fournir davantage de clés pour s'émanciper de leur structure, l'Université Populaire entretiendrait-elle une dépendance et de se fait une forme d'assistantat ?

Au-delà de ce critère d'occupation, aucune logique clientéliste ou discriminatrice n'a été observée dans l'accès aux parcelles ; notons néanmoins que les jardins sont avant tout peuplés de personnes d'origine maghrébine et française. Grande-Synthe rassemble pourtant un large panel de nationalités, bien que les deux sus-citées semblent majoritaires. La question reste donc à approfondir, d'autant plus que le même phénomène semble observé parmi les employés de mairie (D14).

En termes d'impacts sociaux, les jardins populaires semblent d'abord plutôt renforcer les réseaux sociaux existants (entraide, échanges) qu'en développer davantage. Cela s'observe particulièrement entre jardiniers de la même famille, amis, et personnes appartenant à une communauté identifiée (musulmans principalement). Les jardiniers recomposent en milieu urbain des savoir-faire agricoles s'inspirant de leurs provinces natales rurales « réactivant la mémoire des migrations, les solidarités familiales et les relations de voisinage » (Robineau et al, 2014). Notons d'ailleurs que pour comprendre pleinement la nature de ces relations, il est alors nécessaire de les considérer dans leur référentiel propre, qui, en l'occurrence appelle à une remise en question d'un clivage Nord-Sud. Peu d'échanges entre personnes de catégories socio-ethniques (très) différentes ont été relevés.

Les jardins populaires restent tout de même, pour les jardiniers et les habitants du quartier un facilitateur de relations sociales (peu de conflits), cela aussi du fait qu'ils participent à la quiétude et à l'occupation des espaces publics à proximité des immeubles.

Le jardinage ici décrit fait avant tout écho à des logiques individuelles. Les équipements communs sont respectés, alors que les habitants délaissent généralement l'armature végétale collective, les bacs à compost, le mobilier. Les espaces communs sont peu pris en considération. La nature de l'initiative (municipale) et de l'encadrement mène de fait à une faible prise en main collective des jardiniers. La dimension collective n'est pas spontanée de la part des jardiniers. Elle est valorisée par l'Université Populaire mais peu de moyens sont mis en place pour la stimuler. Par ailleurs on n'observe pas implication nouvelle des jardiniers dans la vie politique et très peu dans la vie associative.

Plus encore, pour évaluer le potentiel de développement social de jardins partagés au Québec et au Mexique, M. Boulianne met en lumière des éléments déterminant une capacité des projets à perdurer et à avoir une influence bénéfique sur le moyen et long terme : l'autonomie juridique et financière et la nature de l'intervention qui se met en place avec l'activité de jardinage et oriente la dynamique sociale. Les jardins populaires grand-synthois partagent les caractéristiques de ceux aux impacts limités :

- 1) Les jardiniers ne sont pas intégrés dans une organisation de laquelle ils sont membres, fondée sur une « structure démocratique, participative et solidaire où ils ont tous les mêmes droits et même obligations » (Boulianne, 1998).

2) Le coordinateur du projet, Julian Mierzejewski, bien qu'originaire de la ville, est un spécialiste intervenant auprès d'une population « vulnérable » et qui devient bénéficiaire d'interventions.

3) Les jardiniers reçoivent une formation et des éléments leur permettant de réaliser leur activité mais l'intervention est ponctuelle.

4) Le décalage entre l'Université et les jardiniers est important. Et, si le projet n'est pas axé avant tout sur la sécurité alimentaire, il n'a pas été défini d'intentions et de moyens d'intervention clairs quant à la formation et à l'éducation des jardiniers. Une logique multiple est mise en avant, rendant les actions plus diffuses et moins efficaces. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la participation citoyenne et démocratique puisque la structure met peu l'accent sur des actions les stimulant (règlements de jardin, banque de graine).

## Conclusion générale

La dynamique des jardins populaires est donc réelle mais relative (autonomisation, mixité sociale limitées, etc.). Par ailleurs, si les jardins populaires semblent atténuer certains problèmes de délinquance, ils apportent une réponse très faible aux enjeux des quartiers défavorisés (chômage, jeunes, malnutrition des plus démunis, mixité sociale et ethnique). La plus-value économique (économies, emplois, commerce) est presque inexistante, tant dans les motivations initiales que dans les bénéfices obtenus. Les jardins ne sont aucunement connectés au tissu agricole du territoire (à l'exception éventuelle des jardins ouvriers), particulièrement aux alternatives qui se construisent. Ils le sont davantage, bien que cela reste discret, au monde associatif (Résidences fleuries, Forêt Qui Se Mange, Régie de quartier) et autres structures de développement municipales. Ainsi participent-ils timidement à la conservation du monde associatif.

Puis se pose la question de l'appropriation dans la durée, point qui aurait sans aucun doute nécessité l'implication plus active des habitants plus en amont dans le projet. Or, l'appropriation collective sur la durée reste un point crucial pour que ces politiques de jardin constituent un moteur de changement. La question de la mise en évidence du changement, particulièrement d'un changement de paradigme vers un développement durable (social, environnemental, économique voire participatif) est particulièrement déterminante compte tenu de notre approche des politiques alternatives. Chez les jardiniers, le changement de paradigme semble peu marqué (particulièrement en ce qui concerne la démocratie participative). Il l'est peut-être davantage chez les jeunes (permaculture) mais ceux-ci sont très peu présents dans les jardins. Notons par ailleurs que le jardinage semble ici s'insérer davantage dans la continuité d'une culture rurale (migration) et ouvrière (jardins ouvriers) de générations mûres. Lorsqu'il est présent, le changement de paradigme touche avant tout le rejet de l'industrie agro-alimentaire. Pour les populations précaires, le jardin, bien que les résultats ne soient pas toujours concluants, est une des pistes les plus fréquemment envisagées pour obtenir des aliments de qualité. La prise en considération de la durabilité s'exprime également par un accueil plutôt positif des politiques « zéro-phyto », sans qu'aucun signe d'intérêt pour le maintien ou la restauration de la biodiversité par et dans les jardins n'ait, pour autant, été notée (pratiques de jardinage très classique). Si les jardins sont bien acceptés, cela révèle aussi, à travers « l'accueil du vivant, [plutôt que le désir de] stériliser les espaces », une forme de bifurcation vers la durabilité (Barthe, 2015). Nous mettons également

à jour l'existence d'une logique d'économie circulaire à travers de nombreuses pratiques de recyclage de matériaux, particulièrement domestiques, voire le compostage et l'autoproduction de semences.

Cette culture du recyclage, cette propension au bricolage et au « système D », mêlant encore une fois mondes ouvriers et paysans est identifiée comme « une matérialisation concrète d'une forme de durabilité urbaine » (Mayer, 2014 : 4). Si ce dernier point semble refléter les spécificités d'un territoire (migration, industrie), qu'en est-il des autres (rejet de l'agro-industrie, etc.) ? Les préoccupations de santé catalysées par la pollution ambiante est-elle la cause principale de changement ? Rappelons que l'ensemble de ces caractéristiques (recyclage, zéro-phyto, etc.) font aussi sens en palliant une précarité marquée. Dans une ville où les inégalités sociales sont nivelées par le bas, il est peu question de sonder l'influence des classes moyennes aisées supposées davantage en capacité de porter des innovations. Mais quand est-il des élus, pour lesquels on observe un changement de paradigme beaucoup plus marqué, au point qu'il puisse s'avérer en décalage flagrant avec la population ? A l'heure actuelle il semble encore que le modèle culturel, philosophique, écologique et politique insufflé par la Mairie de Grande-Synthe ne construise encore que peu d'alternatives.

Ce travail doit être approfondi, pour apporter quelques éléments de réflexion quant au rôle que peut jouer la ville dans l'émergence, l'amplification et la diffusion d'un modèle de développement alternatif. Le cas de Grande-Synthe est particulièrement pertinent si l'on souhaite saisir le rôle que peuvent jouer les élus militants de France, en portant une politique alternative pour un développement plus juste et en incitant des mouvements d'appropriation *bottom up*. Cette question de l'éventuelle nécessité d'une impulsion *top down* prend d'ailleurs d'autant plus de sens dans une ville à forte précarité telle que Grande-Synthe, où la population aurait une moindre capacité sociale et financière à innover. La capacité des pouvoirs publics à pallier ce problème et à garantir dans une démarche de développement inclusif l'ensemble des classes sociales, particulièrement les plus démunis, resterait donc déterminante. Il s'agit là d'un point majeur de la réflexion que nous souhaitons apporter. Ainsi, c'est la relation société civile-institution, comme frein et levier tant à l'émergence de nouveaux paradigmes de développement et de politiques alternatives, qu'à leur mise en application et la contribution à un développement plus juste qu'il serait pertinent d'étudier.

Cette question porte d'ailleurs tout son intérêt si l'on considère le point de vue de N. Mc McClintock sur l'agriculture urbaine. Il développe dans son article *Radical, Reformist and garden-variety neoliberal : Coming to terms with urban agriculture's contradictions* (2014)

un argumentaire selon lequel les bénéfices de l'agriculture urbaine en termes de développement social, environnemental et économique durable, majoritaires selon une idée largement répandue dans la littérature scientifique SHS restent fonction de sa forme. Il esquisse alors une typologie d'échelle temporelle et spatiale, de fonction, d'intégration au marché et à économie-politique de l'agriculture urbaine. Il attribue alors aux formes d'agriculture urbaine une couleur radicale ou néolibérale, jugeant ainsi le potentiel progressiste de ses diverses déclinaisons.

Parmi les qualités radicales qu'il confère à l'agriculture urbaine se trouve la capacité de cette dernière à retendre système alimentaire et relations sociales nourrissant communautarisme (échanges) et civisme, entre autres par la création d'espaces inclusifs où l'on cultive compétences sociales et politiques pour un effet transformatif (justice alimentaire, droit à la ville, etc.) Si l'opposition à l'industrie agro-alimentaire est vectrice de mobilisation au jardinage à Grande-Synthe, nous avons montré que ces points restent rudimentaires dans les jardins populaires.

Lorsque McClintock aborde les composantes néolibérales de l'agriculture urbaine il dénonce le fait qu'elle transfère des problématiques sociales, environnementales, alimentaires et économiques, jusqu'alors prise en considération par l'Etat (*Roll back* du système de sécurité sociale) sur les épaules des individus et des communautés/associations. Ces dernières peuvent par ailleurs être peu inclusives, et fluctuent au gré de financements pouvant les dénaturer. Apaisant certaines tensions, l'agriculture urbaine pourrait nourrir des valeurs antipolitiques (pas de mouvement de contestation envers l'Etat), sans parler des risques de gentrification écologique et de land-grabbing qu'elle peut générer. Sur ces deux derniers points la question ne se pose pas à Grande-Synthe puisqu'il s'agit de foncier municipal aux abords de logements sociaux. Plus encore McClintock évoque l'intérêt de posséder des jardins partagés gérés par le gouvernement pour bénéficier de toutes leurs fonctions et engendrer un changement structurel d'alternatives plus justes.

Alors, si les plus-values radicales des jardins populaires Grand-Synthois restent timides la valeur d'usage dépasse néanmoins la valeur commerciale puisque celle-ci est inexistante. Si nous venons d'affirmer que la piste de développement *top down* doit être considérée avec intérêt, il semble alors que le cas Grand-Synthois mérite une étude plus approfondie. Plus encore, McClintock rappelle que les formes d'agriculture peuvent être davantage radicale ou néolibérales en fonction de leur échelle. Ce travail doit n'être donc que les prémices d'une étude plus poussée, intégrant la prise en considération des projets

entrepreneuriaux grand-synthois d'agriculture urbaine en devenir (ferme urbaine, circuit court, etc.), une considération systémique des politiques alternatives, et ce sur le long terme. Nous cernerons ainsi le potentiel des élus de la Ville de Grande-Synthe à construire une alternative certaine.



Figure 14: ArcelorMittal sous les framboisiers à l'Université Populaire (Source : L.Clochey)

## Bibliographie

Abric, J.-C. (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, 2011, Quadrige/Puf

Alphandery, P., 2004. Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot. *Ethnologie française*, XXXIV 1 : 5-12.

Ba, A., C. Aubry, 2011. Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? *Norois*, P.11-24.

Barthe, M. 2014. L'écologie et le social à l'épreuve de la vie quotidienne : Ethnographie de l'écoquartier du Puycharraud à La Souterraine. (Mémoire de deuxième année de master), AgroParisTech-Museum National d'Histoire Naturelle, 109p

Beal, V., 2011. Ville durable et justice sociale. Ce que le développement durable nous dit de la production de l'urbain. *Le développement durable changera-t-il la ville? Le regard des sciences sociales*, 239-259.

Béal, V., Fol, S., Rousseau, M., 2016. De quoi le « smart shrinkage » est-il le nom ? Les ambiguïtés des politiques de décroissance planifiée dans les villes américaines. *Géographie, Économie, Société* 18, 211-234.

Béal, V., Rousseau, Max., 2014. *Alterpolitiques!*. *Métropoles*, no 15.

Berry-Chikhaoui, I., 2011. Les comités de quartier en Tunisie : une illusion démocratique, *Mouvements*, 2/2011 (n° 66), p. 30-39.

Blanc-Pamard, C., Fauroux, E., 2004. L'illusion participative. Exemples ouest malgaches, *Autrepart*, 3/2004 (n° 31), p. 3-19

Bonnemaison, J., 1981. Voyage autour du territoire. *Espace géographique*, 10(4), 249-262.

Boukharaeva, L., M. Marloie, 2010. L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, no. Volume 10 numéro 2.

Boulianne, M., 1998. Le potentiel des jardins communautaires pour le développement des collectivités locales: éléments pour l'analyse de l'intervention au Mexique et au Québec. Université du Québec à Hull, Chaire de recherche en développement communautaire.

Briche, H., 2017. Dunkerque, « Laboratoire » de la gratuité des transports en commun. Retour sur les effets de la gratuité partielle. Synthèse pour l'Agence d'urbanisme et de développement Flandres-Dunkerque (AGUR). 246p.

Bunge, W., 1971. *Fitzgerald: Geography of a Revolution* (Schenkman, Cambridge, MA).

Calvès, A. E., 2009. «Empowerment»: généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, (4), 735-749.

- Chalard, L., 2007. Des villes françaises en net déclin démographique. *Population & Avenir*, (3), 15-19.
- Clochey, L., 2014. Sur les usages des plantes adventices de cultures céréalière en Pays Jbala (Ain Mediouna, Maroc). Perspectives ethnobotanique et ethnologique sur la relation des hommes et des femmes à leur territoire et à autrui (Mémoire de première année de master), Université Montpellier II, Faculté des sciences, Montpellier. 82p
- David, J., 2001. Politique de la ville : chronologie. *Revue française des affaires sociales*, , 15-22.
- Di Meo, G.,1998. De l'espace aux territoires: éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, 62(3), 99-110.
- Dubost, F., 2000. Jardins ordinaires. Editions l'Harmattan.
- Duchemin, E., F.Wegmuller, A.Legault, (2010). Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. *Vertigo*, volume 10, n°2.
- Fol, S., Cunningham-Sabot, E., 2010. « Déclin urbain » et Shrinking Cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine, *Annales de géographie*, 4/2010 (n° 674), p. 359-383.
- Fremont A., Chevalier J., Herin R., Renard J. 1984. Géographie sociale. Editions Masson. Paris, France. 381p.
- Friedberg, C., 1992. Représentation, classification: comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel. *Sciences de la nature, sciences de la société*.
- Galli M., Lardon S., Marraccini E., Bonari E. eds, (2010). Agricultural management in periurban areas. The experience of an international workshop. Land Lab – Scuola Superiore Sant'Anna (Italy), INRA et AgroParisTech-ENGREF, UMR Métafort Clermont Ferrand (France), Felici Editore, Ghezzano, Italy, 168 p.
- Garnier, J.P., 2014. Le droit à la ville de Henri Lefebvre à David Harvey. Entre théorisations et réalisation, *L'Homme et la société*, 1/2014 (n° 191), p. 59-70.
- Grossmann, K., Beauregard, R., Dewar, M., & Haase, A., 2012. European and US perspectives on shrinking cities. *Urban Research & Practice*, 5(3), 360-363.
- Harvey, D., 2012. Rebel cities. From the right to the city to the urban revolution, Verso, New York. In Béal et Rousseau 2014. In Béal, V., Rousseau, Max., 2014. *Alterpolitiques!. Métropoles*, no 15.
- Harvey, D., 2014. Vers la ville entrepreneuriale. Mutation du capitalisme et transformations de la gouvernance urbaine, in Gintrac C., Giroud M. (Dir.), *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Les Prairies Ordinaires, Paris, pp. 95-133 & Béal, V., Rousseau, Max., 2014. *Alterpolitiques!. Métropoles*, no 15.
- Hopkins, R., 2010. Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale. Les éditions Ecosociété. 212p.

Hugon, P., 2010. La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme du développement ?, *Mondes en développement*, 2/2010 (n° 150), p. 53-67.

Join, T. 2016. Les mutations du système alimentaire au maroc: nouvelles pratiques chez le consommateur de classe moyenne (Mémoire de deuxième année de master) – Université Paul Valéry Montpellier 3, 70p.

Krauz, A., 2014. Les villes en transition, l'ambition d'une alternative urbaine, *Métropolitiques*, 1 décembre 2014.

Laperche, B., Lorek, M., & Uzunidis, D., 2011. Crise et reconversion des milieux industrialo-portuaires: dépendance de sentier ou renouveau économique? Les exemples de Dunkerque (France) et de Gdansk (Pologne). *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (2), 341-368.

Latouche, S., 2006. Le pari de la décroissance. Fayard.

Lovell, S.T., 2010. Multifunctional urban agriculture for sustainable land use planning in the United States. *Land Use and Sustainability*

Mathieu, N. 2007. L'évolution des modes d'habiter: un révélateur des mutations des sociétés urbaines et rurales. *Nouvelles ruralités, nouvelles ruralités en Europe*, 25-45

Mayer, P. 2014. Systèmes D en territoire vivrier : monographie d'un « collectif territorialisé » à Sinceny, MNHN, EDTS, et FRUGAL, 93 p.

McClintock, N., 2014. Radical, reformist, and garden-variety neoliberal: coming to terms with urban agriculture's contradictions. *Local Environment*, 19(2), 147-171.

Nahmias, P.,Y. Le Caro, 2012. Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales. *Environnement Urbain*, Volume 6 , mis en ligne le 16 septembre 2012, consulté le 12 janvier 2017.

Najib, K., 2017. Inégalités socio-spatiales dans les villes et leurs évolutions récentes: comparaison de Besançon, Mulhouse et Strasbourg. *Cybergeo: European Journal of Geography*.

Neuville A., Miller E., 1990. De Sentinas à Grande-Synthe, l'histoire d'une ville. Grande-Synthe, Spratbrow. 46p.

North, P., & Nurse, A., 2014. 'War Stories': Morality, curiosity, enthusiasm and commitment as facilitators of SME owners' engagement in low carbon transitions. *Geoforum*, 52, 32-41.

Pezrès, E. 2010. La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : Du jardin au projet de société. *VertigO, la revue électronique en sciences de l'environnement*, no. Volume 10 numéro 2.

Prat, P., 2007. Gouverner les politiques urbaines: le maire en action. Le cas de E4 Delebarre à Dunkerque.

Rieutort, L., 2009. Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'information géographique* 1/2009 (vol73) P30-48.

Robineau, O., 2013. Vivre de l'agriculture dans la ville africaine: une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso.

Robineau, O., J.Tichit, T.Maillard, 2014. S'intégrer pour se pérenniser : pratiques d'agriculteurs urbains dans trois villes du Sud. *Espaces et société*, n°158, P.83 - 100.

Rousseau, M., 2010. Gouverner la gentrification. *Pôle Sud*, (1), 59-72.

Rousseau, M., 2011. Vendre la ville (post)industrielle : capitalisme, pouvoir et politiques d'image à Roubaix et à Sheffield (1945-2010). (Thèse de doctorat en Sciences politiques – Saint Etienne).

Rousseau, M., & Béal, V., 2015. Alterpolitiques! 2. *Métropoles*, (17).

Rousseau, M., 2008. " Bringing politics back in " : la gentrification comme politique de développement urbain ? Autour des « villes perdantes » , *Espaces et sociétés*, 1/2008 (n° 132133), p. 75-90.

Schilling, J., Logan, J., 2008. Greening the Rust Belt , *Journal of the American Planning Association*, vol. 74, n° 4, pp. 451-466. In Béal, V., Rousseau, Max., 2014. *Alterpolitiques!. Métropoles*, no 15.

Schulz, C., 2014. Les économies de l'après-croissance : objet ou non-objet pour la géographie économique ?, *BSGLg [En ligne]*, 62 (2014/1)

Semal, L., & Szuba, M., 2010. Villes en transition: imaginer des relocalisations en urgence. *Mouvements*, (3), 130-136.

Tornaghi, C., 2014. Critical geography of urban agriculture. *Progress in Human Geography*, 38(4), 551-567.

Torre A., 2010, Conflits environnementaux et territoires, in Zuindeau B. (ed), *Développement Durable et Territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, 518p

Valette, E., Perrin, C., Soulard, C-T., 2012. Sustainable cities vs sustainable agricultures. A scientific project on agro-urban systems, North and South of the Mediterranean. Conférence Agriculture in an urbanizing society, 1-4 avril 2012. Wageningen, Pays-Bas. 10 p.

### *Documents et ouvrages stratégiques et opérationnels*

Agence d'urbanisme et de développement de la région flandre Dunkersue, 2017. Tableau de bord de l'emploi, N°2

Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre-Dunkerque, 2015. Repères stratégiques pour les Etats Généraux de l'Emploi Local, 188p.

Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre-Dunkerque, Cahier de l'AGUR 7 Avec la crise la pauvreté gagne du terrain.

Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandres-Dunkerque, 2017. Habitat en chiffres Flandres Dunkerque, 107p

Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais, 2016. L'agriculture sur le territoire de la Région Flandre Dunkerque, connaître l'espace agricole et rural, le comprendre pour mieux le gérer. Diagnostic agricole réalisé dans le cadre de la révision du SCoT, 118p.

Communauté Urbaine de Dunkerque, 2012. Plan Local d'Urbanisme, rapport de présentation initial de l'environnement.

Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral, 2014. Fiche-territoire. 36p.

Communauté Urbaine de Dunkerque, 2015. Plan Air Climat Energie Territorial (2015-2021), Présentation synthétique. 9p.

Direction Générale Attractivité et Cohésion du territoire Direction Stratégie, International et Portuaire, Service Stratégie. Politique agricole et alimentaire pour le dunkerquois. Document de communication interne 9p.

Fédération nationale des agences d'urbanisme, 2016. Observ'Agglo. 50 indicateurs pour décrypter les dynamiques des grandes agglomérations, 2016. 0 indicateurs pour décrypter les dynamiques des grandes agglomérations.

Observatoire des inégalités, 2013. L'état de la pauvreté en France, Notes de l'Observatoire des inégalités, N°1, 8p.

Ville de Grande-Synthe, 1990. Parole d'ilots, c'est à nous cette vie là.

## **Webographie**

Site d'Urbanisme.fr, Questions à la politique de la Ville : <https://www.urbanisme.fr/questions-a-la-politique-de-la-ville/dossier-380> , consulté le 19/07/17

Site d'Urbis, le magazine qui explore la ville: <http://www.urbislemag.fr>, consulté le 12/07/17

Site Data gouv.fr, ZUS, ZRU, ZFU : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/zus-zru-et-zfu-ods/> , consulté le 30/08/17

Site de France Bleu, « Du hareng à la banane, la belle histoire du port de Dunkerque » : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/du-hareng-la-banane-la-belle-histoire-du-port-de-dunkerque-1459331024> consulté le 12/07/09

Site de Gestion Différencié, Définition : <http://www.gestiondifferenciee.org/spip.php?article14>, consulté le 19/07/17

Site de l'Insee « Comparateur de territoires, Commune de Grande-Synthe 59271 » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59271> , consulté le 14/07/17

Site de l'INSEE, Définitions, Taux de pauvreté, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1320> consulté le 21/07/17

Site de l'INSEE, Dossier Complet Commune de Grande-Synthe (59271) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271#chiffre-cle-4> , consulté le 20/07/17

Site de l'Insee. Recensement de population 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59271>, consulté le 10/07/17

Site de L'internaute, Population de Grande-Synthe ; <http://www.linternaute.com/ville/grande-synthe/ville-59271/demographie> , consulté le 20/07/17

Site de la base Cassini, Notice communale : [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=36955](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=36955) , consulté le 19/07/17

Site de la Communauté Urbaine de Dunkerque « Eolien offshore : procédure accélérée pour Dunkerque » : [https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/actualite/toutes-les-actualites/vue-detaillee/news/eolien-offshore-procedure-acceleree-pour-dunkerque/?tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=dd98dc0353b22aea5e32f8cddd5a3575](https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/actualite/toutes-les-actualites/vue-detaillee/news/eolien-offshore-procedure-acceleree-pour-dunkerque/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=dd98dc0353b22aea5e32f8cddd5a3575), consulté le 27/08/17

Site de la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie : [http://www.conventiondesmaires.eu/index\\_fr.html](http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html), consulté le 27/07/17

Site de la Gazette des Communes « Les inégalités de la France d'en haut et de la France d'en bas, dans les communes de plus de 20 000 habitants » : <http://www.lagazettedescommunes.com/512356/les-inegalites-de-la-france-den-haut-et-de-la-france-den-bas-dans-les-communes-de-plus-de-20-000-habitants/#encadre> , consulté le 21/07/17

Site de la Revue XXI, « L'homme qui murmure à l'oreille d'une ville » : [http://www.revue21.fr/zoom\\_sur/lhomme-qui-murmure-a-loreille-dune-ville-2/](http://www.revue21.fr/zoom_sur/lhomme-qui-murmure-a-loreille-dune-ville-2/), consulté le 23/08/17

Site de la Ville de Dunkerque, « L'histoire de Dunkerque : Frise chronologique de 498 à 1968 » : <https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/histoire-patrimoine/lhistoire-de-dunkerque/frise-chronologique-de-498-a-1968/> , consulté le 12/07/17

Site de la Ville de Grande-Synthe, Histoire, « A Grande-Synthe hommes et arbres ont dû reprendre racine » : <http://www.ville-grande-synthe.fr/ville-durable/decouvrir-grande-synthe-2/histoire/> , consulté le 19/07/17

Site de la Voix du Nord « Ces maires qui ont marqué l'Histoire : René Carême a transformé « Usinorville » » ; <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fces-maires-qui-ont-marque-l-histoire-rene-careme-a-ia17b47594n1888845>, consulté le 19/07/17

Site de la Voix du Nord « Grande-Synthe : au Puythouck, feu vert pour la nouvelle zone commerciale » : <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fgrande-synthe-au-puythouck-feu-vert-pour-la-nouvelle-zone-ia17b47594n3442223>, consulté le 30/08/17

Site de La Voix du Nord, « ArcelorMittal, le géant de l'acier, domine plus de 450hectares » : <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fgrande-synthe-arcelormittal-le-geant-de-l-acier-ia17b47594n3083062>, consulté le 12/07/17

Site de Libération « Damien Carême, hôte estime » : [http://www.liberation.fr/france/2017/03/20/damien-careme-hote-estime\\_1557087](http://www.liberation.fr/france/2017/03/20/damien-careme-hote-estime_1557087), consulté le 3/08/17

Site de Nord Escapade, « Carnaval, musiques et chansons du carnaval » : <https://nord-escapade.com/musiques-et-chansons-du-carnaval-de-dunkerque/>, consulté le 15/08/17

Site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : <http://www.cnrtl.fr/definition/wateringue>, consulté le 11/07/17.

Site du Journal du Net « Les villes qui comptent le plus de logements HLM en 2013 » : <http://www.journaldunet.com/management/ville/classement/villes/hlm>, consulté le 21/07/17

Site du Journal du Net « Les villes les plus pauvres de France » : <http://www.journaldunet.com/economie/magazine/les-villes-les-plus-pauvres/>, consulté le 21/07/17

Site du magazine Kaisen construire un autre monde pas à pas, « Grande-Synthe conjugue accueil des migrants, écologie et émancipation sociale » : <http://www.kaizen-magazine.com/grande-synthe-conjugue-accueil-des-migrants-ecologie-et-emancipation-sociale>, consulté le 23/08/17

Site du Port de Dunkerque « Présentation du port, Création du Grand Port Maritime de Dunkerque » : <http://www.dunkerque-port.fr/fr/presentation/grand-port-maritime-dunkerque.html>, consulté le 12/07/17

Site du Port de Dunkerque « Présentation du port, histoire du port, fin du XXème siècle » : <http://www.dunkerque-port.fr/fr/presentation/histoire-port-dunkerque-fin-20eme.html>, consulté le 12/07/17

Site du Système d'information géographique de la politique de la ville, Contrats urbains de cohésion social (Cucs) : <https://sig.ville.gouv.fr/page/45>, consulté le 30/08/17

Site du Système d'information géographique de la politique de la ville, Grande Synthe : <http://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/59271>, consulté le 12/09/17

Site Energie 2020 Pôle d'excellence régionale : <http://energie2020.fr/lenergie-en-npdc/dunkerque-premiere-plateforme-industrialo-energetique-deurope/>, consulté le 10/07/17

Site KelQuartier, Grande-Synthe :  
[http://www.kelquartier.com/nord\\_pas\\_de\\_calais\\_nord\\_grande\\_synthe\\_quartier\\_moulin\\_basro\\_ch\\_59760-q102926/revenu\\_moyen.html?zoom=13&showLayer=none&showOverlay=0&lat=51.01890000000001&lng=2.3092332543943783](http://www.kelquartier.com/nord_pas_de_calais_nord_grande_synthe_quartier_moulin_basro_ch_59760-q102926/revenu_moyen.html?zoom=13&showLayer=none&showOverlay=0&lat=51.01890000000001&lng=2.3092332543943783), consulté le 21/07/17

Site Le Phare dunkerquois, « Grande-Synthe : en 1954, la commune comptait 70 exploitations » : <http://www.lepharedunkerquois.fr/dunkerque/grande-synthe-en-1954-la-commune-comptait-70-exploitations-ia683b0n183586> , consulté le 12/07/17.

Site Nature-Sciences, Actualités environnement écologie et bio « Qu'est ce qu'un site Seveso » : <http://www.natura-sciences.com/environnement/quest-ce-quun-site-classe-seveso.html> , consulté le 21/07/17

Site Slate.fr, « Sans taxe professionnelle, plus d'industrie lourde en France » : <http://www.slate.fr/story/13151/sans-taxe-professionnelle-plus-dindustrie-lourde-en-france> , consulté le 21/07/17

Site Vimeo, Bande annonce du documentaire « Urbaine Utopie » : <https://vimeo.com/151405415>, consulté le 20/07/17

Site Transition France : <http://www.transitionfrance.fr/> , consulté le 25/09/17

Site Le Monde, Article de Sylvia Zappi, « L'empowerment, nouvel horizon de la politique de la ville » : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/07/l-empowerment-nouvel-horizon-de-la-politique-de-la-ville\\_1827820\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/07/l-empowerment-nouvel-horizon-de-la-politique-de-la-ville_1827820_3224.html) , consulté le 24/10/17

## Table des figures

Figure 1: Localisation de la ville de Grande-Synthe (59) (Source : L. Clochey).....	18
Figure 2: La Toile industrielle annotée, version 2016 (Source : <a href="http://www.urbislemag.fr">http://www.urbislemag.fr</a> ) .....	22
Figure 3: Palmarès d'un port à rayonnement européen et mondial (Source : <a href="http://cap2020-dunkerque.fr/">http://cap2020-dunkerque.fr/</a> ).....	24
Figure 4: Principales structures d'emploi public du Dunkerquois (en nombre d'emplois) (Source : L.Clochey).....	25
Figure 5: Répartition par secteur de l'emploi privé local (Source : L.Clochey) .....	25
Figure 6: Evolution de la population Grand-Synthoise de 1936 à nos jours (Source personnelle: Base Cassini EHESS, INSEE ) .....	29
Figure 7: Zonage des quartiers Grand-Synthois en difficulté.....	32
Figure 8: Expression d'inégalités socio-spatiales à Grande-Synthe (Source: données l'Insee-DGFiP). 34	
Figure 9: Une partie du jardin Vandana Shiva (barrière, parcelle, cabane et haie) (Source: L.Clochey) .....	54
Figure 10: Localisation des jardins populaires Grand-Synthois (Source: L.Clochey) .....	55
Figure 11: Permaculture (gauche) et cultures en ligne (droite) (Source: L. Clochey) .....	66
Figure 12: Une parcelle bien soignée avec fleurs et chouka; Le mat du bateau et d'avantage de mauvaises herbes (Source : L. Clochey) .....	78
Figure 13: Quand l'ingéniosité s'invite au jardin... (Source : L.Clochey).....	81
Figure 14: ArcelorMittal sous les framboisiers à l'Université Populaire (Source : L.Clochey) .....	94

## Table des annexes

Annexe 1: Liste d'informateurs .....	104
Annexe 2: Foncier portuaire, Grand Port Maritime de Dunkerque .....	104
Annexe 3: Composantes agricoles de l'Agglomération de Dunkerque .....	110
Annexe 4: Photographie aériennes de la construction des quartiers Grand-Synthois .....	111

## Annexes

### Annexe 1: Liste d'informateurs

Tableau 1 : Liste des entretiens réalisés dans les différentes catégories

<b>Service de la ville de Grande-Synthe</b>	<b>1</b>	Lipovac Jean-Christophe		Conseiller technique Développement durable et ville en Transition (Ville de Grande-Synthe)
	<b>2</b>	Julian Mierzejewski		Responsable Atelier & jardin partagé (Université Populaire, Ville de Grande-Synthe)
	<b>3</b>	Catherine Pfahl		Responsable Troc et co (Ville de Grande-Synthe)
	<b>4</b>	Yves castequer		Directeur Service Technique Espace Vert (Ville de Grande-Synthe)
	<b>5</b>	M. & Mme X		Agents de secteurs Partenord (Grande-Synthe)
	<b>6</b>	Nathalie Dubar		Agent de developpement (Maison de quartier Albeck, Ville de Grande-Synthe)
	<b>7</b>	Christelle Devroe		Chargée de Mission Politique de la ville et Démarches participatives (Ville de Grande-Synthe)
Total Formel	<b>6</b>			
<b>Echelle CUD</b>	<b>1</b>	Elodie Bruel		Urbaniste, chargée Agriculture (AGUR)
	<b>2</b>	Mathilde Joseph		Responsable Stratégie, volet Agriculture (CUD)
	<b>3</b>	Éric Lejeune		Direction de l'Aménagement et de l'Environnement, Développement et programmation, Grand Port

			Maritime de Dunkerque
	<b>4</b>	Jean-François Vereecke	Economiste, Directeur adjoint (AGUR)
	<b>5</b>	Kristina Martinsh	Urbaniste, Chargée Toile Agricole (et énergétique) (AGUR)
	<b>6</b>	Arnaud Declunder	Directeur adjoint d'Entreprendre ensemble/ex-directeur de la Maison de l'initiative (Ville de Grande-Synthe)
	<b>7</b>	Laurent Hennequin	B7 Ex-Chargé de mission Jardins populaires (Université Populaire, Ville de Grande-Synthe), Encadrant technique Ecopole Communauté de Communes d'Audruick, Les Anges Gardins
<b>Total Formel</b>	<b>7</b>		
<b><u>Associations</u></b>	<b>1</b>	Carole Coulon	C1 Présidente de l'association La Forêt Qui Se Mange (FQSM)
	<b>2</b>	Olivier Oustelandt	Vice-président de l'association La Forêt Qui Se Mange (FQSM)
	<b>3</b>	Jacky Dhont	Président de l'association Le jardin des champs
	<b>4</b>	Frédéric Guyot	Président de l'Association Les Résidences Fleuries; Cadre à AcelorMittal
	<b>5</b>	Malika Metmer	Médiatrice responsable jardins, Régie de quartier de Grande-Synthe

Total Formel	5		
<b>Habitants de Grande-Synthe</b>	1		D1 Retraité d'Arcelor Mittal
	2		D2 Menuisier-Chartpentier
	3		D3 Retraité d'Arcelor Mittal, ancien élu de la ville de Grande-Synthe
	4		D4 NA
	5		D5 Habitante de l'Albeck, Adhérente de l'association la FQSM
	6		D6 Ex-Chargée de développement de la Maison de quartier Europe, Adhérente de l'association la FQSM
	7		D7 Cadre retraité
	8		D8 Mère au foyer, habitante de l'Albeck, Adhérente FQSM
	9		D9 Habitante de l'Albeck, fonctionnaire de la Ville de Dunkerque
	10		D10 Employé d'usine retraité, Trésorier de l'association la FQSM
	11		D11 Agriculteur en reconversion, Adhérent de la FQSM
	12		D12 Habitante du Moulin
	13		D13 Habitant du Barosh

	<b>14</b>		D14	Habitant du Courghain
Total Formel	<b>3</b>			
<b>Jardiniers</b>	<b>1</b>		E1	Jardinier Philippe Desbrosses, employé en restaurant
	<b>2</b>		E2	Jardinier Philippe Desbrosses
	<b>3</b>		E3	Jardinier Philippe Desbrosses, employé de la Centrale Nucléaire Gravelines
	<b>4</b>		E4	Jardinier Esterelle, Travailleur en bâtiment retraité
	<b>5</b>		E5	Jardinier, Retraité d'Arcelor Mittal, Service des Sports (Ville de Grande-Synthe)
	<b>6</b>		E6	Jardinière Esterelle
	<b>7</b>		E7	Jardinière Résidence Les Maraichers, Institutrice retraitée
	<b>8</b>		E8	Jardinier Pierre Rabhi, employé espace verts Ville de Grande Synthe
	<b>9</b>		E9	Jardinier Philippe Desbrosses, Adhérent de l'association la FQSM
	<b>10</b>		E10	Jardinière Esterelle, Femme au foyer âgée
	<b>11</b>		E11	Jardinière Pierre Rabhi
	<b>12</b>		E12	Jardinier Pierre Rabhi, Travailleur en bâtiment
	<b>13</b>		E13	Jardinière Régie de Quartier, ex investie dans le Fond Participatif des Habitants

	<b>14</b>		E14	Ex jardinière Pierre Rabhi, Jardinière à l'association les Résidences Fleuries
	<b>15</b>		E15	Jardiniers Philippe Desbrosses
	<b>16</b>		E16	Jardinier Esterelle
	<b>17</b>		E17	Jardinier Philippe Desbrosses, Ouvrier en pépinière
Total Formel	<b>10</b>			
<b>Total Formel &amp; Informel</b>		<b>31 &amp; 17</b>		
<b>Total</b>	<b>48</b>			

## Annexe 2: Foncier portuaire, Grand Port Maritime de Dunkerque

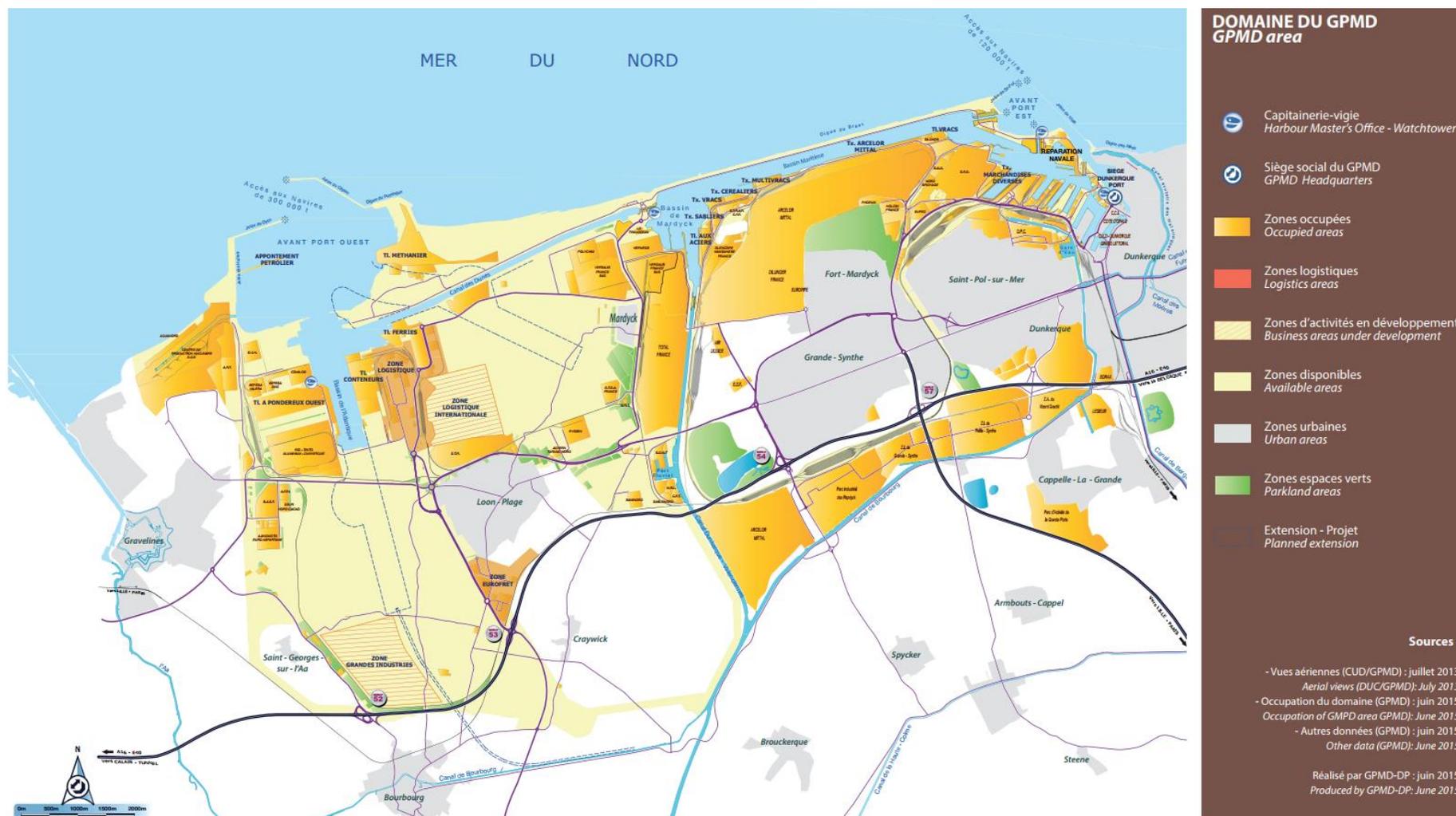


Figure 1 : Domaine foncier du Grand Port Maritime de Dunkerque (Source : Site du Port de Dunkerque, Plan du Port : <http://www.dunkerque-port.fr/index.php?cmpref=39755&lang=fr&module=media&action=Display>)

**Annexe 3:** Composantes agricoles de l'Agglomération de Dunkerque

	CUD	CCHF	SCoT
Nombre de Communes	19	40	59
Population 2013	199 759	53092	252 851
Densité de population	669hab/km <sup>2</sup>	118hab/km <sup>2</sup>	339 hab/km <sup>2</sup>
Superficie (en km <sup>2</sup> )	300 km <sup>2</sup>	448 km <sup>2</sup>	748 km <sup>2</sup>
Surface Agricole Utile (SAU)	13 847 ha	36 894 ha	50 742 ha
Part de la SAU dans le territoire	47 %	82 %	68 %
Nombre d'exploitations	225	717	942
Nombre moyen d'exploitation par commune	12	18	16
SAU moyenne par exploitation	61 ha	52 ha	54 ha

Sources : RGA 2010, INSEE 2012, RPG 2013

Figure 1 : Dunkerque, une agglomération dense et industrielle bordée par un espace très rural (Source : Diagnostic agricole ScoT, 2015)

**Annexe 4:** Photographie aériennes de la construction des quartiers Grand-Synthois

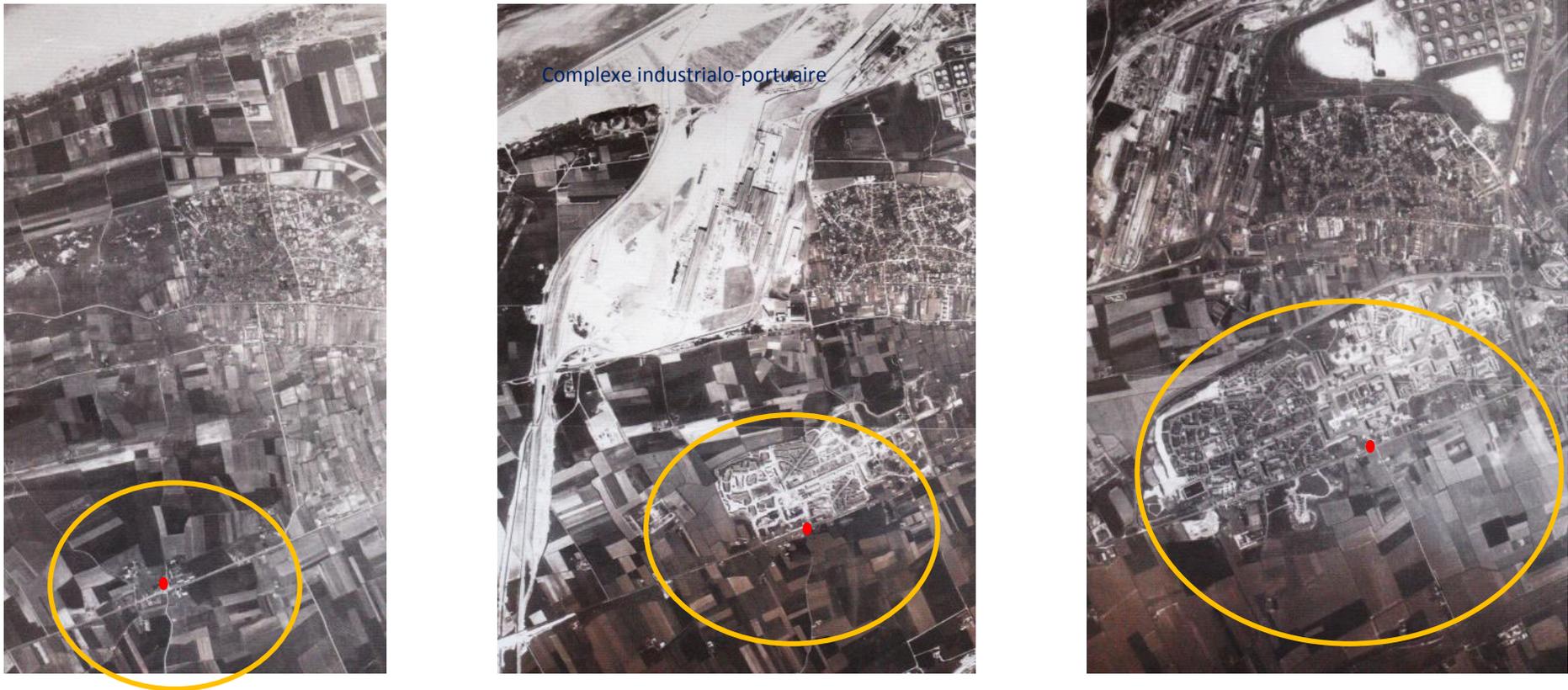


Figure 1 : Photographies aériennes légendées de l'évolution de la ville de Grande-Synthe entre 1949 (gauche), 1963 (centre) et 1971(droite). (Source : Archives de la ville de Grande Synthe).



Figure 2 : Photographies aériennes légendées de l'évolution de la ville de Grande-Synthe entre 1978 (gauche) et 2015 (droite). (Source : Archives de la ville de Grande Synthe).

## Table des matières

Remerciements

Cadre d'étude .....	1
Introduction .....	3
1. Cadre d'analyse, questionnements et hypothèses .....	5
a. Questionner les politiques alternatives mises en place à Grande-Synthe .....	5
b. L'enjeu de l'appropriation par la société civile : pratiques, représentation, acceptation sociale.....	6
c. Diversité sociale et droit à la ville : quelle construction collective ?.....	7
d. Agriculture urbaine au Nord et au Sud, regain d'intérêt.....	8
e. Hypothèses.....	11
2. Méthodes .....	12
a. La richesse de méthodes variées, un large panel d'informateurs.....	12
b. Une démarche interdisciplinaire .....	15
Première partie: Grande-Synthe aux marges de l'alternatif ? Agriculture urbaine en territoire industriel.....	17
I. Grande-Synthe et la Communauté Urbaine de Dunkerque : histoire et présentation sociale, économique et environnementale.....	17
1. Géographie et généralités .....	17
2. De la terre maraichère à la première plateforme industrialo-énergétique d'Europe : composantes économiques .....	19
a. Des origines agricoles et halieutiques au complexe industriel. ....	19
b. ArcelorMittal, clef de voute de l'écosystème industriel .....	21
c. Grand Port maritime de Dunkerque .....	23
d. Le chômage, bête noire du dunkerquois. L'emploi polarisé par l'industrie et les grosses entreprises.....	24
e. Qu'en est-il de l'agriculture ? .....	27
3. Boom démographique, mixité et aménagement urbain : composantes sociales et culturelles.....	28
a. Grande-Synthe, ville champignon. ....	28
b. « On n'est pas des lapins » : émergence d'une considération environnementale et sociale, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie .....	29
c. Grande-Synthe, « une ville riche peuplée de pauvres ».....	32

d.	Grande-Synthe, « une ville de noirs » ? .....	35
e.	Le déclin démographique comme cycle de vie de l'agglomération ? .....	36
II.	Jouer sur tous les fronts : une stratégie de développement schizophrène? .....	38
1.	La Communauté Urbaine de Dunkerque .....	38
a.	Orientation politique, tout pour l'emploi. Anticiper le déclin... ..	38
b.	Quelle place pour l'agriculture urbaine ? .....	39
2.	Grande-Synthe, ville en Transition ? .....	42
a.	Grands axes politiques grand-synthois .....	42
b.	Une politique d'image ? .....	47
	Conclusion partielle.....	52
	Deuxième partie : Jardins populaires et appropriation, vers un développement plus juste ?... 54	
I.	Le jardin populaire, un espace inclusif ? .....	54
1.	L'implantation .....	54
a.	Retour sur la mise en place .....	54
b.	Savoir .....	57
c.	Accepter .....	58
2.	L'occupation : cultiver une parcelle .....	59
a.	Quelle logique d'attribution ? .....	59
b.	Qui sont les jardiniers ? .....	60
c.	Quelles motivations ? .....	62
II.	Le jardin populaire comme lieu d'interactions sociales .....	64
1.	Pratiquer, échanger savoirs et savoir-faire. ....	65
a.	Des pratiques culturelles homogènes .....	65
b.	Des compétences en jardinage fortement inégales .....	66
2.	Des échanges matériels révélateurs de la profondeur du lien .....	69
a.	A chacun ses outils ? .....	69
b.	Troc de graines ? .....	70
c.	Donner ses légumes .....	70
3.	Solidarité de la tâche .....	71
a.	S'entraider .....	71
4.	Des relations fortes créées au jardin ? .....	73
5.	Développement d'un système de valeurs : respect et solidarité .....	73
6.	Le jardin comme vecteur de mixité sociale et ethnique ? .....	75
III.	Le jardin populaire, lieu d'appropriation et d'autonomisation ? .....	77

1. Quelle appropriation personnelle .....	77
2. Un vecteur d' <i>empowerment</i> .....	78
a. Un <i>empowerment</i> , mais pour qui ? .....	82
3. Renforcer la communauté : développement d'un sentiment d'appartenance et d'identité collective ? .....	85
Conclusion partielle.....	88
Conclusion générale .....	91
Bibliographie .....	95
Webographie .....	99
Table des figures .....	103
Table des annexes.....	103
Annexes .....	104

14 septembre 2017

14-09-2017	92	14
Niveau : M2	Louise Clochey	
Université Paul-Valéry Montpellier III UFR 3 – Département Géographie et Aménagement Mention Étude du Développement		
<b>POLITIQUES ALTERNATIVES TOP DOWN EN TERRITOIRE INDUSTRIEL : QUELLE PORTÉE POUR LES JARDINS POPULAIRES ? CAS DE GRANDE-SYNTHE (59).</b>		
Encadrement académique Max Rousseau UMR 5281 ART-Dev (CIRAD) Mail : max.rousseau@cirad.fr	Encadrement professionnel Anaïs Collet UMR 7363 SAGE (Université de Strasbourg) Mail : anais.collet@unistra.fr	
6 mois	France	
<p>Résumé (800 caractères espace compris)</p> <p>Les politiques urbaines dites alternatives de renaturalisation trouvent dans un contexte de restructuration économique de territoires (post) industriel une place nouvelle. Elles apparaissent fréquemment comme un levier de (re)développement plus juste. Ce mémoire de fin d'étude souhaite questionner la contribution effective à la justice sociale et spatiale de politiques top down de mise en place de jardins populaires dans les quartiers défavorisés de la ville de Grande-Synthe (59), ainsi que leurs limites. Pour se faire il 1) dresse le contexte économique, social, politique de Grande-Synthe et de son territoire (Communauté Urbaine de Dunkerque) et interroge les ambitions réelles de ces politiques dites alternatives 2) sonde dans la pratique les bénéfices de ces jardins pour les habitants.</p> <p>Mots-clés (5 mots) : Politiques alternatives, Jardin populaire, Pratiques habitantes, Justice social, (Re)développement territorial</p>		

## Abstract

Urban so-called alternative urbanization policies find a new place in the context of economic restructuring of (post) industrial territories. They frequently appear as a lever of a fairer (re)development. This thesis aims at questioning the effective contribution to social and spatial justice of top down policies of popular gardens implementations in the disadvantaged neighborhoods of the city of Grande-Synthe (59), as well as their limits. In order to do so, it 1) draws up the economic, social and political context of Grande-Synthe and its territory (Urban Community of Dunkerque) and questions the real ambitions of these so-called alternative policies. 2) examines in practice the benefits of these gardens for the inhabitants

Keywords: Urban alternative development policies, community garden, social justice, territorial development, social practices